

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
Année 1986
◆



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1986

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1986

Président d'honneur: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire
de la République du département du Gard.

Président : M. le docteur Jean Lauret.

Vice-président : M. Jean-Charles Lheureux.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Secrétaire adjoint : M. Félix Villeneuve.

Trésorier : M. Lucien Frainaud.

Bibliothécaire : M. l'abbé René André.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor Lassalle.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-
courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au
siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

FAITS ACADEMIQUES

M. le docteur Jean Lauret est élu président	6
M. Jean-Charles Lheureux est élu vice-président	6
M. Lucien Frainaud, trésorier adjoint, est nommé trésorier à titre provisoire	6
Passation des pouvoirs au nouveau président et au nouveau vice-président	12
Séance publique annuelle	17
Rapport financier sur l'exercice 1985, situation comptable au 31 décembre 1985 et budget prévisionnel pour 1986	20
Vœu de M. le bâtonnier Marcel Fontaine en faveur d'une aide financière aux chercheurs du département	20
Constitution de la Commission des finances et de la Commission des publications pour l'année 1986	20
Eloge funèbre de M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant	25
M. Jean Roger est chargé de représenter l'Académie aux cérémonies organisées à Marseille en l'honneur du Bailli de Suffren	26
Mme Georgette Tailhades, M. Jean-Pierre Nègre, M. le docteur Aimé Tempier sont élus correspondants	32
Trois communications sont choisies pour paraître dans les <i>Mémoires de l'Académie</i> , année 1985	32
Réunion de la Commission des anciens présidents au domicile de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel	37
Donation par M. La Villedieu de sa bibliothèque de manuscrits et de livres anciens	37
Le bureau est autorisé à signer l'avenant au bail Gibelin concernant l'hôtel Davé	38
M. François Penchinat est nommé gérant des immeubles de l'Académie	38

COMMUNICATIONS

M. le pasteur Aimé Bonifas: <i>Le refuge huguenot à Berlin et dans le Brandebourg</i>	6
---	---

M. Victor Lassalle : <i>Les musées de Nimes de 1830 à 1880</i>	15
M. Jean-Marc Roger : <i>L'habitat chalcolithique en Vau-nage</i>	21
M. Marcel Argenson : <i>Un village cévenol sous la Révo-lution : Sénéchas</i>	26
M. Jean Groffier : <i>Présence Wisigothe dans le Midi de la France</i>	32
M. Sydney Forado : <i>La transmission de la culture anti-que à l'Occident par l'Islam</i>	37

HOMMAGES

Mme Claude Gaidan, <i>Vie laborieuse d'une famille hu-guenote du XVII^e siècle à nos jours</i> , Nimes, 1985 ..	15
Arnaud de Cazenove, <i>Les verriers du Languedoc</i> , s.d.	15
Maucombe, <i>Histoire de Nimes</i> , réédition, Nimes, 1985 .	15
Pasteur Idebert Exbrayat, <i>Calvisson, village huguenot</i> , Nimes, 1985.	
Professeur Louis Leprince-Ringuet, <i>Renaissance de la recherche à l'X</i> , Paris, 1985	20
Catalogue de l'exposition « <i>De la bibliothèque Séguier à la médiathèque</i> », Nimes, 1985	20
Catalogue de l'exposition Gaudi, Nimes, 1985	20
<i>La France Latine</i> , 4 ^e trimestre 1985	20
Aimé Vielzeuf, <i>Les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale dans le département du Gard</i> , Ni-mes, 1985	20
Aimé Vielzeuf, <i>En Cévennes et Languedoc au temps des longues nuits</i> , Nimes, 1985	26
J. Bouche, <i>Vallabrègues en plein soleil</i> , Nimes, 1986 .	26
Joseph Bouche, <i>Farandole provençale</i> , Nimes, 1984 ...	26
Daniel-J. Valade, <i>La belle respire</i> , Nimes, 1986 ..	26
Adrienne Durand-Tullou et Yvette Chassin du Guerny, <i>Bonahuc au cœur des Cévennes</i> , Alès, 1985 ...	26
Adrienne Durand-Tullou, <i>L'homme face à la maladie en Cévennes et sur les Causses gardois</i> , Alès, 1985 ..	26
Duc de Castries, <i>La Du Barry</i> , réédition, Paris, 1986 ..	37
Robert Clément, <i>Les théâtres de Nimes</i> , Nimes, 1986 ..	37

FAITS ACADEMIQUES

Réception de M. Georges Sapède, membre résidant, en présence de M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences	46
Lettres de remerciements de Mme Georgette Tailhades, de M. le docteur Aimé Tempier et de M. Jean-Pierre Nègre, élus correspondants	65
Régularisation de la situation de correspondant de M. le professeur Dr Antonio José Falcao	65
Lettre de félicitations de M. le Secrétaire perpétuel à M. Doyen, secrétaire général de la Préfecture, nommé chevalier de la Légion d'honneur	65
M. Marc Chausse, membre résidant, a représenté l'Académie de Nîmes à l'inauguration du Musée Pierre de Luxembourg à Villeneuve-lès-Avignon ..	65
M. Léopold Sedar Senghor, ancien Président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française, accueilli solennellement en séance, reçoit la Médaille d'argent de l'Académie et le titre de membre d'honneur de l'Académie	87
Election de MM. Lucien Ruty, Eric Favaron, Raymond Aubaret, André Guillaume, Jacques Daudin et du professeur Hans Lindemann comme correspondants	97
Décision d'apposer sur l'immeuble de la rue Fénelon, deux plaques signalant que l'Hôtel Davé est la propriété de l'Académie de Nîmes	98

COMMUNICATIONS

M. Lucien Frainaud : <i>Deux capitaines d'industrie au XIX^e siècle, les frères Pereire</i>	65
M. le professeur Claude Lauriol : <i>Le protestantisme français en France au 18^e siècle</i>	72
M. Michel Courty : <i>Gaston Boissier et Louis Bertrand.</i>	80
M. Guy Dupré : <i>Un Hérodote chrétien : Eusèbe de Césarée</i>	93
M. le bâtonnier Marcel Fontaine : <i>La décadence de la faune aviaire dans le Delta rhodanien</i>	98

HOMMAGES

Maurice Aliger, <i>La Réforme en Vaunage</i>	65
Marcel Girault, <i>Le chemin de Regordane</i>	65
Robert Badoin, <i>Le développement agricole en Afrique tropicale</i>	65
Edmond Reboul, <i>Surgi du sable</i> (poèmes)	65
Joachim Durand, <i>Les militants socialistes gardois de la période 1878-1928</i>	93
Jean-Charles Lheureux, <i>Histoire d'un village de Vistrenque : Rodilhan</i>	93
Ouvrage collectif, <i>Ladrecht, pour vivre ici</i>	93
Catalogue de l'exposition de dessins d'enfants de Taragone	93

DONS ET ACHATS

Liste des ouvrages	99
------------------------------	----

FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, membre résidant, ancien président de l'Académie (1970)	109
Décès de M. le duc de Castries, membre non résidant .	109
Décès de M. André Bernardy, membre résidant, ancien trésorier de l'Académie	109
Apposition d'une plaque commémorative à l'entrée de l'Hôtel Davé, rue Fénelon	115
M. Georges Sapède est désigné comme trésorier adjoint	115
M. Jean-Charles Lheureux est désigné comme secrétaire de séance	115
M. Christian Lacour, correspondant et libraire de l'Académie est nommé bibliothécaire intérimaire (titre non statutaire)	115
Déclaration de la vacance du siège de M. le bâtonnier Edgar Tailhades	115
Décision de radiation des correspondants n'ayant pas acquitté leur cotisation statutaire depuis trois ans .	115
Obsèques de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel de l'Académie	122
L'assemblée des anciens présidents désigne M. Jean-Charles Lheureux pour succéder à M. Pierre Hugues comme secrétaire perpétuel	142

COMMUNICATIONS

M. Joachim Durand : <i>Une décennie contentieuse : 1919 à 1939</i>	116
M. André Nadal : <i>Astronomie : origine de certains mots français</i>	121

M. le général Pierre-Henri Cothias : <i>De la Provence aux Cévennes avec le lion Suffren</i>	137
M. Marcel Decremps : <i>Salvien de Marseille devant les Barbares</i>	139
M. Jean Roger : <i>Autour de la pensée de Robert Schuman</i>	143
M. Aimé Vielzeuf : <i>Cévennes d'hier, d'aujourd'hui et de demain</i>	146

HOMMAGES

Robert Faure, <i>La grande dame de la Camargue : Fanfonne Guillaume</i>	116
Duc de Castries, <i>Mirabeau</i>	116

DONS ET ACHATS

Mirabeau, par le duc de Castries. Editions Fayard, 1986.

La grande dame de Camargue, par Robert Faure. Editions Le Camariguo, 1986.

Les militants socialistes gardois de la période 1878-1928, par Joachim Durand. Impr. Compo, 1986.

Louis Bertrand, par Michel Courty. Editions L'Astrado, 1986.

Adrien Jeanjean, par le docteur Edouard Drouot. Editions Lacour, 1986.

Les Morisques et leur temps (Table ronde internationale, 4-7 juillet 1981). Editions du C.N.R.S., 1983.

L'homme rêvé, par Marcelle Prat et Bertrand de Jouvenel. Editions Flammarion, 1930.

La nuit est aussi un soleil, par Pierre Cabanne. Editions R. Laffont, 1960.

Les Evêques du Bas-Languedoc et la Révocation, par M. R. Sauzet, 1986.

La France, par Pierre Chaume. Editions Laffont, 1982.

Parmi les historiens, par Emmanuel Le Roy Ladurie. Editions N.R.F., 1983.

Corbières (poèmes), par Jean Lebrau. N.R.F., 1959.

Au secret des pauvres (poèmes), par Jean Lebrau, N.R.F., 1962.

Le sol, par Frédéric Lefèvre. Flammarion, 1941.

Le défi, par M. Guy Le Clec'h. Editions Albin Michel, 1954.

Hébert, par M. Louis Jacob. N.R.F., 1960.

Lettre ouverte à Maximilien Robespierre sur les nouveaux muscadins, par Max Gallo. Albin Michel, 1986.

Le syndrome du toro, par Mme Nicole Lutchmaya. Editions de Camargue, 1986.

Un écrivain nimois engagé : Marc Bernard, par Jean-Charles Lheureux. Editions Lacour, 1986.

Les grandes erreurs historiques ; histoire véritable de l'unité française, par Olivier Mordrel. Editions Famot, 1982.

Etat présent de la Maison de Bourbon. Editions du Léopard d'or, 1986.

Histoire illustrée des inventions, par E. et G.B. Zorzoli. Editions Pont Royal, 1961.

Eclaircissements historiques en réponse aux calomnies dont les protestants du Gard sont l'objet, par Lauze de Peren. Editions J.B. Poulet, 1818 (tome 1 et 2).

Causes et précis des troubles, des crimes, des désordres dans le département du Gard, par Lauze de Peren. Editions Poulet, 1819.

Eléments de linguistique romane, par Edouard Bourciez. Editions C. Klincksieck, 1930.

Occitanie, par Maurice Chauvet. Editions Pays d'Oc, 1956.

Ciel occitan, par Maurice Chauvet. Editions Pays d'Oc, 1956.

Mgr Plantier (évêque de Nîmes, 1813-1875), par M. l'abbé Marcel Bruyère. Editions Librairie catholique Emmanuel Vitte, 1925.

Le cadran solaire, par Philippe Lamour. Editions R. Laffont, 1980.

Lunel et son passé, par MM. R. Imbert et J. Baille, 1985.

Tracés d'itinéraires en Gaule romaine, par Yan Loth. Editions Amatteis, 1986.

L'essor de l'Empire espagnol d'Amérique, par M. Salvador de Madariaga. Editions Albin Michel, 1955.

Le déclin de l'Empire espagnol d'Amérique, par Salvador de Madariaga. Editions Albin Michel, 1958.

Dictionnaire de l'Académie française, tome 1. Imprimerie nationale, 1986.

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
1^e Trimestre 1986



◆
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1986

SEANCE DU 10 JANVIER 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants ; et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. Michel Grollemund.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Félix Villeneuve, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président pour l'année 1986. Sur avis favorable de la Commission des anciens présidents, M. le docteur Jean Lauret est élu président et M. Jean-Charles Lheureux vice-président. De plus, le poste de trésorier étant devenu vacant par suite du décès du regretté Paul Blanc, M. Lucien Frainaud accepte d'en assurer la charge à titre provisoire.

M. le docteur Jean Lauret, nouveau président, remercie ses confrères de l'honneur qui lui est fait et donne la parole à M. le pasteur Aimé Bonifas qui présente une communication intitulée : *Le refuge huguenot à Berlin et en Brandebourg.*

A la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, deux cent cinquante à trois cent mille protestants, soit le quart ou le tiers de ceux qu'on appelait déjà huguenots, quittent la France et vont chercher refuge dans des pays plus accueillants. Les ministres ont quinze jours pour abjurer ou s'exiler, les autres protestants ne peuvent pas quitter le pays à peine de la prison ou des galères. L'exode se fait dans des conditions souvent très dures.

L'Edit de Potsdam

Frédéric-Guillaume, lui-même réformé dans un pays luthérien, voulut à la fois offrir un asile à ses coréligionnaires persécutés et restaurer son pays terriblement dévasté par la guerre de Trente ans. Quelques jours après la révocation, il promulgua l'Edit de Potsdam, le 29 octobre 1685 (selon le calendrier julien) par lequel il invitait les réformés français à se réfugier dans ses terres, la Marche du Brandebourg (entre Elbe et Oder). Il leur offrait des aides de transport, de logement, un choix de lieux où s'établir, des privilèges, franchises, des juges de paix et ministres réformés français.

L'Edit de Potsdam est un édit de tolérance, bien que le mot ne soit pas prononcé. Dans une époque intolérante, spécialement en matière religieuse, cet édit offre une nouvelle patrie à des étrangers sans leur demander de renier leur propre identité, mais au contraire en la protégeant.

Développement économique de Berlin et du Brandebourg

L'Allemagne de l'Est, au moment de la révocation de l'Edit de Nantes, était encore ruinée par la guerre de Trente ans : villes délabrées, campagnes désertées. « Les Français que le refuge conduisit à Berlin ont fait de cet endroit sauvage une ville opulente et superbe » a écrit Voltaire, même s'il y a quelque exagération à en attribuer le mérite aux seuls réfugiés.

Sur 20.000 réfugiés huguenots en Brandebourg, 6.000 s'étaient installés à Berlin, sur une population évaluée à 14.000 en 1690.

Toutes les classes sociales étaient représentées parmi les réfugiés : militaires, gentilshommes, pasteurs, écrivains, légistes, médecins, peintres, architectes, négociants, industriels, artisans, cultivateurs.

Beaucoup de réfugiés étaient hautement qualifiés. Ils introduisirent la machine à fabriquer des bas, la machine à fabriquer des rubans, ils créèrent des manufactures d'étoffes de laine. Au début du XVIII^e siècle on comptait à Berlin 84 manufactures faisant travailler plusieurs milliers d'ouvriers. Et il en était proportionnellement de même dans les autres villes de colonies.

Des innovations artisanales suppléèrent aux carences du Brandebourg : chapeaux, soie, papeterie, boutons, étain, horlogerie, broderie, cuivre, armes, tapisseries. Le commerce se développa avec la Pologne, la Russie, la France et l'Angleterre, favorisé par les relations internationales des huguenots et la confiance qu'inspirait la simplicité de leurs mœurs.

Les agriculteurs, sur des sols ingrats, connurent parfois des déboires. Mais les jardiniers français apportèrent une véritable révolution culturelle : ils introduisirent de nombreuses espèces de légumes et de fleurs inconnus.

Influence culturelle

Avec l'arrivée des réfugiés, la langue française, alors langue des Cours européennes, devint encore plus à la mode. On se plut à imiter aussi leurs habitudes vestimentaires, alimentaires, domestiques. Les grandes familles voulurent pour leurs enfants des gouvernantes françaises. Chaque colonie française avait son école, qui attirait de nombreux élèves allemands. De même, les églises françaises étaient fréquentées par ceux qu'attiraient la langue et l'éloquence de la chaire.

De nombreuses institutions affirmèrent la prééminence de la culture française : Collège français préparant aux fonctions ecclésiastiques et juridiques ; une Académie préparant aux fonctions militaires et diplomatiques ; et surtout l'Académie des Sciences et des Lettres, dont Leibniz fut le premier président, et qui comprenait deux tiers de Français, ainsi que l'Académie des Beaux-Arts.

Un temple monumental fut construit à Berlin pour l'église française.

En parcourant les archives de Berlin-Est, j'ai été frappé par le nombre de réfugiés provenant de Nîmes, de Montpellier et du Languedoc en général, parmi lesquels beaucoup de facturiers ou faiseurs de bas. Parmi ceux qui exercèrent une influence considérable, on peut noter Etienne Chauvin, né à Nîmes (1640-1725), pasteur et professeur de philosophie, membre fondateur de l'Académie royale des Sciences et des Lettres, qui a laissé de nombreuses publications. Ainsi que Antoine Teissier, de Calvisson, avocat, membre fondateur de l'Académie de Nîmes en 1682, devenu Conseiller d'ambassade et historiographe du Grand Elec-

teur, écrivain prolifique qui mourut à 83 ans, couvert d'honneurs.

Mais ce qui m'a aussi frappé, c'est l'importance des œuvres de charité et d'entraide. Certes, il y eut dans le refuge une élite sociale et des familles qui ont bien réussi. Mais la majorité des réfugiés est arrivée démunie, et il y eut de nombreux pauvres jusqu'au XIX^e siècle (artisans ruinés par la concurrence des grandes fabriques, ou fabriquant des produits de luxe ayant trop peu de débouchés).

Le musée huguenot de Berlin-Est contient de nombreux objets de l'art ou de l'industrie des réfugiés.

Une autre influence culturelle des huguenots est due à la gestion quasi démocratique de leurs communautés culturelles, de leurs institutions et de leurs œuvres, même si le prince reste le garant de leur statut.

De la résistance à l'intégration

On pourrait s'étonner que l'esprit de résistance des huguenots ait abouti au patriotisme prussien. Arrivés en Brandebourg, ils n'avaient plus de raisons de s'opposer au pouvoir qui leur accordait tant de faveurs. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ils abandonnèrent très vite l'idée que leur exil serait provisoire.

Ainsi est-on passé insensiblement, et sans doute inévitablement, à l'intégration et à l'assimilation. La conquête de l'Allemagne par les troupes napoléoniennes a accéléré la rupture : ils se sentent plus solidaires des Prussiens que de ce qui se passe en France. La constitution particulière des colonies françaises est supprimée en 1808 lors de la réorganisation de la Prusse.

A la fin du XIX^e siècle, la communauté française de Berlin compte environ 6.000 personnes et s'appuie sur plusieurs paroisses et institutions. Le légendaire huguenot est désormais lié aux succès de la Prusse triomphante, unifiant le Reich, alors que la France devient l'ennemi héréditaire.

Dans les écrits de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle en Allemagne, les huguenots ont une image très flatteuse : esprit d'entreprise, goût du travail, sens de l'épargne, fidélité, solidité morale, sens de la famille, piété protestante, niveau culturel, loyalisme politique. C'est à l'opposé de l'image que l'imaginaire collectif se donne alors des Français : superficiels, immoraux, impulsifs, vaniteux, versatile... L'accent est mis sur leur parfaite assimilation, faisant d'eux, selon une expression de Bismarck « les meilleurs des Allemands ».

Conclusion

L'héritage huguenot français n'a-t-il pas laissé de traces ? Il est bien évident que si ! Les plus visibles étant les traces institutionnelles, les innombrables noms propres ou termes du vocabulaire.

Mais, plus en profondeur, on peut avancer que la présence huguenote a contribué à développer un esprit éloigné du chauvinisme prussien et d'un nationalisme étroit, un esprit de loyauté envers l'Etat, certes, mais dans une perspective européenne. Quoiqu'on dise de la Prusse (et avec raison), là où cette présence s'est exercée, elle a contribué à en faire un pays tolérant, où ont cohabité plusieurs confessions, y compris les Juifs, ce qui était exceptionnel à l'époque. J'en ai reçu divers témoignages. Berlin, à la différence du reste de la Prusse, se caractérise par une tournure d'esprit, un style plus léger à l'image de cette Weissbier, introduite par les français (la lourde bière de brasserie est allégée par du jus de fruits ; cette boisson, typiquement berlinoise, se déguste dans de gracieuses coupes de verre. Le manger et le boire étaient aussi signes de tout un art de vivre).

Ces témoignages recueillis valent aussi pour la terrible époque du nazisme. Pour ne citer qu'un fait : lors du jubilé du 250^e anniversaire de l'Edit de Potsdam, en 1935, que le

national-socialisme avait voulu à sa gloire, on est frappé par l'insistance des prédicateurs à rappeler que l'Eglise Réformée de France, au moment de l'Edit de Fontainebleau, était déjà une « Eglise confessante » et on recommandait à Hitler d'imiter l'exemple de tolérance donné par le Grand Electeur (L'Eglise confessante allemande, tendance Niemöller, opposée au totalitarisme nazi, venait de s'organiser en 1934).

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 24 JANVIER 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non-résidant; MM. Dalle, Doria et Marzeau, correspondants.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. le docteur Jean Lauret et de M. Jean-Charles Lheureux, élus, l'un président, l'autre vice-président, pour exercer ces fonctions pendant l'année 1986.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président sortant, procède à la passation de ses pouvoirs de président.

M. le docteur Jean Lauret, nouveau président, reçoit de ses mains les clefs de l'Académie, prend place au fauteuil présidentiel et remercie ses confrères :

Mon cher président,
Mes chers confrères,

C'est un grand honneur que vous me faites en m'offrant le fauteuil de président pour l'année 1986. Je vous en remercie de tout cœur et j'en suis fier.

La tâche m'apparaît lourde.

Le président d'un groupe en est l'image, sur laquelle on juge l'ensemble des membres.

J'ai dans ma vie assuré plusieurs fois cette fonction ; jamais je n'ai éprouvé autant de responsabilité.

L'Académie n'est ni un cercle taurin, ni un club de service ; c'est une vieille dame dont la réputation ne tolère ni négligence, ni incompétence ; l'humour doit y être toujours de bon goût.

On m'a dit : « Un an, c'est vite passé ! » ; certes, mais durant un an mes gestes et mes paroles seront relevés et consignés dans des Bulletins et des Mémoires, qu'un jour consulteront, curieux ou jaloux.

Si l'Immortalité académique ne nous préserve pas de la mort, elle fige nos défauts ou nos lacunes.

Mais je reconnais que cette lourde tâche est facilitée par des aides multiples.

La première est fournie par l'exemple du président sortant. Certes, je n'atteindrai jamais ni la prestance ni l'éloquence du bâtonnier Marcel Fontaine, du moins essayerai-je de poursuivre ses efforts pour préserver la Romanité de notre ville et l'intégrité de son patrimoine.

Les conseils des anciens que l'on appelle les Sages, évitent au néophyte impair et bévue, tout comme la studieuse lecture des Mémoires et des Bulletins.

La conduite des séances m'a toujours parue sans problème. Il règne dans nos salles une atmosphère paisible qui est due à votre courtoisie et votre bienveillance. Je suis sûr, mes chers confrères, que j'aurai, dans un an, à vous en remercier.

Mais l'aide la plus efficace et la plus précieuse est celle que le président trouve à sa droite et qui aujourd'hui me fait cruellement défaut.

Vous savez tous l'immense labeur qu'accomplit dans notre Compagnie le secrétaire perpétuel, mais ce que l'on ne doit pas oublier c'est que cette tâche est assurée par Pierre Hugues depuis 1966, c'est-à-dire depuis vingt ans.

Je forme le vœu, et pour lui et pour nous, qu'il retrouve sa place le plus rapidement possible à cette table.

Je n'ai pas de programme à soumettre, mais je dois vous assurer que j'essayerai d'accomplir mes fonctions de mon mieux.

J'ai pris connaissance des Statuts et du Règlement que je promets de respecter.

J'ai deux souhaits à formuler et à soumettre au Conseil des Anciens.

Le premier est de constituer une mémoire orale de nos intervenants en enregistrant leurs communications. Platon préférait, dit-on, l'oralité à l'écriture, je pense qu'elles se complètent et qu'avec les techniques faciles d'enregistrement, l'Académie doit adopter cette nouvelle forme de communication.

Le second est d'ouvrir les salles de notre hôtel une heure, les vendredis où nous ne tenons pas séance. Pour le président ce sera une façon de prendre connaissance du courrier et des envois, pour les membres une occasion de se retrouver et de profiter des trésors de notre bibliothèque.

J'en ai terminé ; j'espère n'avoir rien dit de trop, mais il faut que je rende un hommage à celui qui était à ma place il y a vingt ans et à qui je dois d'y être aujourd'hui :

André Nadal. Pour le faire je conclurai mon propos en citant les deux premiers vers de la dernière strophe du *Cimetière marin* :

*Le vent se lève !... Il faut tenter de vivre !
L'air immense ouvre et referme son livre.*

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Lucien Frainaud.

L'Académie a reçu en hommage :

Mme Claude Gaidan, *Vie laborieuse d'une famille huguenote du XVII^e siècle à nos jours*, Nîmes, 1985 ;

Arnaud de Cazenove, *Les verriers du Languedoc*, s.d. ;

Maucombe, *Histoire de Nîmes, réédition*, Lacour, Nîmes, 1985.

M. Victor Lassalle présente une communication intitulée : *Les musées de Nîmes de 1839 à 1880*. En voici le résumé :

De 1830 à 1881, le musée qui avait été créé en 1823 dans la Maison Carrée s'est enrichi par des acquisitions d'origines diverses. Le produit des découvertes archéologiques faites à l'occasion de travaux exécutés dans la ville ne cesse d'affluer. L'Etat donne des œuvres récentes (surtout des peintures, mais aussi des sculptures) acquises aux Salons. La Ville achète des œuvres récentes aux expositions organisées à Nîmes tous les deux ans. Viennent s'y ajouter les dons et legs des particuliers. Des dépôts d'œuvres anciennes sont faits par le musée du Louvre. Enfin, la Ville accepte le legs de l'Anglais Robert Gower, qui lui apporte plus de 400 peintures et sculptures des écoles française, italienne, flamande et hollandaise. En 1878, les collections comportaient plus de 600 tableaux et sculptures et environ 2.000

objets. La saturation du local prestigieux mais exigü qui les abritait était totale.

Pour y remédier, la municipalité, présidée par Adolphe Blanchard décida de créer dans les locaux de l'ancien hospice d'Humanité du boulevard Saint-Antoine (l'actuel boulevard Victor-Hugo) un Palais des Arts qui réunirait la bibliothèque, le musée, l'école de dessin et l'école de musique. Les aménagements destinés aux deux premiers furent entièrement réalisés entre 1875 et 1880. Mais l'occupation de ces locaux par le musée fut éphémère. Une nouvelle municipalité, présidée par Ali Margarot, qui fut installée au début de 1881, donna la priorité aux problèmes de l'enseignement, remit aussitôt en cause l'affectation des locaux de l'ancien hospice d'Humanité et y transféra le lycée, auquel ne pouvait plus suffire l'ancien collège des Jésuites qui l'abritait jusqu'alors. Les collections archéologiques allaient être installées dans l'ancien collège des Jésuites, avec la bibliothèque, tandis que les collections artistiques se verraient affecter un local au square de la Mandragore.

Cette communication est accompagnée de nombreuses diapositives.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 26 JANVIER 1986

En raison des travaux entrepris à l'Hôtel de Ville, la séance publique annuelle s'est tenue dans le grand amphithéâtre du Centre Pablo Neruda. Elle était placée sous la présidence d'honneur de Mme Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement, et de M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur de l'Académie.

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Guy Pigoullié, président d'honneur statutaire.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, membres résidants ; ainsi que de nombreux correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Claude Eschollier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Lar-

mat, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le docteur Lucien Simon.

Preennent la parole :

Mme Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement, pour allocution sur le thème de la solidarité ;

M. le docteur Jean Lauret, président : *La naissance de la Féria de Nîmes (1952)* ;

M. le bâtonnier Marcel Fontaine, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1985* ;

M. le professeur René Bosc : *Deux protagonistes de l'inoculation variolique au XVIII^e siècle : J. Razoux et P. Baux, médecins à Nîmes.*

Au début de la séance, M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités, avait tenu à rendre compte à l'Académie de l'activité culturelle de la municipalité pendant l'année 1985.

Parmi les personnalités présentes au sein de la très nombreuse assistance, citons : M. le docteur Gilbert Raynal, conseiller général, représentant M. Gilbert Baumet, président du Conseil général du Gard ; M. Castelnau, maire-adjoint de Nîmes ; M. le docteur Camille Lapière, adjoint ; M^e Bernard Durand, conseiller municipal, délégué aux Affaires culturelles ; Mme Biron, conseiller municipal ; Mme Challe, premier président de la Cour d'Appel ; M. Prouhet, procureur général ; M. le capitaine de frégate de Roquefeuil, commandant la B.A.N. de Nîmes-Garons ; M. le chanoine Dalverny, vicaire général, représentant Mgr Jean Cadilhac, évêque de Nîmes ; M. le bâtonnier Jean Ménard ; M. le pasteur Grossi, président du Consistoire.

SEANCE DU 7 FEVRIER 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Eschollier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le docteur Lucien Simon, membres résidents ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident ; ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Robert Debant, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Charles Lheureux.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 janvier et de la séance publique du 26 janvier sont lus et approuvés.

L'Académie a reçu en hommage :

Idebert Exbrayat, *Calvisson, village huguenot, 1561-1914*, Nîmes, 1985 ;

Louis Leprince-Ringuet, *La renaissance de la Recherche à l'X*, Paris, 1985 ;

Catalogue de l'exposition « De la bibliothèque Séguier à la Médiathèque », Nîmes, 1985 ;

Catalogue de l'exposition Gaudi, Nîmes, 1985 ;

La France Latine, 4^e trimestre 1985 ;

Aimé Vielzeuf, *Les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale dans le département du Gard*, Conseil général du Gard, Nîmes, 1986.

M. Lucien Frainaud, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 1985 et la situation comptable au 31 décembre 1985, ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 1986.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité après les explications détaillées de M. Lucien Frainaud et la présentation du rapport du commissaire aux comptes, M. le président René Panet, lequel adresse ses félicitations au trésorier pour la tenue de ses comptes.

M. le président, à son tour, félicite M. Lucien Frainaud au nom de l'assemblée. M. le bâtonnier Marcel Fontaine intervient pour formuler le vœu de voir l'Académie consacrer une partie de ses disponibilités à l'aide aux chercheurs du département.

Conformément à l'article 60 du règlement, le président constitue la Commission des finances et la Commission des publications. Deviennent membres de la Commission des finances : M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le pasteur René Château, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. Aimé Vielzeuf, ainsi que M. Lucien Frainaud et M. le président René Panet. Deviennent membres de la Commission des publications : M. Jean Roger, M. Félix Villeneuve,

M. Christian Liger, M. Guy Dupré, M. André Nadal et M. Aimé Vielzeuf.

Sur proposition du président, l'Académie adopte un vœu tendant à ce que la municipalité de Nîmes baptise une rue de la ville du nom du professeur Octave Nadal disparu en 1985.

A partir du 14 février la salle de l'Académie sera ouverte, à partir de 17 heures, aux membres de la Compagnie, tous les vendredis où une séance ne sera pas prévue.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un nouveau membre résidant pour occuper le fauteuil de M. le docteur Jean Paradis, décédé en 1985. M. Georges Sapède est élu à l'unanimité des membres présents.

Le président annonce que M. Georges Sapède sera reçu le vendredi 11 avril 1986 en présence de M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, membre non résidant de notre Compagnie.

La parole est ensuite donnée à M. Jean-Marc Roger, correspondant, qui présente une communication, illustrée par la projection de nombreuses diapositives, sur : *L'habitat chalcolithique en Vaunage*, dont voici le résumé :

En l'état de nos connaissances le peuplement de la Vaunage débute au *Néolithique moyen* avec la culture chasséenne que l'on situe à cheval sur les 4^e et 5^e millénaires avant notre ère. Le gisement du Puech de la Fontaine à Congénies nous a livré une aire rectangulaire matérialisée par des poteaux et un foyer central paraissant appartenir à une cabane.

Le *Néolithique final* (culture de Ferrières) lui succède vers 2600 (après une phase récente) avec plusieurs gisements tels que Bois de Mintau (Calvisson), ou la cabane de Raynaud (Aigues-Mortes). L'architecture du groupe de Ferrières est encore très mal connue, signalons cependant que

nos travaux au Mas de Miraman (Commune de Nîmes) ont mis en évidence un muret en pierre sèche annonçant la technique des constructeurs fontbuxiens (Roger, 1981).

Le groupe de Fontbouisse succède à celui de Ferrières vers 2300 avant notre ère. Au chalcolithique, l'architecture vernaculaire connaît son apogée. Nous disposons en Vaunage de cabanes à double abside comme celles du Pesquier à Congénies ou à façade rectiligne comme à la Queyrolle (Calvisson).

Deux gisements situés sur la commune de Calvisson (Cantaperdrix et la Queyrolle) présentent une originalité architecturale : la couverture en fausse voûte obtenue par le décrochement des rangées de dalettes.

A Cantaperdrix les structures semi-souterraines à couverture en pierre sèche communiquent avec les cabanes. A la Queyrolle la complexité de l'architecture est plus grande encore puisqu'un couloir long de 10 m permet d'accéder à la logette.

Mais dans d'autres régions du Languedoc oriental des cabanes sont réalisées exclusivement en matériaux périssables et en terre.

Les petites communautés campaniformes occupent conjointement la Vaunage. Deux structures ont été fouillées : l'une au Bois Sacré (Saint-Cômes et Maruéjols) par J.-L. Roudil, l'autre à Maupas (Calvisson) par nous-même. Jean-Louis Roudil et son équipe ont interprété ces structures renfermant un dallage comme des fonds de cabane à superstructure en matériaux périssables. Un débat est ouvert depuis que Jean Guilaine a fouillé en Languedoc occidental (Médor, Aude) un fossé très bien conservé qui pourrait être rapproché des structures de Vaunage.

L'architecture du Premier Age du Bronze est sans nul doute très mal connue. On situe cette période entre 1800 et 1500 av. J.-C. Le gisement des Iragnons-Perrier dont nous assurons la direction de la fouille depuis cinq ans devrait

permettre de préciser le plan d'un hameau établi à proximité de la mare des Bouillons à Vergèze (Gard).

On voit donc apparaître après les habitats en matériaux périssables du Néolithique moyen, les premières cabanes certifiant les pierres sèches dans la réalisation des murs : Au mas de Miraman (Néolithique final). (Les alignements de pierres sèches déterminant des cases de la station néolithique Montbeyre-La Cadoule à Thérans (Hérault) sont attribués par G.-B. Arnal au groupe chasséen auquel correspond la fréquentation la plus forte du gisement.) Mais c'est avec le groupe de Fontbouisse que la pierre sèche devient l'élément fondamental de l'architecture domestique. Ce qui semble traduire une certaine sédentarité des populations. Par contre le groupe campaniforme et les cultures de l'Age du Bronze en Vaunage adoptent à nouveau la technique de construction en matériaux légers pour des raisons liées sans doute à leur économie.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 21 FEVRIER 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non-résidant ; ainsi que de nombreux correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Charles Lheureux.

En début de séance, M. le président Jean Lauret prononce l'éloge funèbre de M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant, décédé à l'âge de 85 ans. M. le docteur Jean Lauret évoque la brillante carrière scientifique de cet éminent universitaire d'origine bitteroise : après avoir obtenu une licence de Sciences naturelles en 1921, Hervé Harant poursuivit ses études, obtenant le doctorat en médecine en 1929, puis celui de pharmacie en 1936. Directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, correspondant permanent de l'Académie de Médecine, M. le docteur Hervé Harant fut l'auteur de remarquables études dans diverses publications savantes. Par ailleurs, il a résumé sa vie, jusqu'à la dernière guerre, dans un ouvrage original intitulé : *Passé antérieur d'un naturaliste médecin*. Il fut titulaire de la chaire de parasitologie à la Faculté de Montpellier.

Après sa retraite montpelliéraine en 1968, il contribua à la création de l'antenne nimoise de la Faculté de Médecine.

Elu membre non-résidant de l'Académie de Nîmes en 1969, il participa à diverses reprises à ses travaux. C'est ainsi, en particulier, qu'il traita de l'Ecologie lors de la séance publique solennelle de 1980. Sa dernière intervention remonte à mars 1982, date à laquelle il présenta une communication intitulée : *Du bon usage des médicaments*.

Le docteur Hervé Harant était un humaniste, un travailleur acharné et aussi un cœur généreux.

« De son discours d'usage prononcé le 6 novembre 1964, lors de la séance solennelle de rentrée des Facultés de l'Université de Montpellier, conclut M. le docteur Jean Lauret, je retiendrai la conclusion : « La seule grandeur valable pour l'homme est la pleine conscience de l'humilité de sa condition. »

Après que l'Académie eut observé une minute de silence à la mémoire de son membre disparu, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février est lu et approuvé.

L'Académie a reçu en hommage :

Aimé Vielzeuf, *En Cévennes et Languedoc, au temps des longues nuits*, Nîmes, 1985 ;

Joseph Bouche, *Vallabrègues en plein soleil*, Nîmes, 1986 ;

Joseph Bouche, *Farandole provençale*, Nîmes, 1984 ;

Daniel-J. Valade, *La belle respire*, Nîmes, 1986 ;

Adrienne Durand-Tullou et Yvette Chassin du Guerny, *Bonahuc au cœur des Cévennes*, Cévennes-Magazine, Alès, 1985 ;

Adrienne Durand-Tullou, *L'homme face à la maladie en Cévennes et sur les causses gardois*, Alès, 1985.

Le président ayant fait état de la correspondance et confié à M. Jean Roger la mission de représenter l'Académie à la cérémonie organisée à Marseille par l'Ordre de Malte et la municipalité phocéenne, en l'honneur du Bailli de Suffren, M. Joachim Durand présente M. Marcel Argenson, correspondant, auteur de deux monographies sur *Le Chambon-sur-Luech* et sur *Aigaliers*.

La parole est donnée alors à M. Marcel Argenson dont la communication porte sur *Un village cévenol sous la Révolution : Sénéchas*.

La communication est précédée d'une remise de cartes faisant ressortir le relief très accidenté du pays : deux chaînes de montagne de 500 m d'altitude séparant trois vallées à 250 m.

Un village : Sénéchas, pays des ancêtres de Marcel Argenson.

Au moment de la Révolution, c'était une paroisse peuplée de 1.400 âmes ; devenue commune en 1790 elle fit l'objet d'une partition en 1839, la moitié sud ayant constitué alors la commune du Chambon. Actuellement les deux communes ne totalisent plus que 350 habitants.

La communication a fait l'objet de trois chapitres.

Evénements politiques religieux

Deux projets de cahier de doléances furent établis, l'un par Antoine-François Robert, seigneur de Vern, l'autre par Joseph Dumazert, premier consul. Les deux projets furent fusionnés et le cahier fut adopté par 55 habitants, âgés de plus de 25 ans inscrits sur les rôles des impositions, réunis le 14 mars 1789 dans la cure dont le desservant était le prieur Julien. Les deux co-rédacteurs et Alexis Bondurand, qui allait devenir le premier maire de la commune, vinrent à Nîmes présenter le cahier. Dès maintenant étaient connus ceux qui allaient occuper le devant de la scène : le prieur Julien, Antoine-François Robert, Joseph Dumazert et Alexis Bondurand.

Des surprises désagréables attendaient Robert à son retour de Nîmes : perte de ses droits seigneuriaux, versement d'une contribution patriotique de 100 livres et brûlement de son banc paroissial.

Quant au prieur il entra en conflit dès le printemps 1790 avec le maire Alexis Bondurand auquel il ne voulait pas donner la clé d'un local occupé autrefois par le vicaire avant la création de l'annexe paroissiale du Chambon et dont la jeune municipalité avait besoin, pour tenir ses séances. D'autre part, Julien refusa de prêter le serment exigé par la Constitution civile du clergé et regretta amèrement la nationalisation des biens du clergé qui se traduisait pour lui par l'attribution d'un traitement inférieur au rapport de la dime.

Le vicaire du Chambon refusa aussi de prêter serment.

Le 5 janvier 1792 un prêtre constitutionnel, Etienne Blanc, se rendit à Sénéchas pour prendre possession de la paroisse, mais, violemment pris à partie et même menacé de mort, il dut rebrousser chemin. Julien continua à assurer le service jusqu'au mois de juillet. Mais à partir du camp de Jalès, auquel il participa, il vécut dans la clandestinité.

Sénéchas resta sans prêtre jusqu'au 4 novembre, jour où un prêtre constitutionnel, Clément Pradel, put enfin prendre ses fonctions.

En 1793, ce sera la Terreur. Un habitant du pays sera condamné à mort le 26 décembre par le Tribunal criminel de Nîmes pour avoir arraché l'arbre de la Liberté.

Quant à Pradel il devait quitter le 17 janvier 1794 une paroisse où il n'avait plus sa place alors qu'avait été institué le Culte de la Raison.

Après la chute de Robespierre, la réaction thermidorienne se traduisit par des menaces à l'encontre du maire révolutionnaire, Hippolyte Bondurand, qui démissionna. Son frère, Alexis — maire en 1790-1792 — le remplaça. Avec la loi de Prairial (30 mai 1795) les paroissiens purent se réunir dans les églises, mais sans la présence de prêtres, car il ne s'en présenta aucun à la mairie pour se faire décerner l'acte de soumission aux lois de la République. Mais Julien n'était pas loin et les autorités l'accusaient de fanatiser le pays.

Le Concordat de 1801 devait amener la pacification des esprits.

Les Sénéchassois et le recrutement des armées

La garde nationale créée au début de 1790 n'avait été « mise en activité » qu'en juin 1791, le contingent de « volontaires » ayant alors été fixé à 23.

Pour faire face à la première coalition, voici comment ils furent appelés en 1793 :

— le 22 mars, 13 hommes se firent inscrire sur le registre ouvert à cet effet ;

— le 10 mai, comme il n'y avait plus de volontaires on procéda au tirage au sort, à deux degrés, pour en désigner 5 ;

— le 28^e juillet, il y eut encore un tirage au sort pour 5

autres, ce qui donnait un total de 23 hommes comme arrêté en 1791.

Le 15 août, les édiles, tout en protestant de leurs sentiments républicains, firent part de leurs réticences aux directoires du district et du département en invoquant la nécessité de conserver au pays des hommes robustes en raison d'une part des troubles qui affectaient le département de la Lozère (allusion à la révolte de Charrier), d'autre part, des importants travaux des champs sans compter qu'une certaine épidémie en retenait un grand nombre dans leur lit...

Ces recrues ne mettaient par ailleurs aucune hâte à rejoindre l'armée et on dut leur réitérer les ordres de départ. Les autorités déploraient en outre des retours irréguliers au pays (faux certificats de maladie, fausses permissions).

Après Thermidor les autorités renoncèrent, semble-t-il, à faire la chasse aux insoumis, et en 1798 le Commandant de la Place d'Alais se plaignit qu'il n'y ait eu, cette année-là, aucun conscrit à Sénéchas.

Les Sénéchassoises n'étaient donc pas curieux d'aller visiter, avec le général Bonaparte, l'Italie ou les Pyramides.

La vie quotidienne

La population était surtout composée de travailleurs de terre. Au recensement de 1795 figurait comme tel Robert, ci-devant seigneur de Vern, qui avait donc pratiqué le retour à la terre.

La misère était grande. Dans le cahier des doléances le pays était qualifié d'Arabie Pétrée de la France... sans le pétrole. Le tableau était certes noirci car on demandait une réduction des charges « pour dédommager ce misérable pays ». La consommation de châtaignes était la nourriture de base, estimée à 2 livres par jour pour chacun des 1.370 habitants et on dut recourir aux emprunts forcés pour l'achat de grains afin d'éviter la famine. On eût aussi re-

cours aux visites domiciliaires lors des réquisitions de porcs, de laine ou pour s'assurer qu'il n'y avait pas deux qualités de pain.

Car tous n'étaient pas également frappés ; des agriculteurs achetèrent des biens nationaux. De son côté Alexis Bondurand avait acheté les terres du prieuré pour 5.425 livres alors que le salaire d'un travailleur de terre variait de 12 à 30 sous, suivant les saisons, par jour.

Les plus pauvres trouvaient un complément de ressources en descendant dans le bas pays pour la moisson, alors que d'autres élevaient les enfants des hospices de Montpellier, Nîmes ou Alais.

Les chemins étaient plus que médiocres, ce qu'expliquait en partie le relief. De nos jours encore les routes sont difficiles. Pour s'en convaincre était proposé un circuit sur les crêtes...

L'instruction était rudimentaire. La plupart des gens étaient illettrés et un maire, officier de santé, commençait une lettre par un : « Je suis été instruit » !

Mais dans ce pays de misère tout n'était pas malheur. Et la communication prenait fin sur l'évocation d'un carnet blanc : le mariage, en 1820, par devant Joseph Dumazert, adjoint au maire, du fils d'Alexis Bondurand, maire sous la Révolution, avec la fille d'Antoine-François Robert, maire de la Restauration.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 7 MARS 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, membres résidants.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Charles Lheureux.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 1986 est lu et approuvé.

A l'unanimité, Mme Georgette Tailhades, M. Jean-Pierre Nègre, ingénieur agronome, et M. le docteur Aimé Tempier sont élus comme correspondants.

M. le président Jean Lauret rend compte de la proposition de la Commission des publications de retenir trois communications pour paraître dans les *Mémoires* de l'Académie au titre de l'année 1985. Ce sont *Sociétés animales et humaines* par Félix Villeneuve, *Rencontres franco-allemandes de 1919 à 1933*, par M. Jean Roger, et *Marc Bernard, critique littéraire, et la littérature prolétarienne*, par M. Jean-Charles Lheureux.

La parole est ensuite donnée à M. Jean Groffier, correspondant, qui présente une communication sur : *Présence Wisigothe dans le Midi de la France*. En voici le résumé :

Les Wisigoths

Contrairement à ce que la légende perpétue, les Barbares ne se présentent pas tous à la fois, ni comme une marée de sauvages. Ce sont, en réalité, des tribus portant avec elles des traditions. Longtemps les historiens ont voulu voir dans ces grandes migrations celtique, germanique et slave des populations d'origine aryenne. C'est très contestable en ce qui concerne les Germains dont certains groupes (Goths, Danites, Angles, Saxons, Normands) sont nettement d'origine scythique, par conséquent sémitique. (Les Saxons n'étaient autres que les Sakaï-Suna, fils d'Isaac, ou Israélites du nord).

Que trouvent-ils leur barrant la route ? Ce sont leurs frères, les auxiliaires, qui défendent les *limes* et les fortins romains. La fraternité joue. Des groupes s'infiltrèrent. Gens décidés, habitués à la vie rude, ils se ruent par les brèches et c'est la panique. Souvent quelques milliers d'individus à peine, avec leurs troupeaux, leurs chariots et eux-mêmes talonnés par d'autres groupes. Là où ils s'installent ils seront rapidement absorbés par une civilisation qui leur est

supérieure. En deux générations ils auront perdu leur langue et leur peuple s'assimilera.

Les chefs formeront temporairement une aristocratie, mais qui aura bientôt partie liée avec les consuls romains restés en place.

Ce sont les Wisigoths qui marquent le plus profondément la Narbonnaise, en réalité peuple peu nombreux, mais vainqueur par ses audaces et, on le reconnaîtra par la suite, porteur d'une civilisation architecturale élaborée et d'une origine orientale peut-être altérée par les migrations, que l'on a attribué un peu vite à son besoin de se protéger sur place, et qui se traduit en réduits fortifiés : châteaux inaccessibles, ponts, tours, tombes, dalles funéraires.

Bien sûr, au début ils détruisent en les pillant les villas isolées et, à leur recherche, s'insinuent dans les hautes vallées. Aujourd'hui dans les types d'individus si diversifiés des Cévenols, on retrouve des silhouettes massives wisigothes, tout comme dans les Pyrénées d'ailleurs.

Installation

Les Wisigoths s'installent et les gouverneurs romains sont toujours en place. Compromis avec ces nouveaux-venus qu'on appelle fédérés et qui répondent à l'ambition de certains usurpateurs locaux du pouvoir.

Vers 406-407, les troupes gallo-bretonnes combattent les Vandales, les Alains, les Suèves et autres, et faisant sécession proclament un légionnaire des leurs, sans doute Breton, empereur sous le nom de Constantin III. Ses deux prédécesseurs ont été assassinés par ceux qui les avaient désignés comme chefs. Constantin plus avisé manœuvre et entraîne ses partisans dans une grande randonnée.

Après quelques nouveaux ralliements et conquêtes en Gaule, Constantin III choisit Arles comme capitale et s'oppose à Honorius, l'empereur en titre, qui a sa cour à Ravenne, alors que Rome est assiégée par les Wisigoths. Ho-

norius négocie avec Alaric, roi des Wisigoths, et ensuite avec son successeur Athaulf, engageant ses guerriers comme auxiliaires et leur chef en qualité de général de l'Empire. Il décide ces Wisigoths tantôt fidèles, tantôt rebelles à s'installer dans la Narbonnaise pour ainsi s'en débarrasser.

D'accord, Athaulf qui boit dans des calices d'or volés au cours de ses pillages, emporte toutefois dans son butin Galla Placidia, la sœur de l'empereur Honorius qu'il épouse à la gothique, selon le rite arien, en Italie, puis à la romaine, à Narbonne en 414.

Fraternisation

Après les heurts et les pillages qui accompagnent les migrations armées, les Wisigoths malgré tout assez parsemés dans ce royaume démesuré qu'ils se taillent, cherchent un *modus vivendi* avec les populations locales à forte densité. Attaqués à leur tour sur leur flanc nord et ouest, chassés du Haut-Languedoc et de Toulouse, les Wisigoths du Bas-Languedoc ont à faire face à la pénétration mérovingienne.

C'est de cette époque que l'on doit dater leur implantation dans le sud des Cévennes.

On imagine cette invasion. En tête, des flots de cavaliers intrépides. Le succès des envahisseurs ne réside pas dans leur discipline mais surtout dans l'effet de surprise et leur rapidité. Au galop des troupes surgissent d'un peu partout et bousculent tout ce qui fait mine de résister. La confusion est inimaginable. Ils tombent en pleines vendanges dans la région de Narbonne. On se désaltère au vin jeune. Cela tourne à l'orgie. A la suite des coursiers, une longue file de chariots et de bestiaux, les femmes, les enfants. C'est une vraie mascarade que les Languedociens contemplent ébahis. Il y a des bagarres entre les envahisseurs. Sont-ce là vraiment les légions qui ont mandat de l'Empereur ?

Le rêve d'Athaulf est de recréer un grand empire wisigoth-romain. Ainsi peut-on expliquer son autorité sur les siens et son besoin de se concilier la collaboration des peuples en place.

Un seul danger, les Francs mérovingiens qu'il faut contenir. Mais les Cévennes ne se présentent ni comme un manège, ni comme un champ de bataille d'accès facile. Le pays se défend déjà par sa nature même.

Cohabitation

A l'usurpateur Constantin III on doit d'avoir protégé toute la Gaule méditerranéenne des Vandales, Suèves et Alains. Par leur installation les Wisigoths endiguent de leur côté la poussée des autres envahisseurs, Francs, Burgondes, et chassent d'Espagne les Vandales en s'établissant jusqu'à Tolède et au-delà. Peu à peu et pour trois siècles, revenant à des frontières qu'ils sont à même de défendre (ayant abandonné Toulouse), ils dessinent un royaume hispano-bas-languedocien (Espagne-Septimanie), arrivent graduellement à un compromis avec la population gallo-romaine quant au partage des terres. L'entre-pénétration du droit romain écrit l'emporte peu à peu sur le droit coutumier.

Longtemps deux sociétés subsistent parallèles avec leurs hiérarchies propres et leur type d'organisation. La noblesse romaine pactise sans s'entremêler à celle des chefs wisigoths. On s'associe un temps. Le nombre finit par s'imposer. On se mariera enfin entre communautés. Les Wisigoths forment de fait la petite minorité qui perd sa langue tout en laissant des noms qui se romanisent. Dans les Cévennes féodales, jusqu'au XIV^e siècle, toute la moitié méridionale, s'étalant du Vigan à l'est d'Alès, porte le nom de Gothie (voir l'*Atlas des Cévennes*). Et cette simple appellation démontre que les Cévennes se présentent toujours comme une frontière naturelle, une séparation entre deux climats.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU 21 MARS 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants ; M. le général Pierre-Henry Cothias, membre non résidant ; ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, membres résidants.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Charles Lheureux.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars est lu et approuvé.

L'Académie a reçu en hommage deux ouvrages :
Duc de Castries, *La Du Barry*, Paris, réédition, 1986 ;
Robert Clément, *Les Théâtres de Nîmes*, Nîmes, 1986.

M. le président Jean Lauret, après avoir donné des nouvelles des membres dont l'état de santé laisse à désirer, rend compte de la réunion des anciens présidents ayant eu lieu la veille, 20 mars, au domicile de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, à propos de l'affaire de l'hôtel Davé. M. Lucien Frainaud, trésorier, lit le texte de l'avenant au bail concernant M. Gibelin, locataire de cet hôtel.

Après les interventions de M. le bâtonnier Marcel Fontaine et de M. le président René Panet, le président Lauret rend compte de la proposition des anciens présidents d'accepter la donation faite par M. La Villedieu de sa bibliothèque de manuscrits et livres anciens, bibliothèque qui sera installée dans une salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de l'Académie.

Le président Jean Lauret précise selon quelles modalités la réception de M. Aimé Sapède se déroulera le vendredi 14 avril, à 17 h, en présence de M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, membre non résidant de notre Compagnie.

Il présente ensuite le calendrier des communications prévues au cours du deuxième trimestre de l'année 1986.

La parole est donnée alors à M. Sydney Forado, correspondant, qui présente une communication sur *La transmission de la culture antique à l'Occident par l'Islam*. En voici le résumé :

L'éminent spécialiste a proposé une étude particulièrement documentée sur les conditions dans lesquelles les éléments essentiels de la culture et de la science antique ont été transmis à l'Occident, et, en particulier au Royaume de France, par l'intermédiaire de relais islamiques.

M. Forado a présenté quelques-uns parmi les plus importants de ces relais : les bibliothèques d'Istanbul, de Tolède, de Cordoue, d'Ankara, de Téhéran, de Palerme... Il a analysé la richesse de ces dépôts scientifiques entre le 8^e et le 11^e siècles, et souligné l'influence déterminante de certains des plus hauts responsables politiques et religieux arabes (comme les Califes de Cordoue ou de Bagdad) qui, en protégeant de véritables collèges de savants de toutes origines et de toutes confessions, ont permis l'afflux de la pensée aristotélicienne et platonicienne vers les centres d'études occidentaux.

L'orateur a fait preuve de son énorme érudition notamment dans la description de la fameuse Maison de la Science de Bagdad au temps d'Haroun Al Rachid, et de la Bibliothèque de Cordoue, riche de quelque 600.000 volumes, et à laquelle était attaché en permanence un atelier de 170 femmes copistes.

Les filières de transmission de ce savoir furent également étudiées par M. Forado, et notamment la Sicile, les vallées du Rhône et de la Saône, les monastères... ces « Portes d'or », par lesquelles les arts et les lettres pénétrèrent en Occident, de même que des inventions aussi importantes et précieuses sur le plan de la civilisation, que le papier, l'algèbre, les chiffres dits « arabes » avec le zéro, la boussole et l'astrolabe.

Après le débat habituel, l'Académie aborde à nouveau comme prévu et annoncé l'affaire de l'Hôtel Davé. La décision est prise d'autoriser le bureau de l'Académie à signer un avenant au bail Gibelin dans les termes et selon les conditions précisées précédemment par M. Lucien Frainaud, trésorier. La gérance de nos immeubles sera confiée à M. François Penchinat.

La séance est levée à 18 h 30.

Nouvelle série

N° 96

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
2^e Trimestre 1986



◆
ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1986

SEANCE DU 11 AVRIL 1986

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidents ; M. le professeur Leprince-Ringuet, de l'Académie française, et M. le général Pierre-Henri Cothias, membres non résidents ; et de nombreux correspondants.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, absent excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Lucien Frainaud, trésorier.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Georges Sapède, élu membre résidant pour occuper le fauteuil rendu vacant par le décès du très regretté docteur Jean Paradis.

Le docteur Jean Lauret souhaite la bienvenue à M. Georges Sapède :

Cette séance est consacrée à la réception de M. Georges Sapède, notre nouveau membre résidant.

Avant de vous le présenter, permettez-moi, mes chers confrères, de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui, aujourd'hui, nous honorent de leurs présences et en particulier les membres des familles de Georges Sapède et de Jean Paradis.

Je salue M. le président Romanet, conseiller régional, et M. Raymond La Villedieu qui vient de faire don de sa bibliothèque à l'Académie.

Nous sommes fiers d'avoir parmi nous M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, académicien français et membre non résidant de notre compagnie depuis quinze ans, qui voudra bien nous dire quelques mots après la cérémonie comme le souhaitait le président qui le reçut en 1971, Jean Paradis.

Plus les habitudes sont vieilles, plus on a du mal à s'en débarrasser : elles deviennent des manies.

L'Académie de Nîmes a les siennes.

Elle aime accueillir celui qui a grandi près de l'amphithéâtre et non loin de la source ; qui a exercé une profession honorable dans ses murs. Ainsi quelques aimables juristes, quelques « bons docteurs », quelques doctes enseignants, auxquels se joignent quelques pieux ecclésiastiques en forment l'ossature.

Georges Sapède, vous ne répondez pas à ces critères et vous venez cependant d'être choisi et élu à l'unanimité par les académiciens nimois.

On doit en conclure que vous êtes un homme de grand mérite.

Vous êtes né à Salindres, vous avez parcouru la France et l'Algérie et vos activités récentes se déroulent à Alès.

La ville de Nîmes a reçu des apports du Levant et du Ponant, mais le haut pays a toujours participé à son essor, si bien que cette cité languedocienne est aussi provençale et cévenole.

Lorsque la convention supprima en 1793 l'Académie royale de Nîmes, son secrétaire perpétuel était un Alésien Jean-Julien Trélis.

Le Consulat, préférant Aristote à Platon, l'a fit renaître, sous le nom de « Lycée du Gard », qualification départementale qu'elle conserva après avoir retrouvé son vocable académique.

Il fallut attendre 1878 et Mac Mahon pour qu'elle rede-
vint l'Académie de Nîmes.

Sans doute les Alésiens en éprouvèrent-ils dépit, puisqu'ils fondèrent alors une Société scientifique et littéraire dont les Mémoires et compte rendus me révélèrent le cas d'un Nimois devenu Alésien qui présente avec vous, mon cher confrère, bien des analogies.

Charles Ferréol, né à Nîmes, avait fait de brillantes études au Lycée impérial de la ville et entra à l'École polytechnique. En 1815, le jeune officier de génie démissionne de l'armée... ou en est chassé ? Il cherche un emploi ; c'est à Alès qu'il le trouve, comme professeur de mathématiques au collège — mais comme vous Georges Sapède, ce matheux est curieux et comme vous il va obtenir de la Faculté d'Aix-en-Provence sa licence en droit et devenir avocat comme vous avez faillit le faire.

Sa carrière au barreau d'Alès ne l'empêcha pas de créer un journal où il put exprimer ses idées sur la vie sociale, économique et culturelle de la ville. Jusqu'à sa mort, au milieu du siècle dernier, il fut un des phares de la cité cévenole.

Les choses de la vie ont leur part de hasard ; une ren-

contre, une lecture, la curiosité d'un jour, le songe d'une nuit peuvent déclencher un processus qui assure une place à certains plutôt qu'à d'autres.

Mais le hasard ne profite qu'aux forts.

Essayons de vous mieux connaître.

Vous êtes né le 21 mai 1920 et passez votre prime enfance à Salindres ; vous faites vos études secondaires à Montpellier à l'Enclos Saint-François. Vous obtenez la première partie de votre baccalauréat de Lettres (latin-grec) et la deuxième partie de Mathématiques élémentaires.

Lettres ou Sciences, qu'allez-vous choisir ? Vous suivez l'exemple de votre père qui est ingénieur à la Compagnie Pêchiney et vous vous inscrivez à la Faculté des Sciences, puis vous entrez à l'École supérieure nationale de Chimie non sans suivre les cours de Droit.

A vingt deux ans vous êtes licencié en Sciences, ingénieur et marié.

Vous obtenez un poste dans l'usine de votre père à Salindres.

Votre nomination dans l'Unité de Gardane vous permet de poursuivre vos études de Droit à la Faculté d'Aix-en-Provence et d'obtenir votre licence.

Vous êtes tenté par le barreau, mais vous restez ingénieur, car votre famille se fonde avec, en 1942, la naissance de votre premier enfant : Françoise.

Votre mérite vous appelle à des postes variés où votre curiosité s'exerce. Vous passez de la recherche à la production, puis à la direction commerciale, ce qui vous amène à changer souvent de centres, toujours dans la même compagnie. Après Gardane, Saint-Auban, Alger, Paris ; mais c'est à Salindres que vous terminez votre brillante carrière en 1980.

En cours de route votre famille s'est agrandie ; après Françoise, Michèle, Bernard, Bruno et Christine naissent et grandissent. Trois filles et deux garçons qui tous ont réussi

leur vie : Hautes Etudes commerciales, Sciences politiques, Ecole normale supérieure de Fontenay, Ecole supérieure de Géologie de Nancy, Médecine. Ils sont maintenant installés et vous ont donné onze petits-enfants.

A cause de votre belle famille vous vous êtes installé à Nîmes, mais vous restez en contact avec le milieu industriel, commercial et culturel d'Alès.

Vous créez un journal d'annonces gratuites.

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès vous charge de missions diverses.

Vous êtes responsable de la section régionale de l'Association E.G.E.E. (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise). Cette association regroupe des cadres retraités qui mettent bénévolement leur expérience au service des petites et des moyennes entreprises.

L'Ecole supérieure des Mines vous charge d'enseigner aux futurs ingénieurs le Bien Dire et le Bien Ecrire.

Vous faites partie du comité de rédaction du *Petit Cévenol* où vous publiez de nombreux articles, car vous vous intéressez à l'histoire locale et à travers les événements, ce sont les hommes que vous étudiez.

C'est ainsi que vous écrivez des monographies sur : Le Siège d'Alès par Louis XIII, La Peste de 1721, La guerre des Camisards, La fondation d'une Ecole de Marine à Alès, La Symphonie cévenole de Vincent d'Indy, Le baron Jacques de Cambis, Le chimiste Jean-Baptiste Dumas.

Vous brossez les portraits de Cévenols proches de Voltaire comme : Charles-Auguste de La Fare, Jean Cavalier, Antoine Deparcieux, La Baumelle, le poète Florian (ce cabri parmi les loups), le châtelain de Vézenobres : Charles-François de Calvières, le marquis Philippe-Charles de Villeveille.

Avec quelques amis de la rédaction du *Petit Cévenol*, M. Romanet le président de la Chambre de Commerce, vous fondez une association ayant pour but de récompenser par

un prix en argent un écrivain parlant des Cévennes : Les Amis du Cabri d'Or.

Figurent dans le jury de ce prix trois académiciens nîmois : M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, président, MM. Aimé Vielzeuf et Christian Liger et des personnalités telles que M. Canstans, membre de la Haute Autorité audiovisuelle.

En 1984, vous êtes élu correspondant de notre compagnie.

Nous connaissons mieux maintenant l'homme que vous êtes, mais sait-on jamais tout sur quelqu'un ?

Lorsque je vous ai demandé : « Depuis quand écrivez-vous ? », vous m'avez répondu : « Je n'ai rien publié avant d'être à la retraite, mais toute ma vie j'ai fait des poèmes ».

Georges Sapède, chimiste, juriste, chef d'entreprise, rhéteur, écrivain, esprit curieux des choses et des êtres, vous êtes aussi poète.

Pour certains d'entre nous, ce sera peut-être votre titre de gloire.

Vous allez remplacer à l'Académie de Nîmes un homme exceptionnel, un grand humaniste, un médecin avec lequel j'ai collaboré pendant plus de vingt cinq ans et qui était aimé de nous tous, Jean Paradis.

C'est lui qui président en 1971 avait reçu M. le professeur Louis Leprince-Ringuet que les hasards de la vie ramènent aujourd'hui parmi nous, pour entendre l'éloge que vous allez faire de lui après avoir dit votre remerciement.

Je vous donne la parole.

M. Georges Sapède dit son remerciement et prononce l'éloge du docteur Jean Paradis :

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs,

En m'invitant à siéger dans votre vénérable Compagnie, vous m'avez fait un grand honneur mais je dois avouer

que le premier sentiment que j'ai éprouvé fut celui d'une grande surprise.

Comment en aurait-il été autrement, alors que ma vie, jusque dans ces dernières années, s'était déroulée dans le monde de la technique, bien éloignée des spéculations intellectuelles désintéressées telles que les pratiquent les hommes de culture dont vous êtes les authentiques représentants ?

De plus, vous m'aviez, quatorze mois plus tôt, désigné en qualité de membre correspondant. C'était honorer grandement un homme qui n'avait pour mérite que celui d'avoir gardé le goût de la culture classique et d'avoir manifesté une certaine inclination pour l'histoire et un certain intérêt pour Voltaire. Je me trouvais ainsi comblé par votre marque d'estime et de considération.

Comment, dès lors, ne pas être surpris par cette nouvelle dignité que vous venez de me conférer ?

Analysant les raisons qui avaient conduit votre choix et constatant que les hommes de science occupaient peu de place dans votre Compagnie, j'en étais venu, pour atténuer ma confusion, à penser que vous aviez simplement voulu combler cette relative vacuité. Mais, poussant plus avant mon analyse, je me suis demandé pourquoi votre Académie avait choisi, parmi les scientifiques, un homme de terrain, un technicien, plutôt qu'un savant ou un éminent professeur de l'Université.

Ce choix, j'ai pensé que vous l'aviez fait simplement pour distinguer l'un des représentants d'une race en voie de disparition, celle du technicien nourri, en son jeune temps, de latin et de grec. Il en reste encore quelques spécimens, survivants d'une éducation jugée à jamais surannée.

Les futures générations les considèreront, n'en doutons pas, comme des Australopithèques du monde de la technique.

En m'accueillant, en ce début de séance, vous m'avez adressé, Monsieur le Président, des paroles d'une grande amabilité, bien au-delà de ce qui convenait à mes mérites.

Recevant un scientifique, vous n'avez pas hésité à user d'hyperbole. Souffrez que je n'introduise dans mes remerciements aucune ellipse. Merci donc, mille fois, du portrait trop flatteur que vous avez fait de ma personne.

Il est vrai que l'art du portrait vous est familier puisque j'ai appris, à la lecture du discours prononcé par M. le président Joachim Durand, lors de votre réception à l'Académie, que vous aviez collectionné tous les prix de dessins durant votre scolarité.

Je sais aussi qu'en matière d'art, vous n'aimez pas Picasso. Vous me permettrez de m'en réjouir car je tremble à la pensée de ce qu'aurait été mon portrait si vous aviez été un disciple et un admirateur de ce Maître.

Quoiqu'il en soit, cet art du portrait, simple aperçu de la diversité de vos mérites, illustre, s'il en était besoin, l'extrême richesse des talents représentés dans votre Compagnie. C'est dire, Madame et Messieurs, combien je vous suis reconnaissant de me faire l'honneur de m'accueillir parmi vous.

J'avais, jusqu'à ce jour à votre endroit, estime et admiration. J'y ajoute aujourd'hui ma sympathie, me promettant, par mes efforts, de mériter la vôtre.

Je n'aurais gardé d'oublier, dans l'expression de ma reconnaissance, M. Louis Leprince-Ringuet, qui a bien voulu honorer de sa présence, mon entrée dans cette Compagnie, de même que M. le président Max Romanet, qui m'a fait l'amitié de venir écouter mes premiers balbutiements académiques. Ils font partie, l'un et l'autre, de ces hommes qui comptent — parmi leurs grands plaisirs — celui de faire plaisir aux autres.

Je viens de parler de l'honneur de me trouver parmi

vous. Soyez assurés que, si j'en apprécie toute l'étendue, c'est qu'il me touche à plus d'un titre.

D'abord, je l'ai souligné, parce que ma carrière professionnelle m'avait tenu éloigné d'une telle perspective. Elle s'était, en effet, déroulée dans un domaine où les chiffres sont rois et les lettres condamnées à un vocabulaire dont la rigueur et la précision n'ont d'autre objectif que celui de l'efficacité, fusse au prix de l'utilisation — bien souvent abusive — de termes empruntés aux langues étrangères.

Là, on parle de budget, prix de revient, rendement et bilans, quand ce n'est pas d'*engineering* ou de *cash-flow*. Le souci permanent est celui de la rentabilité et du profit, bien étrangers à ce que l'on appelle la culture qui, étant pure satisfaction de l'esprit, est par essence désintéressée. J'étais né dans ce milieu puisque mon père était lui-même ingénieur. J'ai eu la chance de trouver en ce père, un homme de culture et d'une grande finesse d'esprit. Ses goûts ont marqué les miens.

« Je crois, me disait-il à la fin de sa vie, que j'étais plus un littéraire qu'un scientifique. »

Cet homme modeste avouait ainsi, sans le vouloir, qu'il avait été l'un et l'autre.

En m'honorant aujourd'hui, c'est lui également que vous honorez. Soyez-en remerciés.

Autre titre de fierté, celui d'entrer dans une Compagnie dont les origines remontent loin dans le passé, puisque fondée par lettres patentes de Louis XIV en 1682, une Compagnie qui a compté parmi ses membres associés plusieurs personnages illustres dont certains ont fait l'Histoire de notre Pays.

Quand on s'intéresse, comme je le fais, aux choses du passé, comment ne pas éprouver de la fierté d'entrer dans un cénacle qui a compté, parmi ses membres, des faiseurs d'Histoire !

Enfin, dernier titre d'honneur, et non des moindres, celui d'avoir été désigné pour occuper le fauteuil d'un homme exceptionnel, j'ai nommé : le docteur Jean Paradis.

Homme exceptionnel, à n'en pas douter, car dépassant le cadre de sa spécialité professionnelle, il a su être un homme de pensée, un aristocrate de l'esprit, un sociologue au sens le plus complet du terme, soucieux de l'épanouissement de l'homme et ennemi de ce qu'il appelait la pollution mentale, au premier rang de laquelle il faisait figurer le fanatisme et l'intolérance.

C'est à Nîmes que Jean Paradis voit le jour, le 23 octobre 1904.

Son enfance est sans histoire tout comme l'est sa scolarité au Lycée de sa ville natale. Il gardera de sa jeunesse des amitiés de qualité auxquelles il restera attaché tout au long de son existence malgré les détours du destin.

La classe de philosophie est pour lui une étape importante : il a pour professeur un homme éminent, Michel Alexandre, un ami d'Alain, un de ces maîtres qui ont l'art de façonner les esprits au-delà de la simple transmission des connaissances.

A l'heure du choix d'une carrière, Jean Paradis hésite entre les Beaux-Arts et la Médecine. C'est déjà un trop plein de richesses.

Se conformant aux désirs familiaux, et sans doute contre sa profonde aspiration, il opte pour la médecine.

Mais, dessins et peinture resteront, sa vie durant, de féconds exercices pour donner libre cours à sa sensibilité et à l'élégance de sa vision du monde.

Après l'Internat des hôpitaux, il est reçu docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, avec pour sujet de thèse : « Le traitement de la blennorragie par les sels d'acridine ». Il a alors vingt-six ans.

Marié à une charmante Nimoise, il s'installe dans sa ville natale.

Spécialiste en Urologie, il voit s'ouvrir devant lui une carrière pleine de promesses. Les promesses seront tenues : il occupera successivement, à l'Hôpital de Nîmes, le poste de médecin-adjoint en urologie (1946-1951), puis celui de médecin-chef (1951-1969).

Durant 28 ans (de 1946 à 1974), il sera le président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins et siègera au Conseil national de cet Ordre de 1968 à 1973, date à laquelle il démissionnera.

Dans ces postes délicats, il donnera la mesure de ses capacités d'homme de contact inspirant confiance et respect et jouera là un rôle important et discret.

Ses qualités et son expérience le conduiront, la retraite venue, à occuper la vice-présidence de la Commission administrative du Centre hospitalier universitaire (1972 à 1979), une vice-présidence très active car la présidence est assurée par le premier magistrat de la ville, fort absorbé par ailleurs.

Telle est la carrière professionnelle du docteur Paradis. Elle suffirait, semble-t-il, à occuper dignement et pleinement une existence. Surtout, si on y ajoute une vie familiale harmonieusement complétée par la présence de deux enfants, une fille et un garçon.

Mais ce n'est en fait qu'un aperçu des activités de cet homme qui n'a pas fini de nous étonner.

Au cours de la dernière guerre, affecté en Alsace dans un service de Santé, le docteur Paradis se prend à méditer sur la tragique absurdité de ce conflit, sur ses origines et ses fatales conséquences.

Cependant, meurtri par la défaite, quand viendra l'occupation du territoire, cet homme de réflexion entrera dans l'action et ce sera pour y jouer un rôle de premier plan.

Membre de l'Armée secrète, il est proche du docteur Salan et du professeur Saintenac qui en sont les dirigeants. Il les remplacera quand ils seront, tour à tour, arrêtés et

deviendra chef départemental du Mouvement Uni de la Résistance (le M.U.R.).

Lourde responsabilité, exercée dans un climat de danger extrême. En ce printemps 1944, au n° 13 du boulevard Gambetta, on torture jusqu'aux limites de la mort.

Le 28 mars, un mercredi en fin de matinée, Madame Paradis, épuisée de veilles et d'inquiétudes, reçoit un appel téléphonique lui demandant si le docteur est là. A la réponse négative de Mme Paradis, la voix anonyme se borne à dire : « *Il ne doit pas rentrer* ».

Ces quelques mots venaient de sauver Jean Paradis d'un tragique destin !

Le rôle de ce dernier comme responsable départemental de la Résistance n'aura duré que quelques semaines. C'est dire le climat d'insécurité qui régnait alors pour ces hommes de devoir.

Réfugié dans la clandestinité, c'est dans la résistance ardéchoise que Jean Paradis servira jusqu'à la libération.

Rentré à Nîmes, il est nommé président du Comité de Libération et œuvre obstinément pour éviter, en ces temps troublés, les excès de la haine. Il n'hésitera pas, devant quatre cents délégués réunis en Avignon, à prendre la parole pour prêcher, si non l'apaisement, du moins la stricte application de la justice.

C'est dire l'élégance morale de cet homme qui, en toutes circonstances, se porte en défenseur de la dignité humaine.

En 1945, la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre avec palmes viendront récompenser sa conduite. En 1948, il sera fait Chevalier de la Légion d'honneur.

Soucieux d'améliorer le ravitaillement de la ville de Nîmes et de sa région, il se rend à Paris, en tant que président du Comité de Libération, auprès du ministre Ramadier. A celui-ci, qui lui demande de remplir imprimés et états justificatifs, Jean Paradis de s'écrier : « Jusqu'à

preuve du contraire, Monsieur le Ministre, les Gardois ne se nourrissent pas de papier ! »

Et c'est le retour de Paris. Triste retour : un terrible accident de voiture le laisse entre la vie et la mort. Après un an de convalescence, et plusieurs années de soins, l'orientation de sa vie prend un nouveau chemin.

Revenu à l'exercice de la Médecine, bien qu'attiré un moment par la politique dont il apprécie les fécondes responsabilités il va consacrer tout son temps libre à parfaire sa culture et mûrir ses réflexions.

C'est alors pour lui une période de grande effervescence intellectuelle. Atteint d'une boulimie de lectures, il fait commerce avec les grands auteurs classiques, les philosophes, les politiques, les historiens, les mystiques, les poètes. Il annote, établit des fiches, résume.

Sa bibliothèque s'enrichit de livres rares, de collections complètes. Il en dessine les rayonnages. Tout l'intéresse : les arts, le cinéma, le théâtre, la musique, les voyages. A une dame qui lui demande s'il a un violon d'Ingres : « Oui, Madame, tout un orchestre », répond-il.

Le cercle de ses relations parmi les intellectuels et les artistes s'agrandit de jour en jour : Henri Laborit, Josué de Castro, Lanza del Vasto, Lucien Coutaud, André Fraigneau, Paul Arbousse-Bastide, Roger Bastid, Edgar Maurin, Marc Bernard — et combien d'autres, conquis par la chaleur de son amitié !

Beaucoup seront ses hôtes dans son bel appartement de l'avenue Feuchères, ou dans sa maison de campagne de la route de Sauve, où règne une convivialité jamais en défaut. Certains jouiront de cette fraternelle hospitalité des mois durant.

L'un d'eux, ayant demandé l'autorisation de faire suivre ses livres, arrivera un jour avec cinq tonnes de matériel !

On le sait, Marc Bernard trouvera auprès de ses amis Paradis un asile apaisant pour y finir ses jours.

Comment dès lors, devant une telle qualité de cœur et d'esprit, l'Académie de Nîmes n'aurait-elle pas été séduite à son tour ?

Il y entre en 1949 et, bel exemple de longévité académique, y siègera durant trente-six ans. Il est accueilli par le président en exercice, Monsieur Gibelin, qui, tout en soulignant les mérites du nouvel académicien, insiste sur ses qualités d'artiste et ses connaissances en matière d'art :

« Nous attendons de vous des regards pénétrants sur des tendances de l'art contemporain et des études pleines de goût qui relèvent les beautés des chefs-d'œuvre et le mystère de leur création. »

Et de fait, Jean Paradis, dans sa réponse, dresse un parallèle entre l'Art et la Science et développe, de façon originale, ses propres conceptions.

Il est d'autant plus à l'aise dans cet exercice qu'il a la charge de faire l'éloge, non pas d'un mais de deux artistes qui l'ont précédé à l'Académie : Eloy Vincent, poète, journaliste et dessinateur de talent, et Fernand Pertus, peintre réputé pour la douceur de ses coloris et la délicatesse de sa touche. Deux hommes aux qualités exceptionnelles propres à séduire l'homme raffiné qu'est Jean Paradis.

Ce dernier trouve au sein de l'Académie un milieu idéal pour satisfaire sa soif de culture et son goût des échanges intellectuels. Dans une communication de juin 1954, il fait partager à ses confrères son admiration pour l'œuvre d'un de ses amis d'adolescence, André Fraigneau, qui, dans les milieux parisiens proches de Malraux et de Cocteau, se fait remarquer par d'incontestables dons d'écrivain et d'artiste.

Lors du jubilé littéraire de Marc Bernard, en 1980, le docteur Jean Paradis prendra la parole pour analyser de

brillante façon l'œuvre de son talentueux compatriote et ami.

En 1970, Jean Paradis est élu vice-président de votre Compagnie. En 1971, il en est le président. C'est le 23 janvier que le président sortant, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, installe son successeur en révélant à son auditoire que M. Paradis, étudiant de soixante-sept ans, prépare une thèse de doctorat ès-Lettres sur le fanatisme avec un éminent professeur de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales de Paris.

Le nouveau président, lors de la séance publique suivant son installation, prononce une allocution tout entière consacrée à l'illustration de l'Académie de Nîmes, la citant comme modèle de tolérance, un mot qui reviendra souvent sous sa plume et dans sa bouche.

Quelques mois plus tard, il lui appartiendra d'accueillir une brillante personnalité du monde de la Science et des Lettres, en la personne de M. Louis Leprince-Ringuet, élu membre non résidant. Ce sera l'occasion, pour le docteur Paradis, de faire l'historique de votre Compagnie, soulignant son ancienneté et les liens qui l'unissent à l'Académie française, soulignant également que des hommes illustres avaient tenu en honneur de s'y faire admettre comme membres associés, tels : Goethe, Napoléon, Talleyrand, Cambacérès et quelques autres grands personnages.

Brossant ensuite le portrait de l'éminent savant et professeur qu'est Monsieur Leprince-Ringuet, le président de conclure :

« Nous serons heureux chaque fois que vous nous ferez l'honneur de siéger autour de cette table. Nous attendrons avec impatience vos retours saisonniers vers les Cévennes pour avoir la joie de vous recevoir et quelquefois, nous le souhaitons, de vous entendre. »

Aujourd'hui, une fois encore, ce souhait se réalise, quinze ans après avoir été formulé. Qu'il me soit permis,

Monsieur Leprince-Ringuet, de vous remercier de donner, par votre présence, un éclat plus solennel à l'hommage que nous rendons aujourd'hui à la mémoire de celui qui vous avait accueilli en ces lieux avec, écriviez-vous dans votre lettre de remerciements, « tant de finesse et tant de charme ».

Enfin, dernière intervention marquante de Jean Paradis au sein de l'Académie, une communication intitulée : *L'Homme inachevé*, présentée en 1973. Cet exposé est l'aboutissement de la longue quête de ce penseur et de sa persévérante réflexion pour tenter de dégager quelques préceptes de sagesse à l'adresse des hommes de notre temps.

Il part d'un constat : la lente et singulière évolution du cerveau humain qui a permis à l'homme de passer de l'état d'animal à celui d'être pensant. Lente évolution où le cerveau reptilien s'enrichit du système limbique et du néocortex et transforme en homo sapiens l'australopithèque auquel nous faisons allusion tout à l'heure.

Le premier vivait il y a un million d'années environ. L'homo sapiens date seulement de 50.000 à 100.000 ans. C'est donc une toute récente apparition.

L'évolution continue. L'homme est inachevé. Il reste encore en partie soumis à son cerveau primitif dans ses comportements d'agressivité et de violence. Il convient, nous dit le docteur Paradis, de contrôler les pulsions sauvages du vieux cerveau. Tout ce qui dégrade l'homme, tout ce qui porte atteinte à sa dignité, doit être systématiquement combattu. Orientons l'éducation vers la connaissance et la maîtrise de soi.

Dénonçons la guerre qui est l'horreur du monde. Le réseau des frontières est une survivance de l'esprit de tribalisme.

Développons la conscience planétaire pour déboucher sur un comportement mondialiste. Alors peut-être, nous dit-

il, les hommes ne chercheront plus de maîtres à tuer mais des maîtres à penser.

Telle est, seulement ébauchée, la doctrine de cet homme au cœur généreux et à l'intelligence toujours en éveil.

Mais, Jean Paradis n'est pas seulement un doctrinaire. Il sait s'engager et être, pour la bonne cause, un sociologue d'action.

Membre directeur de l'Association des Citoyens du Monde, il est professeur à l'Institut des Etudes mondialistes et présente plusieurs conférences très remarquées au Château de La Lambertie à Sainte-Foy-la-Grande.

Adversaire résolu de toute idée de lutte armée, il adhère au Mouvement de la Paix.

Il est également membre de l'Association mondiale internationale pour l'Etude des Conditions de Vie et de Santé (l'A.M.I.E.V.), animée par Josué de Castro. Avec ce dernier, il fera plusieurs voyages d'études à Cuba, en Irlande, au Canada.

Militant d'Amnesty international, il intervient plusieurs fois, personnellement par ses écrits, en faveur des prisonniers politiques.

Tout ceci se fait sans éclat, avec le calme d'une conscience sereine mais avec la fermeté d'une révolte toute intérieure. En vain, chercherait-on à le faire parler de son passé de grand résistant. Modeste, il n'est pas à l'aise dans les récits épiques.

En vain, chercherait-on le moindre ouvrage sur son œuvre. Cet homme, qui a écrit presque tous les jours et a rempli des milliers de feuillets, n'a fait imprimer aucun livre, aucune brochure, aucun opuscule. Ce capital de richesse morale et spirituelle demeure en des classeurs, soigneusement rangés, tels qu'ils les a laissés avant de s'effacer discrètement un jour du mois d'août 1985.

Souhaitons que des mains pieuses recueillent ce travail

pour faire rayonner demain un message insuffisamment révélé.

Il conviendrait assurément de terminer l'éloge de ce maître de sagesse, de parler des côtés attachants de sa personne : sa distinction, sa courtoisie, l'égalité de son humeur, son goût du travail manuel, son sens de l'humour, son charisme...

Il y aurait tant à dire !

Mais comme le déclare Voltaire :

« Le secret d'ennuyer est celui de tout dire. »

Souffrez donc, Madame et Messieurs, que je me borne à vous remercier de m'avoir fait découvrir, en m'appelant près de vous, un homme de cette qualité.

Quel honneur pour l'Académie de Nîmes de l'avoir compté au nombre de ses membres et quel devoir pour elle d'en conserver et servir la mémoire !

Sur l'invitation du président Lauret, M. le professeur Leprince-Ringuet, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, prend la parole, et dans une brillante improvisation, félicite son ami M. Georges Sapède, membre comme lui du jury du Prix alésien du *Cabri d'Or*, et évoque le souvenir du docteur Paradis par qui il fut reçu à son entrée dans l'Académie de Nîmes.

La séance est levée à 18 heures 15, et les académiciens ainsi que la famille et les amis de M. Sapède et du docteur Paradis se rendent dans la salle de Villeperdrix pour présenter leurs compliments au nouvel académicien.

Un très nombreux public était présent à cette séance dans lequel on remarquait M. Romanet, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès, ainsi que M. le général (E.R.) Pialoux, qui fut, à l'École polytechnique, l'élève de M. le professeur Leprince-Ringuet.

Après la séance et avant de se rendre au restaurant Lisita où les académiciens devaient fêter au cours d'un repas amical, l'élection de M. Sapède et la venue à Nîmes de M. le professeur Leprince-Ringuet, M. le docteur Lauret et MM. Frainaud et Durand accompagnèrent M. Leprince-Ringuet qui désirait saluer à son domicile M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, et lui présenter ses vœux de rétablissement.

SEANCE DU 25 AVRIL 1986

La séance est ouverte à 16 heures 30 par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidents; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident; ainsi que Mlles Cabane et Augé, Mme Marguerit-Missongé et M. Christian Lacour, correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, Mme Christiane Lassalle-Guichard, Mlle Alice Fermaud.

En raison de l'absence de M. Pierre Hugues, retenu par la maladie, le secrétariat de la séance est assuré par M. Joachim Durand.

Les procès-verbaux des séances du 21 mars et du 11 avril sont lus et approuvés.

L'Académie a reçu en hommage :

Maurice Aliger, *La Réforme en Vaunage* ;

Marcel Girault, *Le chemin de Regordane* ;

Robert Badoin, *Le développement agricole en Afrique tropicale* ;

Edmond Reboul, *Surgi du sable* (poèmes).

Mme Georgette Tailhades, M. le docteur Aimé Tempier et M. Jean-Pierre Nègre ont adressé au secrétaire perpétuel une lettre de remerciements pour leur élection en qualité de correspondants.

L'Académie régularise la situation en qualité de correspondant de M. le professeur portugais Dr Antonio José Falcao.

Le secrétaire perpétuel a adressé une lettre de félicitation au nom de l'Académie à M. Doyen, secrétaire général de la Préfecture, nommé chevalier de la Légion d'honneur, et affecté à un poste flatteur dans le département du Nord.

M. Marc Chausse a représenté l'Académie à l'inauguration du Musée Pierre de Luxembourg à Villeneuve-lès-Avignon.

Pour tenir compte du vœu exprimé par certains confrères, désormais et jusqu'à nouvel ordre, les séances auront lieu à 17 heures et non à 16 heures 30.

Après avoir donné des nouvelles des confrères absents pour raisons de santé, le président cède la parole à M. Lucien Frainaud pour sa communication intitulée : *Deux capitaines d'industrie au XIX^e siècle, les frères Péreire*.

Il est des hommes dont le souvenir serait vite effacé, malgré leurs éminents mérites et leurs prodigieuses qualités, si la soif d'une plus grande connaissance de ceux-là ne les faisait heureusement sortir de l'oubli.

C'est ce que nous conte notre confrère se référant à des souvenirs de famille et au remarquable travail de certains

sociologues, économistes ou financiers et en particulier Jean Autin sur « les frères Péreire ».

L'histoire passionnante d'une saga qui, partie de rien, a, au début du XIX^e siècle dans une France où tout était à reconstruire, replacé la nation au rang des pays les plus modernes de l'Europe et du monde.

Famille juive, d'origine portugaise, qui a subi au cours des siècles avec fatalisme mais non sans courage et orgueil les humiliations auxquelles étaient soumis ceux de sa race, les « Pereira » arrivent à Bordeaux dès 1734.

A ce moment commence le remarquable travail de l'aïeul Jacob qui servira d'exemple à la lignée.

Féru de mathématiques — autodidacte — passionné de communications, Jacob, l'ancêtre se fait déjà remarquer par son travail. Il a la considération du Roi et des grands du royaume, les académies de Londres et de Paris l'appellent.

Ses inventions ? Il pressentira pour les navires la navigation à vapeur, fabriquera une machine à calculer qu'utiliseront les banques suisses, mettra au point une méthode d'expression en faveur des sourds-muets qui sera reprise et exploitée plus tard par l'abbé de l'Épée.

Il mourra entouré de la considération unanime comme ayant mérité de l'humanité. Il restera le pionnier dont l'esprit fécond inspirera tous les progrès.

Ses héritiers spirituels se souviendront des conseils de leur mère :

« Souvenez-vous que vous êtes les petits-fils de Jacob-Rodrigue Pereire ». Ils ne l'oublieront jamais et toute leur vie fut marquée par cette soif d'entreprendre, cet esprit d'invention stimulé par cette philosophie du travail qu'ils puisent dans le saint simonisme dont ils furent avec les Bazard, les Infantin, les Talabot, les Chevaliers, les Lesseps, d'ardent disciples.

Jacob-Emile et son frère Isaac, ceux que l'histoire appellera « les frères Péreire », montent à Paris où leur curio-

sité et leur grande facilité d'assimilation les portent à s'intéresser aux projets les plus audacieux dont la réalisation assurerait à la France une promotion certaine. Le journalisme d'abord leur permet d'exprimer des idées qui séduisent. La finance les intéresse, car elle est le moteur qui permettra cette prospérité industrielle et commerciale dont le pays a besoin. L'expansion du Crédit, le développement des transports sont les deux grandes voies qui doivent s'ouvrir et sur lesquelles ils vont porter leurs efforts, secondés en cela par un banquier Rothschild qui au début tout au moins ne ménagera pas ses efforts. La somme de leurs travaux est alors considérable.

Le crédit aux entreprises, les Chemins de fer, à Paris la construction de la gare Saint-Lazare, la création de compagnies d'assurances, la fondation de chantiers navals et de la Compagnie générale Transatlantique dont les navires les plus modernes de cette époque parcourront les mers du monde, rapprochant les nations et faisant flotter la flamme de la France.

En matière d'urbanisme, même esprit d'invention, même soif d'entreprise. Paris acquiert un nouveau visage dont un boulevard et une station de métro portent aujourd'hui leur nom. Les omnibus parisiens sont les ancêtres de la R.A.T.P. L'éclairage public vient remplacer les lanternes datant du Moyen Age. Le gaz a mouché les quinquets. Marseille, Arcachon et les stations thermales du sud-ouest doivent aux frères Pereire leur création et la foule des visiteurs, curistes ou touristes qui arrivent de l'Europe entière. Il n'est pas un domaine de l'activité économique auquel ils n'aient participé. Certes, ils ne furent point à l'abri des embûches. La Banque de France, qu'ils n'avaient point en un temps ménagée, ne peut les tolérer et les trouve gênants, eux qui exercent encore leur action en Russie, en Autriche, en Espagne, au Mexique.

Leur fortune engagée dans les investissements immobiliers de la ville de Paris est à un moment compromise. Ils font face en vaillants promoteurs à ces difficultés, luttant pied à pied sans connaître le découragement. Il n'est pas jusqu'à certains de leurs frères saint-simoniens qui ne viennent contrarier leur audace. Ils sont juifs et dans certains milieux on ne le leur pardonne point. Les intrigues politiques, la versatilité d'un Napoléon III, tout semble les accabler et les livrer à un sort dont ils sortiraient vainqueurs.

Les problèmes sociaux seront pour eux des sujets de préoccupations. Création d'hôpitaux, d'assurances maladies prédisposant à la Sécurité sociale actuelle, intéressement au travail, à la marche de l'entreprise, sont encore des réalisations à porter à l'actif des frères Pereire.

En conclusion et avec Jean Autin qui les a si parfaitement analysés nous pourrions dire :

« Ils resteront comme leur aïeul Jacob, singuliers. A la fois théoriciens et praticiens, rigoureux et généreux, prudents et audacieux ils ont dominé leur temps. Sans éclats, comme sans luxe tapageur mais avec tenacité et ardeur, parce qu'ils croyaient à ce qu'ils proposaient, ils ont tout essayé afin d'apporter le développement économique et de le redistribuer. Pionniers, jusqu'à la témérité, ils furent pris pour modèles ou confidents. »

Combien de nos réalisateurs d'aujourd'hui ne se sont-ils pas inspiré des leçons de leur Ecole ?

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 9 MAI 1986

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Charles Lheureux.

Le procès-verbal de la séance du 25 avril est lu par M. Joachim Durand et adopté.

M. le président Jean Lauret demande à M. le pasteur René Château de présenter le professeur Claude Lauriol.

M. le pasteur René Château le fait en ces termes :

Cher ami,

Le président de notre Académie pour l'année en cours, le docteur Jean Lauret, a l'art de présenter un conférencier non seulement avec beaucoup de chaleur humaine, mais aussi en disant avec une concise clarté l'essentiel de ce qui doit être dit.

S'il m'a demandé de prononcer quelques mots après lui, c'est sans doute parce que vous êtes le fils du très regretté pasteur Elie Lauriol auquel j'avais succédé en 1961 dans la chaire parisienne de l'Oratoire du Louvre et auquel j'ai succédé ici-même en 1983 comme membre résidant de l'Académie de Nîmes.

Nous saluons d'abord en vous l'enfant du Gard fortement enraciné dans notre cher terroir par vos origines paternelles et par vos années de jeunesse vécues à Nîmes.

Nous saluons en vous le membre correspondant de l'Académie de Nîmes nommé en 1981.

Nous saluons en vous l'éminent professeur de l'Université Paul Valéry, de Montpellier, qui vient aujourd'hui nous parler du protestantisme français en France au XVIII^e siècle.

Vous êtes, cher ami, un historien vrai, c'est-à-dire un historien dont la seule passion est la recherche de la Vérité. Vous n'êtes pas de ceux qui se satisfont des formules massives, simplificatrices et, à ce titre, souvent douteuses et même dangereuses. Vous savez que la dure, la pure vérité historique est toujours complexe et diverse. Il n'y a pas d'un côté un grand siècle et de l'autre des petits siècles. Tout grand siècle à ses petites choses, ses mesquineries, ses injustices. Tout petit siècle a ses grandeurs méconnues, ses dévouements, ses témoins des valeurs de l'esprit.

Je me permets d'ajouter que le XVIII^e siècle, que vous avez particulièrement étudié, a été à la fois un siècle de lumières et un siècle d'obscurités, un siècle de libérations, mais aussi un siècle de servitudes, un siècle de grandes espérances, mais aussi un siècle d'espérances déçues, un siècle où bien des humbles ont fait preuve d'un grand courage devant l'adversité, un siècle où bien des grands hommes du pouvoir ou de la pensée ont eu souvent une attitude très éloignée de la seule et de la véritable grandeur humaine.

Dans la ligne logique de ces remarques, je voudrais maintenant rappeler, cher ami, que vous avez publié, en 1978, un très important ouvrage intitulé : *La Beaumelle, un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire*. Il s'agit d'un livre-témoin. Il atteste la position très particulière des protestants français dans la société du XVIII^e siècle.

La Beaumelle est un Français des Cévennes, un disciple et un ami de Montesquieu. Il a été le défenseur de la liberté de l'homme, des droits de l'homme contre les prétentions et les injustices de l'absolutisme.

Il a été un historien dont les Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon et à celle de son siècle ont eu un très grand retentissement.

La Beaumelle a été un grand Européen de l'Europe des lumières. Il a connu notre Midi. Il a connu Paris, Genève, Copenhague, Berlin, Amsterdam.

Enfin, en un siècle d'affrontements qui fut à la fois celui de Jean-Jacques Rousseau et celui de Voltaire, La Beaumelle a été un très redoutable et très remarquable polémiste. Il a été fortement égratigné, mais il n'a pas craint d'égratigner lui aussi ses adversaires. On lui doit notamment un pamphlet particulièrement cinglant contre Voltaire : *Réponse au supplément du siècle de Louis XIV*.

Il me reste à dire, mon cher ami, que si La Beaumelle fut un polémiste, le bel ouvrage, fortement documenté, que vous lui avez consacré, n'est absolument pas un ouvrage de

polémique. C'est un ouvrage de loyale objectivité où vous ne cachez ni les mérites, ni les faiblesses de l'homme dont vous parlez. Vous avez eu l'immense privilège et la lourde responsabilité de faire, sur des points essentiels, une œuvre de pionnier. Grâce à la confiante amitié de la famille protestante Angliviel de La Beaumelle, vous avez été le premier historien à avoir en main, en cette deuxième moitié du XX^e siècle, des papiers particulièrement précieux et inédits concernant l'homme du XVIII^e siècle dont vous parlez dans votre ouvrage.

Cela nous rappelle, s'il en était besoin, que l'Histoire est une science toujours en mouvement, une science qui nous rappelle sans cesse la noblesse et les limites des recherches humaines, une science qui n'en reste pas moins un guide pour nous aider à mieux comprendre où se situe la vraie grandeur et la plus noble vocation de l'homme.

Merci à Claude Lauriol d'être venu jusqu'à nous aujourd'hui.

La parole est alors donnée à M. le professeur Claude Lauriol qui présente une communication sur : *Le protestantisme français en France au XVIII^e siècle.*

Le Tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes a été commémoré avec éclat en 1985 tant en France que dans toute l'Europe de l'Ouest, et même au delà des mers. On a analysé avec pertinence l'Edit de Nantes et les circonstances politiques dans lesquelles il s'inscrit, les raisons idéologiques qui permettent de rendre compte de l'Edit révocatoire de Fontainebleau, et l'exode de protestants qui en fut la conséquence directe la plus visible. Des travaux récents ont entrepris l'étude systématique du phénomène du Refuge, surtout sous son aspect démographique, statistique et économique.

Il restait à faire l'étude du protestantisme à l'intérieur du Royaume de France, qui depuis la Révocation était ré-

puté n'avoir plus d'existence. C'est ce champ qu'a voulu explorer la Société française d'étude du 18^e siècle en consacrant le numéro spécial du volume annuel de sa revue *Dix-Huitième siècle* au protestantisme français en France au 18^e siècle. La conception qui a présidé à ce numéro, que j'ai été chargé de diriger et de présenter, constitue le sujet de mon exposé de cet après-midi.

Une constatation s'impose dès le commencement: le sujet ainsi défini, le protestantisme français en France (qui laisse de côté les églises luthériennes d'Alsace ou du pays de Montbéliard, qui relèvent d'une histoire différente, ou les paroisses étrangères protestantes, à Paris notamment) est peu étudié. Un coup d'œil jeté sur les revues et les bibliographies spécialisées suffit pour s'en convaincre: le 16^e et le 17^e siècles attirent toujours l'attention privilégiée des chercheurs, puis plus tard l'époque contemporaine.

Sur le 18^e siècle peu de chose. Cette affirmation ne doit pas se comprendre comme un oubli ou une condamnation de travaux récents, parfois de grande qualité, portant sur des points précis, mais comme la constatation que les synthèses récentes sur cette période manquent. Si l'on veut bien y prêter attention, dans les ouvrages les plus répandus, l'histoire du siècle qui nous occupe est retracée à grands traits: de la Guerre des Camisards à l'Edit de 1787, on mentionne le Premier, puis le Second Désert avec les assemblées, les noms d'A. Court, le restaurateur des Eglises réformées, et de P. Rabaut, puis de Court de Gebelin et de Rabaut Saint-Etienne, sans oublier les galériens pour la foi, Marie Durand et les prisonnières de la Tour de Constance, les gentilshommes verriers et le malheureux Calas.

Ce résumé, volontairement forcé, vise à appuyer trois propositions. Les spécialistes du 18^e siècle, notamment les historiens des idées et de la philosophie des Lumières, négligent l'apport du protestantisme français quand ils ne l'ignorent pas. Quant aux historiens du protestantisme, sou-

vent protestants eux-mêmes, leur réticence à investir leur temps et leur sagacité dans l'étude de cette période, me semble relever de deux préjugés principaux : le sentiment que les « nouveaux convertis » restés au pays, à l'exception des Camisards, des galériens, des prisonniers, des martyrs et autres « témoins », et à l'opposé de leurs coreligionnaires qui ont choisi l'exil dans les pays du Refuge, portent peu ou prou la marque infâmante de la compromission politique ou sociale et de l'indifférentisme religieux. Cette attitude est renforcée par la conviction que le protestantisme est alors si imprégné de rationalisme qu'il ne se distingue guère du déisme, et qu'il faut attendre le Réveil du siècle suivant pour qu'un historien des religions puisse légitimement s'y intéresser.

Dans le désir d'éviter le péché d'anachronisme, cinq questions furent posées à la communauté scientifique internationale, avec la prétention d'aller au cœur du problème : l'insertion des protestants dans la vie sociale française, les protestants de France et l'idéal monarchique, la théologie protestante en France, l'apport spécifiquement protestant à la pensée des Lumières, la représentation du protestant français dans la littérature. Quelles conclusions peut-on tirer des réponses des spécialistes ? La situation des protestants se révèle très diverse suivant les lieux, les moments, le statut social, les circonstances politiques : ils apparaissent toujours comme constituant un groupe, un corps, qui ne s'aligne pas sur le catholicisme dominant. D'où la méfiance constante du pouvoir royal comme du clergé à l'égard de ces églises reconstituées au Désert, considérées comme des foyers rebelles, au moins en puissance, quelles que soient les protestations de loyalisme et la fidélité au roi manifestée par les protestants depuis la Régence jusqu'à la veille de la Révolution. La théologie prêchée ou enseignée dans les cantons protestants était parfois plus proche de celle des Réformateurs du XVI^e siècle, dans le Vivarais par

exemple, que de celle prêtée aux pasteurs genevois par l'article « Genève » de l'*Encyclopédie*. Un apport spécifiquement protestant est perceptible dans un ouvrage collectif comme l'*Encyclopédie* et dans la pensée des Lumières, ne serait-ce que parce que les grands philosophes anglais et allemands, auxquels les philosophes français sont si redevables, ont beaucoup emprunté aux exilés du Refuge.

L'image du protestant dans la littérature n'a pas été traitée. Cette défaillance invite à esquisser un bilan du travail accompli et des travaux qui restent à faire. Les rapports entre le protestantisme au 18^e siècle et l'art, la littérature, mais aussi la musique, sont encore quasiment explorés. La vie des églises du Désert mérite une étude systématique, qui ne serait pas menée du point de vue des forces de répression. L'extrême diversité des situations concrètes exige l'accumulation de recherches ponctuelles, monographiques, avant que puisse être avancé un essai de synthèse. Une recherche systématique menée dans les archives publiques ou privées devraient mettre à jour des documents auxquels les chercheurs n'ont pas prêté une attention suffisante, sermons, catéchismes ou lettres spirituelles. L'inventaire systématique de tous les écrits imprimés et manuscrits touchant à la tolérance reste à faire : il devrait englober les textes d'inspiration protestante, catholique, monarchique et autre, identifier exactement leurs auteurs, en préciser la chronologie. C'est une condition nécessaire pour écrire une histoire de la tolérance en France, qui fait défaut.

Ce qu'on sait déjà du protestantisme français en France au 18^e siècle autorise à parler d'une grande vitalité, prenant des formes variées, qui n'est étrangère ni à l'influence protestante sur la Révolution ni à l'histoire du protestantisme au siècle suivant. L'étendue de ce qu'on souhaiterait savoir souligne que l'historiographie française ne s'est guère préoccupée de ce champ d'investigation. Les grands

ouvrages sur le protestantisme au 18^e siècle restés classiques et toujours utiles, pour les plus récents ont un demi siècle. Parmi les historiens contemporains préoccupés par ce sujet, les étrangers, notamment les Anglo-saxons, sont en nombre. Cette défaillance de l'historiographie contemporaine se manifeste pour l'étude de « l'Edit de tolérance », dont on prépare le bicentenaire pour 1987. On veut espérer que sinon cette occasion, du moins le bicentenaire tout proche de la Révolution de 1789, marquera le renouveau des études sur les protestants de France au 18^e siècle, et que la publication en cours de travaux considérables sur le Refuge et sur la Guerre des Camisards en sont les signes annonciateurs.

Après le débat habituel la séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 23 MAI 1986

La séance est ouverte à 17 h par M. le docteur Jean Lauret, président, en présence de M. Le Henaff, secrétaire général de la Préfecture représentant M. Pigoullié, préfet du Gard, et de M. Bernard Durand, conseiller municipal, adjoint aux Affaires culturelles, représentant le Maire de Nîmes.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René, André, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur René Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; ainsi que M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, membres résidants.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Charles Lheureux qui lit le procès-verbal de la séance du 9 mai 1986, lequel procès-verbal est adopté.

Le président Jean Lauret salue la présence des personnalités citées précédemment et, tout particulièrement celle de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, qui, chaleureusement applaudi par ses confrères, exprime sa satisfaction et sa joie de son retour à l'Académie après plusieurs mois d'éloignement.

M. le Secrétaire perpétuel donne connaissance d'une lettre de Mlle Aragaki, de nationalité japonaise, résidant à Avignon, et qui souhaite nouer avec l'Académie de Nîmes des liens culturels. Il est décidé que ce vœu sera examiné par la Commission des anciens présidents.

A la demande de M. le président Jean Lauret, M. Joachim Durand fait un portrait de M. Michel Courty, correspondant :

D'origine nimoise, Michel Courty a fait ses études à la Faculté des Lettres d'Aix. Il est actuellement professeur au collège de Piennes, dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce jeune professeur, qu'en 1974 nous avons accueilli en qualité de correspondant, nous avait été recommandé, à Pierre Hugues, à Georges Martin et à moi-même, par Ivan Gausson. Michel Courty rédigeait, en effet, en provençal, dans le journal *Le Gard à Paris* une intéressante chronique relative tantôt à la littérature provençale, tantôt à la taurromachie, tantôt aux sports.

Il y a quelques années, Michel Courty est venu prononcer en français, à Nîmes, au parloir du Lycée Alphonse-Daudet, une conférence sur le poète provençal nimois Louis Roumieux. Présent à cette conférence, j'ai beaucoup apprécié le talent de Michel Courty. C'est d'une excellente façon qu'il nous a parlé de l'homme pas chanceux en affai-

res, réduit à des emplois modestes, et de son œuvre considérable et très variée, où la gaieté domine, qu'il s'agisse de la comédie délirante de verve : *Quau vòu prendre dos lièvre à la fes n'en pren ges* (Qui veut prendre deux lièvres à la fois n'en prend point), au célèbre poème héroï-comique, *La Jarjaiado* dont le héros Jarjailles est un portefaix légendaire, de recueils de poésies diverses et de chansons comiques comme *La Rampelado* (Le Rappel).

Délicat poète, Michel Courty a au cours des dernières années publié aux éditions de l'association culturelle *L'Astrado*, fondée en 1965 par Louis Bayle et le dont le siège est à Berre-l'Étang, près de Marseille, deux recueils de vers : *Estre* (Etre) et *Clar-e-brun* (Clair-obscur). Il y a environ deux mois, il a publié, toujours sous l'égide de *L'Astrado prouvençalo*, un troisième recueil de vers intitulé : *Pouëmenet pèr l'Enfantuegno* (Petits poèmes pour enfants).

Dans un Avant-propos, Michel Courty, qui se veut, en toutes occasions, vulgarisateur de la langue provençale et qui, vraisemblablement, sera un jour félibre majoral, précise (je cite) :

«Ce recueil est destiné aux enfants qui apprennent la langue provençale dans leurs écoles maternelles ou primaires, ou encore dans les centres de maintenance, ou enfin auprès de leurs parents.

« On peut multiplier les activités autour de ces poésies : avec une mélodie simple elles deviennent des chansons, elles peuvent être copiées au-dessous de dessins qui les illustreront... Tout cela afin d'enrichir peu à peu leur langue provençale et de la leur faire parler. » (Fin de citation.)

Pour vous donner une idée du genre, je reproduis ci-après un de ces petits poèmes. J'en ai choisi un très court, le premier de l'ouvrage.

Lou Coudoun
Lou gros coudoun

dôu ventre round
sus sa branqueto
me fai lingueto
Lou culirai
pièi lou couïrai
e manjarai

Je traduis : Le coing — Le gros coin — du ventre rond — sur sa branchette — provoque mes désirs — Je le cueillerai — puis je le cuirai — et le mangerai.

Originalité de la « collection » dans laquelle paraît le livre en question de Michel Courty, les textes ne sont pas traduits, mais un lexique de tous les mots employés par l'auteur (300 environ) figure à la fin de l'ouvrage.

Ainsi, dans un poème il y a le mot « ganciha » ; il suffit que le lecteur (l'enfant) se reporte au lexique pour savoir que ce mot provençal signifie « vacille », « chancelle ».

L'auteur nous a fait hommage de son livre. Il est à la disposition de tous ceux d'entre vous qui désireront en prendre connaissance.

J'en termine. Veuillez m'excuser si j'ai été un peu long. Je vous indiquais, il y a quelques instants, que j'avais pris un réel plaisir à entendre Michel Courty parler de Louis Roumieux. Je ne pense pas être dans l'erreur en disant que nous allons également apprécier la « communication » qu'il a rédigée sur « Gaston Boissier et Louis Bertrand », communication qui va nous être lue par notre distingué confrère Lucien Frainaud.

M. Lucien Frainaud présente alors le texte de la communication de Michel Courty intitulée : *Nîmes et Gaston Boissier dans la vie et l'œuvre de Louis Bertrand* :

Le nom de Louis Bertrand jouit, entre les deux guerres, d'une notoriété certaine. Ce romancier et historien, membre de l'Académie française, connut des tirages imposants, de

nombreuses rééditions. Son étude sur Louis XIV fut même un des premiers titres inscrits au catalogue de la collection du Livre de Poche. Et puis, après la dernière guerre, son nom descendit au purgatoire littéraire, où il demeure, malgré deux études récentes de qualité et la réédition de deux de ses livres par un grand éditeur parisien (*Lorraine et Afrique dans l'œuvre de Louis Bertrand*, par Odile Husson, 1966 ; *Louis Bertrand et la Provence*, par Eugène Simon, L'Astrado, Toulon, 1975. Les deux ouvrages réédités par Tchou sont : *Le Sang des Races* (1978), *Pepete et Balthazar* (1979).

Né en 1866 à Spincourt, un village de la Lorraine meusienne, Louis Bertrand fit de sérieuses études, couronnées par une agrégation qui lui ouvrit les portes de l'Université. Ces portes, par un hasard merveilleux, furent concrètement celles du lycée Mignet à Aix-en-Provence. Le jeune Lorrain, homme des brumes, des terres boueuses, des ciels bas et gris, fut enthousiasmé par le soleil, la lumière du Midi. Il lui voua un amour vertigineux.

Peu après, Louis Bertrand, nommé professeur au lycée d'Alger, découvrit l'Afrique, une Afrique qu'il parcourut inlassablement en grand voyageur qu'il était, une Afrique qui imprégna plus d'un de ses livres.

Puis, ayant abandonné l'enseignement pour se consacrer exclusivement à la littérature, Louis Bertrand s'installa à Antibes, dans une villa qu'il fit construire tout près de celle de Mme Franklin-Grout, la nièce de Flaubert. C'est là qu'il mourut, en 1942, et c'est là qu'il repose.

Louis Bertrand a aimé le Midi, nous l'avons dit. Ajoutons : tous les pays du pourtour de la Méditerranée. Un autre Lorrain, l'historien Fernand Braudel récemment disparu, né lui aussi dans la Meuse et lui aussi professeur pendant quelques années en Algérie, a écrit : « J'ai passionnément aimé la Méditerranée, sans doute parce que venu du Nord, comme tant d'autres, après tant d'autres ». Braudel

a fait une étude remarquable sur *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*.

Louis Bertrand s'est attaché à visiter toutes les villes du Midi français, il en a contemplé avec fascination tous les paysages. Sa ville de prédilection, celle où il revenait régulièrement, était Marseille. Marseille à laquelle il a consacré de nombreux articles et études ainsi que tout un roman, *L'Invasion*. Marseille où il se rendait avec son ancien élève devenu son ami, le poète aixois Joachim Gasquet, afin d'y rencontrer le peintre, écrivain, félibre, Valère Bernard. Louis Bertrand a décrit avec une heureuse sûreté la grouillante et industrielle cité phocéenne, il a peint les rudes beautés des calanques, des escarpements, qui l'entourent, et des îles placées aux avant-postes du Vieux-Port.

Mais là n'est pas notre sujet.

Louis Bertrand, passionné par le Midi, ne pouvait rester insensible au charme de Nîmes la romaine. Il la visita longuement, résumant ainsi en quelques lignes, dans « *Le livre de la Méditerranée*, ses impressions : « Nîmes avec ses débris antiques et son étonnant Jardin de la Fontaine, un peu cérémonieux et compassé, mais qui, dans le voisinage des arènes et des temples en ruine, sous les parasols de ses pins et les aiguilles de ses cyprès, unit avec une telle sûreté de goût la pompe de Versailles à la pompe romaine. »

Peut-être Louis Bertrand doit-il à un Nimois célèbre, Gaston Boissier, d'avoir entendu louer cette ville. En effet, quand il était à l'École Normale Supérieure, Louis Bertrand fut l'élève de Gaston Boissier. L'universitaire distingué, l'humaniste raffiné, l'académicien, que connut alors Louis Bertrand, peu avant 1890, était né à Nîmes en 1823. Agrégé des Lettres, il avait enseigné dix ans la rhétorique à Nîmes, puis était « monté » à Paris où il fit une brillante carrière dans l'enseignement secondaire, puis dans diverses chaires de l'enseignement supérieur, notamment au Collège de France.

Dans son ouvrage autobiographique *Hippolyte porte-couronne*, Louis Bertrand évoque ce professeur en des termes chaleureux : « On ne s'ennuyait pas chez Gaston Boissier. D'abord cet académicien, ne fût-ce qu'à ce seul titre, jouissait d'un prestige considérable. On l'appréciait aussi pour lui-même, pour l'agrément qu'il savait mettre jusque dans des livres de pure érudition. Sachant bien le latin, l'aimant, en donnant le goût, il se représentait l'antiquité plutôt en humaniste qu'en historien. Il perpétrait, en somme, la pure tradition française du XVII^e siècle. »

Louis Bertrand, appréciait à la fois le professeur et l'homme, car, dit-il, « il y avait les à-côtés du cours, les conversations familières, les récits, les anecdotes, les épigrammes, à quoi son esprit pétillant et curieux l'entraînait sans cesse ! c'était le causeur académique dans toute sa splendeur. Dans ces pauvres salles de conférences de la rue d'Ulm, il apportait comme un écho du salon de Mme Aubernon ou de Mme Henri Germain. La petite chronique des lettres arrivait par lui jusqu'aux pesants « philologues » de la section de grammaire. Il était intarissable en petites histoires, qu'il contait d'ailleurs fort bien. »

Et Louis Bertrand de conclure ainsi : « C'était un homme heureux de vivre, à qui, en somme, tout avait réussi et qui aimait à répéter ce dicton opportuniste : « Tout vient à point à qui sait attendre ! »

Après avoir lu ces lignes, on comprendra aisément pourquoi l'Académie française le délégua, en 1933, aux cérémonies d'inauguration du buste de Gaston Boissier à Nîmes.

Mais n'anticipons pas.

En effet, Louis Bertrand effectua un séjour à Nîmes en 1932, à l'occasion du Congrès de l'Association Guillaume Budé, qui s'y tint du 30 mars au 2 avril. Souvenons-nous que notre regretté confrère Georges Martin participa très activement à l'organisation de ce Congrès. Et quel Congrès ! Dans un compte rendu paru en avril 1932 dans *La Revue des*

Pays d'Oc, Mademoiselle Marcelle Drutel, qui était alors professeur à Nîmes, rapporte : « Cette imposante manifestation qui a réuni plus de cinq cents congressistes tant français qu'étrangers, et groupé l'élite intellectuelle soucieuse du maintien de notre vieille culture gréco-latine, et de nos traditions ancestrales, n'a pas manqué de susciter un vif intérêt dans la région provençale et languedocienne, et de mettre à l'honneur bien des questions brûlantes pour la vie même de notre Pays. »

A cette occasion, Louis Bertrand prit la parole devant l'Académie de Nîmes pour parler de Gaston Boissier. Il écrira peu après : « ... à l'occasion du congrès organisé par la Société Guillaume Budé, j'évoquais devant l'Académie de Nîmes le souvenir de mon vieux maître Gaston Boissier, Nimois illustre. »

Donc, c'est un an et demi plus tard seulement, le 22 octobre 1933, que Louis Bertrand représentait l'Académie française, dont il était membre depuis 1925 — il avait succédé au Lorrain Maurice Barrès —, à l'inauguration des bustes de Gaston Boissier et de Gaston Darboux.

Les nombreux discours prononcés à cette occasion ont été publiés dans une plaquette éditée à Nîmes par Larguier.

Celui de Louis Bertrand commence par un salut adressé en termes très chaleureux à la ville de Nîmes : « Nîmes est une ville que l'on souhaite de revoir quand on l'a vue et où l'on revient en effet, avec une admiration chaque fois accrue pour ses beautés de toute sorte, les rustiques comme les modernes... »

Après quoi, puisant dans ses souvenirs, Louis Bertrand évoque Gaston Boissier. Il le fait en des termes vibrants, brossant sous forme d'un diptyque le portrait d'un Boissier intime et celui d'un Boissier homme public couvert d'honneurs et de dignités.

Voici d'abord le portrait physique de Gaston Boissier : « Il apparaissait bientôt, avec sa redingote noire, sa petite

cravate de soie noire, son foulard de soie blanche, son haut-de-forme, sa lippe rasée, ses favoris à la Louis-Philippe qui donnaient, si j'ose dire, le coup de pouce à sa physionomie. Il soutenait d'une main sa serviette professorale et, de l'autre, il brandissait un parapluie... »

Retrouvons ensuite Boissier au temps de sa jeunesse tel que nous le décrit Louis Bertrand : « Le jeune Gaston Boissier était non seulement aimable, mais c'était, paraît-il, dans le monde, un véritable boute-en-train, éblouissant de verve et d'esprit avec quelque chose de toujours un peu claironnant. » Et encore ce trait : « A Nîmes, pendant les dix ans qu'il y passa comme professeur de rhétorique, il était l'ornement et la joie de certains cercles choisis. Il brillait à la Préfecture. »

Louis Bertrand ne résiste pas au plaisir de raconter une facétie de Gaston Boissier. Rapportons-là à notre tour. « En 1852, lors du voyage triomphal de Louis-Napoléon dans les provinces du Midi, la Municipalité de Nîmes, escomptant la visite du futur empereur, demanda au professeur de rhétorique du lycée des inscriptions latines pour les principaux monuments. A Nîmes, ville romaine, le latin s'impose et tout le monde y sait le latin. Vous me dispenserez donc de vous traduire l'inscription proposée par Gaston Boissier pour l'hôpital et que le prince-président put lire au fronton de cet édifice : Ave Caesar, morituri te salutant ! Ce qui déclencha les fureurs de tout le corps médical et ce qui fut considéré par les bonapartistes presque comme un crime de lèse-majesté. »

Nous arrêterons sur ce trait le portrait de Boissier jeune pour passer à l'érudit et à l'humaniste tel que la postérité a pu le fixer. Et d'abord cette affirmation : « Il est certain que, parmi nos latinistes, Gaston Boissier occupe une place éminente. » Son originalité, nous dit Louis Bertrand, consiste à avoir « lu les textes avec intelligence ». Or, toujours selon Louis Bertrand, historien lui-même, rappe-

lons-le, « pour un historien, lire les textes — les textes que si peu de gens se donnent la peine de lire — c'est la meilleure façon de trouver du nouveau et d'être original ».

Si nous en croyons Louis Bertrand, ce grand humaniste « a fait entrer la philologie et l'archéologie dans la littérature, à tout le moins dans la critique de la littérature latine... Il a vulgarisé, enfin, les découvertes de l'archéologie dans tous les domaines de la latinité ». Après avoir salué la démarche suivie par Gaston Boissier qui ne recherchait pas la couleur mais « les usages et le matériel de toute une civilisation, la vie du Romain, du Provincial, du colon, ressuscitée dans ses manifestations quotidiennes et familières, l'esprit surtout qui l'animait, qui soutenait les mœurs et les institutions » ; après avoir salué, dis-je, la démarche suivie par Gaston Boissier, Louis Bertrand loue le style de l'écrivain. Peut-on imaginer plus beau compliment que le suivant : « Il nous dit tout cela dans une langue qui n'a pas vieilli, dans des livres clairs, bien ordonnés, faciles à manier et qui se lisent encore avec plaisir et profit » ?

Nîmes, qui a rendu un triple hommage à la mémoire de Gaston Boissier en donnant son nom à une rue, en apposant une plaque sur sa maison natale, en érigeant son buste, ne pouvait qu'être sensible à de pareils compliments.

Nous avons relevé, dans un autre livre de Louis Bertrand, *Mes années d'apprentissage*, quelques lignes consacrées à François de Cabrières, le cardinal de Cabrières de vénérée mémoire, que le chanoine Delfour, qui fut membre résidant de notre Académie, dans un long article de *La Revue des Pays d'Oc*, appelait si bellement « Le cardinal de Languedoc-Provence », ce titre sonnait un peu pour nous comme le célèbre « Cardinal d'Espagne » d'Henry de Montherlant. Voici ce qu'écrit Louis Bertrand sur ce prince de l'Eglise : « Je n'ai connu que plus tard le cardinal de Cabrières, qui était, depuis longtemps déjà, évêque de Montpellier, le prélat le plus aimable, le plus grand seigneur et,

à certains égards, le plus intelligent et le plus fin que j'aie jamais rencontré. »

En cette année 1986, celle du cent vingtième anniversaire de la naissance de Louis Bertrand, il nous est agréable de retrouver pour quelques instants celui qui parla si bien de notre ville et si chaleureusement de deux belles figures nimoises, de deux humanistes qui honorèrent l'Eglise et les Lettres de notre pays. Et cela nous est d'autant plus agréable que les hasards d'une nomination nous ont envoyé enseigner dans un collège lorrain situé à quinze kilomètres seulement de Spincourt, où naquit Louis Bertrand.

A 17 h 40, le président Léopold Sedar Senghor, ancien président de la République du Sénégal et membre de l'Académie française, est accueilli par M. le président Jean Lauret qui lui présente les membres de l'Académie de Nîmes avant de le saluer par le discours suivant :

Monsieur le Président,

C'est toujours un grand honneur d'accueillir à l'Académie de Nîmes un académicien français. Lorsque cet académicien est aussi un homme d'Etat dont le rayonnement international est exceptionnel, l'honneur est plus grand encore.

Lorsque nous avons appris que la Municipalité de Nîmes vous avait convié, Monsieur, à venir dans notre ville rehausser de votre présence le prestige de l'exposition de masques africains qu'elle y organisait, Pierre Hugues, notre secrétaire perpétuel vous a demandé d'assister à notre séance bimensuelle de ce jour et de l'animer.

Vous voici parmi nous, guidé par notre correspondant Daniel Valade qui est le trait d'union entre la Municipalité et la Culture de cette ville.

Merci Léopold Sedar Gnillane Senghor d'avoir bien voulu accepter cette invitation.

Monsieur le Préfet du Gard qui est le président d'hon-

neur et protecteur de notre Compagnie, comme le Président de la République l'est de l'Académie française, empêché, a délégué Monsieur Le Henaff, son secrétaire général, Monsieur le Maire de Nîmes, membre honoraire ès qualité, a délégué Maître Bernard Durand, pour vous marquer leur haute considération. Notre secrétaire perpétuel est descendu de sa tour d'ivoire où la maladie le retenait depuis cinq mois.

L'Académie de Nîmes, vieille de plus de trois siècles, compte cinq membres de l'Institut : Messieurs le duc de Castries, Louis Leprince-Ringuet, Thierry Maulnier, de l'Académie française, Paul-Marie Duval, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et Constantin Vago, de l'Académie des Sciences.

Certains, pour des raisons de famille ou d'amitié siègent quelquefois parmi nous. Il y a un mois Monsieur Leprince-Ringuet était assis à votre place.

Dix ans après sa fondation, grâce à Mgr Séguier, son protecteur, l'Académie de Nîmes obtint son affiliation à l'Académie française ce qui permet, m'a-t-on dit, à ses membres de s'asseoir sous la coupole.

Permettez-moi, Monsieur, d'être bref dans mon propos, sur votre vie politique pourtant si riche de député et de secrétaire d'Etat (à la jeunesse et à la recherche scientifique) français, de président de l'Assemblée constituante de la Fédération du Mali et de président de la République du Sénégal dès 1960.

Réélu trois fois, vous avez laissé cette haute fonction en 1979 à votre premier ministre, Monsieur Abdou Diouf.

Il y a le temps de la Politique et le temps de la Poésie.

Vous n'avez pas attendu d'avoir accompli le premier pour vous consacrer au second.

Si vos *Chants d'ombres* n'ont paru qu'en 1945 et *Hosties noires* en 1948, les poèmes qu'ils rassemblaient avaient été composés depuis longtemps.

Les premiers chantaient la solitude de l'exilé qu'était le jeune agrégé de grammaire qui enseignait au lycée de Tours et son regret du Pays Noir et des « Tanns » de Joal la Portugaise, dans le royaume de Sine, au pays Sérère, où vous naquîtes au début du siècle.

Les seconds évoquaient le destin des peuples noirs utilisés et colonisés par une « Europe qui enterre le levain des nations et l'espoir des races nouvelles ».

Je suppose que la captivité, durant la guerre, était favorable à votre réflexion sur le « royaume d'enfance ».

Utilisant l'inné de vos sources africaines, le souvenir de votre nourrice Nga, poétesse, et l'acquit de de votre éducation européenne, vous vous êtes efforcé de métisser l'Antiquité gréco-latine et la Négritude africaine pour faire progresser l'homme vers la civilisation de l'Universel, que Pierre Teilhard de Chardin annonçait pour l'aube du troisième millénaire.

L'Emotion est Nègre

La Raison est Hellène

vous les associez dans vos textes politiques pour définir la culture négro africaine (religion, organisation sociale, art) et la relation de l'homme noir avec l'Univers. Négritude et Humanisme s'expriment dans trois volumes.

Vous étudiez les langues africaines : le serère, le wolof, le bambara, le peul qui vous ramènent au rythme de l'art poétique.

Enfin les *Elégies Majeures* en 1979 abordent les problèmes majeurs de la sérénité et de l'angoisse de l'homme.

Votre œuvre est accomplie et elle est si bien reconnue qu'elle vous ouvre les portes de l'Académie française, en vous offrant, en 1983, le fauteuil du duc de Lévis-Mirepoix.

Dans l'hommage que vous lui rendez, vous soulignez le rôle de la France qui offre le modèle d'une symbiose biologique mais surtout culturelle. « La civilisation française, dites-vous, prend de siècle en siècle et dans les autres civi-

lisations, les valeurs qui lui sont étrangères. Elle les assimile pour faire du tout une nouvelle forme de civilisation à l'échelle de l'Univers. »

Monsieur le poète,

Je ne suis guère qualifié pour analyser votre œuvre poétique à laquelle la revue *Sud*, imprimée à Nîmes, vient de consacrer son dernier numéro, mais je voudrais cependant préciser qu'elle partage avec celle d'Homère, de Dante et de Boccace et beaucoup d'autres, le mérite d'avoir, en partie été traduite en langue d'oc par Hugues-Jean de Dianoux en 1980 aux éditions de *L'Astrado*.

Vous avez été traduit dans les pays méditerranéens : Italie, Espagne, Portugal, Roumanie ; dans les pays arabes ; en grec, hébreux et serbocroate ; dans le monde entier, en allemand, anglais, danois, polonais, russe, suédois, tchèque, coréen et japonais ; pourquoi pas en provençal ?

On vous a comparé à Saint-John Perse et à Claudel, je pense que vous ne vous étonnerez pas si l'on vous dit que votre poésie a des analogies avec celle de Frédéric Mistral, prix Nobel.

Vous avez le même amour pour les paysans de la terre de Sine qu'il en avait pour ceux de Provence.

Vous ressentez les mêmes sentiments pour les mariniers du Rhône et les navigateurs portugais, dont vous avez une goutte de sang.

Vous trouvez tous les deux vos sources sacrées dans les « tanns » ou la « sansouïre » imprégnés des âmes des ancêtres d'un côté comme de l'autre de la mer intérieure.

Le pays provençal, comme le pays sérère sont des « conservatoires de traditions de l'âme populaire, attentive à l'influence des voix mystérieuses ».

Monsieur l'Académicien français, permettez-moi, au nom de tous mes confrères de l'Académie de Nîmes de vous offrir la médaille de notre Compagnie que va vous remettre notre archiviste, le docteur Edouard Drouot, et de vous

demander d'inscrire votre nom sur le registre commencé en 1682.

Lorsque les applaudissements se sont apaisés, le président Lauret remet la médaille d'argent de l'Académie nîmoise au président Senghor qui prononce son remerciement. Pendant plus d'une demi-heure l'éminent visiteur, se déclarant honoré de la réception de ses confrères nîmois, développe sa conception d'une civilisation universelle étayée par une Confédération francophone faisant appel au concept d'une renaissance de la Latinité.

Emaillant son propos de nombreuses anecdotes, évoquant des personnalités politiques ou littéraires comme Edgar Faure, Georges Pompidou ou Jean Paulhan, citant Paul Valéry, Aristote, Descartes... le Chantre de la Négritude affirme sa conviction de l'heureux aboutissement des efforts que la France déploie à travers le monde, en Afrique aussi bien qu'en Amérique latine, pour accéder à une Civilisation universelle axée sur les cultures anciennes transmises de génération en génération.

Monsieur Léopold Sedar Senghor est invité à apposer sa signature sur le Livre des délibérations de l'Académie. Sur proposition de Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'ancien homme d'Etat est nommé membre d'honneur par acclamations.

L'académicien français dédicace alors quelques-unes de ses œuvres poétiques destinées à enrichir la bibliothèque de l'Académie de Nîmes, puis répond longuement à des questions sur le rôle de la Latinité posées par M. Jacques Larmat.

L'arrivée du maire de Nîmes, Jean Bousquet, et de son adjoint, Antoine Castelnau, interrompt ce moment privilégié. Léopold Sedar Senghor quitte la salle de réception de l'Académie à 18 h 30 sous des applaudissements prolongés.

SEANCE DU 6 JUIN 1986

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; ainsi que M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Robert Debant, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc, membres résidants.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le secrétariat est assuré, par M. Jean-Charles Lheureux.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai 1986 est lu et adopté.

M. le président Jean Lauret fait état des avis favorables donnés aux candidatures de six personnalités appelées à être élues comme correspondants. Il s'agit de MM. Lucien Ruty, Eric Favaron, Raymond Aubaret, du professeur Hans Lindemann, de Brunswick, André Guillaume et Jacques Daudin, dont M. Joachim Durand présente les dossiers en détail.

Le scrutin d'élection est fixé exceptionnellement au vendredi 20 juin lors de la séance tenue à l'hôtel Davé, rue Fénelon.

Ont été reçus en hommage :

Jean-Charles Lheureux, *Histoire d'un village de Vistrenque : Rodilhan*, Nîmes, 1986 ;

Le catalogue de l'exposition de dessins d'enfants de Taragone ;

Ladrech, pour vivre ici, illustré de nombreuses photos (ouvrage collectif) ;

Joachim Durand, *Les militants socialistes gardois de la période 1878-1928*, Nîmes, 1986.

La parole est alors donnée à M. Guy Dupré qui présente une communication intitulée : *Un Hérodote chrétien : Eusèbe de Césarée* :

Eusèbe de Césarée est un personnage relativement peu connu, mais qui a joué un rôle important. Lenain de Tillemont, Mgr Duchesne, le cardinal Daniélou et Marrou, pour ne citer que quelques spécialistes de l'histoire de l'Eglise, reconnaissent qu'il est pour nous la source essentielle pour les premiers siècles.

Il vécut et fut l'évêque de Césarée de Palestine où Origène avait transporté tous les documents de la bibliothèque fondée par Clément d'Alexandrie.

Nous sommes sous le Bas-Empire avec une puissance romaine qui va peu à peu faiblir, malgré quelques sursauts remarquables ; les Illyriens et surtout Aurélien, le constructeur du mur de Rome, repoussent partout les Barbares, qui cependant restent menaçants. Les chrétiens ont connu des périodes bien dures avant de voir Constantin qui leur donne la liberté et même la préférence ; c'est un vrai bouleversement : l'empereur est chrétien avec un christianisme qui a maintenant la vedette. L'édit de Milan en 313 consacre cette victoire et le concile de Nicée en 325 montre bien que les combats des chrétiens dureront longtemps encore.

C'est Eusèbe qui nous renseigne sur lui-même dans son œuvre. Il a dû naître à Césarée vers 265 ; nous ne savons rien de sa famille, mais il devient bientôt l'ami et le collaborateur de Pamphile qui dirige un centre d'études à Césarée ; prêtre vers 300, il connaît, la persécution qui sera fatale à Pamphile, quitte Césarée pour y revenir et y devenir évêque vers 315. Il a environ 50 ans. C'est la période de grande production historique, alors même qu'il a des liens d'amitié étroits avec l'empereur Constantin et la cour impériale. Il joue un rôle considérable au concile de Nicée qui condamne Arius, bien qu'il fut parmi ses partisans ; probablement le texte *Un Symbole des Apôtres* lui doit beaucoup. C'est sa version qui a été adoptée avec quelques modifications. Dans la dernière partie de sa vie, il continue son œuvre à Césarée, restant prudent dans les querelles religieuses et surtout l'arianisme ; il a souvent une place d'honneur dans les grandes cérémonies impériales, écrit le panégyrique de Constantin après sa mort en 337 et meurt au plus tard en 340, ayant au moins 70 ans.

Son Histoire ecclésiastique a fait à juste titre sa réputation, car c'est la base et le modèle de tous les travaux postérieurs de ce genre. Basée sur une foule de documents précieux, elle étudie dans l'ordre chronologique l'histoire des grandes communautés religieuses, nous donne l'exposé des

hérésies, des luttes et des épreuves de l'Eglise. Ce sont des « diadochai », c'est-à-dire des successions de faits et d'événements. Chemin faisant, il nous donne un commentaire en général favorable aux idées et aux personnes qui lui sont chères ; quand il aborde le temps qu'il a vécu, l'archiviste devient observateur avec une bonne dose d'emphase et de complaisance, surtout à l'endroit de Constantin. Cependant nous avons là beaucoup de documents pour lesquels il est notre seule source.

Dans sa *Vie de Constantin*, il est encore plus partial pour celui qui est l'image de Dieu sur terre, oublie ses défauts et grossit ses qualités. Mais là aussi nous avons une source incomparable pour l'histoire de ce temps.

Mêlé à des affaires exceptionnelles, ami de l'empereur, érudit du premier ordre, Eusèbe de Césarée est le miroir de son temps. Si Rome joue un rôle remarquable dans l'histoire du christianisme, il nous fait comprendre l'importance de l'empreinte grecque dans la langue et la liturgie, plus particulièrement dans l'Asie mineure et dans ce que nous appelons aujourd'hui le Proche Orient. Le siège romain bénéficiait d'une « primauté d'honneur », mais l'autorité du pape n'était pas entière à Jérusalem, Alexandrie, Antioche, Edesse...

Au concile de Nicée, par exemple, la très grande majorité des Pères du concile était grecque, la Gaule ayant fourni un seul évêque, celui de Die, et le pape absent étant représenté par deux prêtres romains. C'est avec un mot grec : « homoousias » que fut définie l'identité du Fils au Père et c'est Constantin qui de sa nouvelle capitale, Constantinople, dirigeait le débat.

Eusèbe de Césarée explique bien ainsi la coïncidence absolue qui existe désormais entre le sacré et le pouvoir politique, ce qui au fond revient à une conception très romaine du pouvoir. Le monde romain a déjà été fortement imprégné de ce sentiment. L'Empereur représente Dieu,

c'est une véritable « théophanie ». La vieille « adoratio » romaine dure jusqu'au 5^e siècle et se prolonge ensuite pendant des siècles à Byzance. Dans le serment militaire, l'empereur arrive après les trois personnes de la Trinité.

L'empereur romain et Rome sont étroitement liés au christianisme et cela en principe pour toujours. On arrive cependant à en douter quand le 24 août 410 Alaric et ses Goths saccagent Rome après avoir franchi le mur d'Aurélien. Ce fut le grand scandale pour tous les chrétiens, pour saint Jérôme et saint Augustin qui comprend qu'il faut se tourner vers celle des Deux Cités qui est éternelle : la Cité de Dieu.

Eusèbe de Césarée est un extraordinaire compilateur, un historien souvent influençable, un laudateur impénitent de l'Empereur. Mais il est un de ceux qui ont pensé à la Cité Idéale, bien qu'à la fin de sa vie déjà le bon évêque de Césarée ait pu comprendre au milieu d'un arianisme renaissant que cette Cité était encore lointaine ou plutôt qu'elle n'était pas de ce monde.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 20 JUIN 1986

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle de réunion de l'Hôtel Davé, rue Fénelon, par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marc Chausse, membres résidants ; ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants.

Après adoption du compte rendu de la séance du 6 juin présenté par M. Jean-Charles Lheureux en l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, il est procédé à l'élection de six correspondants : MM. Lucien Ruty, historien, Eric Favaron, conseiller technique au Conseil Régional, Raymond Aubaret, géologue, le professeur Hans Linde-

mann de Braunschweig (R.F.A.), André Guillaume, architecte, et Jacques Daudin, journaliste.

Il est décidé que deux plaques seront apposées incessamment, par les soins de l'Académie, soit : une plaque de cuivre sur la porte de la salle des séances, et une autre de marbre à l'extérieur, signalant que l'immeuble est l'Hôtel Davé, et qu'il est la propriété de l'Académie de Nîmes.

La parole est alors donnée à M. le bâtonnier Marcel Fontaine qui présente une communication ayant pour sujet : *La décadence de la faune aviaire dans le Delta rhodanien*. Après avoir déterminé les raisons géographiques et climatiques qui font de la Camargue un lieu d'étape et de séjour privilégié pour les oiseaux migrateurs de toutes espèces, venus des régions septentrionales de l'Europe en route vers des zones plus favorisées sur le plan climatique, Me Fontaine explique selon quels procédés ces déplacements saisonniers sont suivis actuellement par des spécialistes tels que le professeur Hoffmann de la Station ornithologique de la Tour de Valat.

Or, ces observations permettent de constater que la faune aviaire en question a diminué des deux-tiers.

Quelles sont les raisons profondes de cette raréfaction ?... Me Fontaine en identifie quatre qu'il analyse dans toutes leurs conséquences. Ce sont : l'endiguement du Rhône, le développement de l'industrie salinière (20.000 hectares de marais-salants actuellement en exploitation...), l'implantation des usines de Fos-sur-Mer et, enfin, l'extension des stations touristiques.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30, non sans que les membres résidants aient rendu hommage à la mémoire de leur regretté confrère M. Jules Davé.

La prochaine séance a été fixée au vendredi 10 octobre 1986.

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES



DE

L'ACADEMIE DE NIMES



3^e et 4^e Trimestres 1986



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1987

SEANCE DU 10 OCTOBRE 1986

La séance est ouverte à 17 h par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants, ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. Claude Escolier, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps.

M. le docteur Jean Lauret prononce l'éloge funèbre de trois membres disparus au cours des semaines écoulées : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, membre résidant, M. le duc de Castries, membre non résidant, et M. André Bernardy, membre résidant :

EDGAR TAILHADES

« C'est au nom des membres de l'Académie de Nîmes que j'ai le douloureux devoir de rendre un dernier hommage à notre confrère Edgar Tailhades.

Comme beaucoup de vieux Nimois je l'ai connu tout jeune. Lycéen moi-même, j'admirais cet élégant étudiant en Lettres et en Droit, ce jeune secrétaire de la Société littéraire La Tour Magne, chère à Georges Martin, cet hispanisant distingué, lauréat de l'Institut français de Burgos, qui racontait si bien les péripéties de ses voyages au pays de Cervantés avec Jean Grimaud et Georges Reboul.

En 1934, alors que je poursuivais le long apprentissage de mon métier à l'Hôpital Ruffi, il était adjoint au maire de Nîmes, Hubert Rouger.

En 1952, nos rapports se resserrèrent et permirent la naissance de la Féria, dans notre ville.

Mais c'est en 1978 que nous devînmes familiers, et cela en grande partie, grâce à celui que je considère comme son frère et qui est le plus affligé de nous tous : Joachim Durand.

Edgar m'avait précédé dans la vie de quelques années, il me devança à l'Académie de vingt-six ans.

C'est en 1952 qu'il s'assit dans le fauteuil laissé vacant par un historien nimois, le colonel Igolen.

Depuis cette date, et malgré les occupations de ses charges, il en fut un des membres les plus éminents et les plus actifs.

Il y prononça de nombreuses communications. Je n'en citerai que trois, parce que chacune d'elle reflète une de ses préoccupations essentielles : l'amour de sa ville de Nîmes, l'amour de sa profession d'avocat, l'amour des Belles Lettres.

C'est en 1970, en prenant la présidence de l'Académie, qu'il parla de la vision de notre cité et de l'émotion profon-

de qu'elle lui procurait lorsqu'il la contemplait de la Tour Magne.

Pour lui, elle réunissait l'ardeur de la Judée, l'harmonie de la Grèce et la vigueur de Rome.

Lorsque la loi sur l'abolition de la peine de mort fut votée, il traita, le 23 avril 1982, pour ses confrères de l'Académie, le long processus de ce qui était pour lui une victoire de l'Humanisme.

Enfin, et ce fut sa dernière communication, il nous parla en décembre dernier de la Bataille d'Hernani.

Mais le souvenir le plus ému que je garderai d'Edgar Tailhades a trait à des moments privilégiés que j'ai vécus avec quelques-uns de ses vieux amis, dans le bureau de mon collègue Jean Paradis où nous retrouvions Marc Bernard, ou dans le salon de Pierre Hugues où ensemble, ils évoquaient la rencontre de quelques grands personnages, ou plus simplement une aventure de jeunesse de l'un d'eux.

Là soufflaient l'Esprit et la Culture et nous ne pensions pas à la fragilité de notre destin.

L'homme politique, le brillant avocat, l'humaniste Edgar Tailhades va nous quitter, nous, ses amis et sa ville, qu'il a servie sa vie durant pour retrouver la terre de Riols qui l'a vu naître.

Son souvenir nous restera. A nous de savoir le cultiver et le faire revivre.

Que son épouse, Madame Georgette Tailhades, sa fille Françoise et ses petits-enfants acceptent les condoléances émues de ses confrères et amis de l'Académie de Nîmes.»

LE DUC DE CASTRIES

« René, Gaspard, Marie, Edmond de La Croix, duc de Castries, est né le 6 août 1908 à La Bastide d'Engras près d'Uzès.

Durant la première guerre mondiale il entreprit ses études au collège Saint-Stanislas de Nîmes, les poursuivit au

collège Saint-Jean de Fribourg en Suisse, puis au collège Sainte-Geneviève à Versailles pour entrer enfin à l'École libre des Sciences politiques.

Le 7 juin 1934, il épouse Monique de Cassagne, avec laquelle il acquiert le château de Castries qui était sorti de famille et laissé pratiquement à l'abandon.

La restauration de cette demeure et des jardins dessinés par Le Notre va devenir la préoccupation constante du couple durant plus de cinquante ans.

Mobilisé en 1939, le duc est envoyé au Liban ; libéré en 1940, le jeune ménage s'installe au château et pour occuper ses loisirs René fouille dans les archives et entreprend son œuvre d'historien.

A la Libération, il conserve la direction de la municipalité dont il avait été le président de la délégation durant l'occupation ; exemple très rare qui montre combien, dans les circonstances difficiles, il avait sut conserver l'honneur du village.

Désormais la vie de notre confrère va avoir deux pôles d'attraction : Paris et Castries, et deux occupations : l'Histoire et le Château.

Son premier travail, que l'Académie française va couronner, est consacré à son aïeul le maréchal de Castries ; il sera suivi par la biographie de Mirabeau, ou l'échec du destin, puis par une grande synthèse historique : *Le Testament de la Monarchie* en cinq volumes.

Il eut toujours pour Nîmes, où il avait contracté des amitiés dès l'enfance, avec les Colomb de Daunant et les Pierre Hugues, beaucoup d'attirance, si bien qu'en 1963 l'Académie va l'accueillir comme membre non résidant.

Le choix était judicieux. L'œuvre grandit à raison d'un ou deux ouvrages par an, jusqu'à cette biographie de Julie de Lespinasse parue en 1985, qui, avec l'ensemble, figure dans la bibliothèque de notre Compagnie avec l'amical hommage de l'auteur.

En 1972, le duc est élu à l'Académie française et occupe le fauteuil du pasteur Marc Bœgner. Notre Compagnie se devait de fêter ce membre éminent et lui consacra la séance du 5 juin 1973. Le président Jean Brunel lui adressa les félicitations de ses confrères et lui offrit la médaille de l'Académie.

Ce fut l'occasion pour le duc de Castries de manifester son attachement à Nîmes, qui est, dit-il, au centre d'une zone de cinquante kilomètres de rayon (Paris excepté) où se trouvent tous les lieux qui ont joué un rôle dans sa vie.

Il ne manqua pas en remerciant de souligner qu'il maintenait l'effectif des académiciens français, natif du Gard, que la mort de Jean Paulhan venait d'abaisser.

A Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, j'emprunte les propos suivants qui, mieux que je ne saurais le faire, évoquent l'écrivain et l'homme :

« Il avait une écriture aisée, alerte, rapide, car il était de la génération et du milieu où l'on apprenait à parler comme on doit écrire. »

.....

« C'était un historien biographe car il pensait surtout au rôle des hommes dans le cours du temps. [Les grands hommes apparaissent au temps qu'il faut, disait-il]. »

.....

« Il pensait avec indépendance et communiquait avec courtoisie et naturel. La seule limite de sa franchise était le souci de pas faire de peine. »

.....

« Le legs du château qu'il vient de faire à l'Académie caractérise un trait de son caractère : donner un futur à son passé ! »

Aujourd'hui, je me permets d'ajouter que tous ceux qui l'on connu garde de ce couple exemplaire, un souvenir cha-

leureux, et du duc l'image d'un homme courtois et bon. Cette bonté il l'avait exprimée dans son discours de réception à l'Académie : ce catholique monarchiste s'asseyant dans le fauteuil d'un protestant démocrate avait terminé sur ces mots :

« En approchant du Seuil suprême, la créature cherchait une réponse à la troublante question posée par saint Jean de la Croix. La réponse est : on vous interrogera sur l'amour. Aimez-vous les uns les autres, principe essentiel qui peut non seulement assurer l'unité des croyances, mais aussi la compréhension entre les peuples, la paix dans les familles (et non sans ironie), la sérénité dans les académies ». »

ANDRE BERNARDY

« Membre résidant depuis le 26 mai 1961, président en 1968, trésorier de 1963 à 1981, André Bernardy fut l'historiographe et le grand argentier de notre Compagnie.

Ingénieur de l'Institut électro-technique de Toulouse, il accomplit dès 1924 une carrière nationale qui se termina à Toulouse, directeur adjoint du Centre E.D.F. Toulouse sud.

Retiré à Nîmes dans les années 50, il occupa ses loisirs à des recherches historiques qu'il publia chez son ami, Henri Peladan, éditeur à Uzès. Sa première œuvre : *Euzet mon pays* obtint le prix de littérature régionaliste du Conseil général. *Remontons la Gardonnenque*, panorama de la vie rurale de cette région à travers l'histoire du folklore suivit bientôt.

Ses travaux lui valurent de s'asseoir à notre Académie dans le fauteuil du professeur Gibelin en 1961.

En poursuivant ses promenades autour de Nîmes, il écrit d'une plume alerte : *Les sobriquets, Visitons les Cévennes, Nîmes et la Camargue*, et en collaboration avec son confrère le pasteur Lhermet : *Itinéraires protestants*.

Attiré par les arts plastiques, il collectionne les tableaux et étudie les artistes nimois : Armand Coussens et Charles Jalabert. Il fait l'inventaire des tableaux de l'Académie.

Non content d'étudier les heurs et les malheurs de notre Compagnie, il en assure la gestion matérielle et cette fonction justifie sa dernière intervention en 1981 qui nous instruit des finances de l'Académie.

André Bernardy était une force de la nature, un esprit curieux et avide de tout connaître. La maladie l'a vaincu il y a deux ans et laissé dans un état que son caractère supportait mal, malgré qu'il eut le bonheur d'être assisté durant tous les instants qui lui restaient à vivre par une épouse exemplaire et dévouée à laquelle j'adresse à mon nom et au nom de vous tous, nos condoléances les plus sincères.»

Une minute de silence est observée par l'assistance après quoi, en l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, le compte rendu de la séance du vendredi 20 juin 1986 est présenté par M. Jean-Charles Lheureux. M. le président Lauret ayant répondu aux questions de M. le bâtonnier Marcel Fontaine concernant l'apposition d'une plaque sur la façade de l'Hôtel Davé, ce compte rendu est adopté.

Le président fait connaître les décisions prises par le bureau, réuni le 3 octobre au chevet de M. le Secrétaire perpétuel, et au terme desquelles M. Georges Sapède a été désigné comme trésorier adjoint, M. Jean-Charles Lheureux comme secrétaire de séance pendant tout le temps que se prolongera l'indisposition de M. Pierre Hugues, et M. Christian Lacour, correspondant, comme bibliothécaire-intérimaire (titre non statutaire).

Déclaration est faite de la vacance du siège de M. le bâtonnier Edgar Tailhades décédé le 23 juin 1986.

M. le Président annonce que les correspondants en retard de leur cotisation statutaire depuis trois ans seront radiés. Une circulaire faisant état de cette décision sera

diffusée, en même temps que le programme trimestriel des travaux académiques.

L'Académie a reçu en hommage :

La grande dame de la Camargue : Fanfonne Guillierme, par Robert Faure (Le Camarigo, Nîmes, 1986) ; *Mirabeau*, par le duc de Castries (Fayard, Paris, 1986) ; *Atti et Memorie della Accademia di Agricoltura, Scienze et Lettere di Vérona*, 1983-1984 ; *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, tome V, année 1984 ; *Revue de l'Agennais*, n° 3, juillet-septembre 1986 ; *Histoires vraies*, n° 59, 1986 ; *Calades*, n° 72, 1986 ; *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2^e trimestre 1986 ; *Recueil des actes du Conseil général du Gard*, août 1986 ; *Aramco World Magazine*, septembre-octobre 1986 ; *Bulletin de la Société archéologique d'Eure et Loir*, n° 9, 1985 ; *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1981 et 1983 ; *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, 1985, tome 85 ; *Construire*, n° 9, août 1986 ; *Bulletin de la Société belfontaine d'émulation*, n°s 74 et 77.

La parole est alors donnée à M. Joachim Durand, membre résidant, qui présente une communication ayant pour thème : *Une décennie contentieuse : 1919-1929*, dont voici le résumé :

« Principaux événements de politique extérieure, survenus principalement en Europe et aux Etats-Unis, de 1919 à 1929 :

Signature des Traités de paix (1919 et 1920) ; refus, fin 1919, du Traité de Versailles par les sénateurs américains - insistance continuelle de la part de l'Angleterre, au cours des Conférences internationales tenues de 1920 à 1923, pour que l'on diminue le montant de la dette allemande au titre des « réparations » - création, en 1920, de la Petite-Entente (entre Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Roumanie) - partage, le 1^{er} mai 1921, de la Haute-Silésie entre l'Allemagne et la Po-

logne - accords de Wiesbaden du 6 octobre 1921 entre Rathenau et Louis Loucheur, pour que l'Allemagne paie plutôt sa dette sous la forme de matières premières et de produits fabriqués - échec de la Conférence de Cannes (début janvier 1922) - accord de Rapallo du 16-4-1922 (l'Allemagne reconnaît *de jure* le gouvernement soviétique) - prise du pouvoir en Italie par Mussolini (octobre 1922) - devant la mauvaise volonté de l'Allemagne à faire face à ses obligations, occupation du bassin de la Ruhr, le 11-1-1923, par un contingent de troupes franco-italo-belges - octobre 1923, tentative de création d'une République rhénane (échec) - début novembre 1923, première intrusion d'Adolf Hitler dans la politique intérieure allemande (5 mois de prison, publication de *Mein Kampf* (Mon combat), qui deviendra la bible du national socialisme) - création, le 30-11-23, d'un Comité d'experts, présidé par le général américain Dawes - évacuation de la Ruhr (juin 1925) - en octobre 1925, accord de Locarno, conclu entre Stresemann et Briand (satisfactions données à la France en ce qui concerne la zone démilitarisée de la rive gauche du Rhin) - signature, à ce moment-là, par la France, d'une part la Pologne et la Tchécoslovaquie, d'autre part, de traités d'assistance - avantages, obtenus en 1925 et 1926, par l'Allemagne, du fait de l'accord de Locarno (évacuation du bassin de la Ruhr, de certains territoires en Rhénanie - relâchement du contrôle sur les armements du Reich - crédits importants obtenus, de 1925 à 1927, des Etats-Unis - entrée, en septembre 1926, de l'Allemagne à la Société des Nations, et, fin 1927, de la Russie à la Commission préparatoire à la Conférence du désarmement - signature du pacte Briand-Kellogg le 27 août 1928 (guerre « mise hors la loi » entre France et Etats-Unis), peu de progrès à la Conférence du désarmement, en 1928 et 1929 - Conférence financière de La Haye du 5 août 1929 (où l'on constate que l'Angleterre s'écarte, de plus en plus, de l'Europe) - substitution du Plan Young au Plan Dawes - début septembre 1929, intervention retentissante de Briand, le 5 septembre 1929, à la tri-

bune de la Société des Nations, à Genève (« lien fédéral qui doit exister entre toutes les Nations d'Europe ») - primauté, en Allemagne, des passions politiques sur les intérêts économiques - déclenchement, le 19 octobre 1929, en Amérique, d'une crise économique extrêmement grave.

Certains des événements susvisés appellent les remarques suivantes :

Les sénateurs américains ont commencé à brouiller les cartes quand, dès la fin de 1919, ils ont refusé le Traité de Versailles, et, par voie de conséquence, la garantie anglo-américaine donnée à la France, en ce qui concerne la démilitarisation de la rive gauche du Rhin.

Certaines des dispositions des traités de 1919 et de 1920 (rédigés hâtivement) ont été inspirées par un principe cher au président américain Wilson : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce principe du respect des nationalités, quand il n'est pas tempéré par certains correctifs, risque de provoquer de grandes complications. On s'en est aperçu, hélas ! à plusieurs reprises et sur des points différents, de nombreuses promesses de résurrection ayant été faites, pendant les hostilités, à plusieurs nations européennes opprimées. Les graves complications auxquelles il est fait allusion permettront à Hitler (dans la décennie 1929-1939) de parler haut et ferme et de satisfaire une partie non négligeable de ses visées territoriales.

A peine les traités signés, l'Angleterre, fidèle à son idée d'équilibre européen, n'a cessé d'empêcher la France de prendre trop facilement le pas sur l'Allemagne.

Poincaré n'a accepté de traiter avec cette dernière qu'en plein accord avec les anciens alliés de la France.

Ces anciens alliés, et la France en particulier, ont trop fait confiance à la Société des Nations qui, n'ayant pas de forces militaires à sa disposition, n'a pu que résoudre quelques conflits mineurs.

L'idée généreuse de Briand, entre 1925 et 1929, d'une libre organisation européenne garantissant la paix dans la sécurité, n'a pu se traduire en actes, la Grande-Bretagne ne s'y ralliant pas et la crise économique américaine, survenue fin 1929, ayant plongé la plupart des Etats européens dans une très préoccupante situation. Cette crise, sévissant particulièrement en Allemagne, permettra à Hitler de faire sa rentrée sur la scène politique. »

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 24 OCTOBRE 1986

La séance est ouverte à 17 h par M. le docteur Jean Lauret, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidents ; M. le général Pierre-Henry Cothias, membre non résident ; et ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. Henry de Régis, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Fayolle, membres résidents.

En l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, excusé, le compte rendu de la séance du 10 octobre 1986 est présenté par M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire de séance.

Observation est faite par M. Christian Liger à propos du cumul des titres et fonctions de M. Christian Lacour, bibliothécaire auxiliaire en même temps que Libraire de

l'Académie. Des éclaircissements lui sont fournis par M. le président Jean Lauret, M. le docteur Edouard Drouot, archiviste, M. Aimé Vielzeuf, M. Lucien Frainaud, trésorier, qui soulignent tous l'importance et l'intérêt du travail effectué par M. Christian Lacour.

M. Christian Liger précise que sa question n'avait qu'une valeur de principe et ne visait en aucune manière la personne du nouveau bibliothécaire auxiliaire.

M. le Président, puis le secrétaire de séance apportent des renseignements sur la substance de l'Index réalisé par M. Christian Lacour, à titre tout à fait bénévole, Index qui devrait être publié dans les prochaines semaines avec une préface demandée à M. Léopold Sédar Senghor, de l'Académie française.

La parole est ensuite donnée à M. André Nadal, membre résidant, qui présente une communication ayant pour titre : *Astronomie. Origine de certains mots français.*

Sur ce thème M. André Nadal analyse l'étymologie des nombreux mots plus ou moins courants dérivés des termes se rapportant à l'astronomie.

L'observation du cosmos a si profondément impressionné les peuples anciens que leur vocabulaire en porte d'innombrables traces. Les multiples exemples que fournit M. André Nadal portent témoignage de son érudition encyclopédique. Ses références à la linguistique, comme à la chimie, à la géographie ou à la physique ont pour agréables contrepoints des citations de ses poètes préférés : Corneille, Baudelaire, Verlaine, Hugo et, bien entendu, Valéry.

Au cours du débat, suivant ce magistral exposé, M. le professeur Jean Brunel apporte sa savante contribution à ce remarquable exercice culturel et se fait, lui aussi, chaleureusement applaudir.

La séance est levée à 18 h 30.

LES OBSEQUES DE M. PIERRE HUGUES

Conformément aux dernières volontés de M. Pierre Hugues, ses obsèques religieuses se sont déroulées selon un cérémonial qui faisait une large place aux mainteneurs félibréens.

A 8 h 45, en l'église Sainte-Perpétue se pressait une foule très nombreuse au premier rang de laquelle on remarquait M. Miguet, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie, M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, sénateur du Gard, M. Jean Bousquet, député-maire de Nîmes.

Les membres de l'Académie étaient rassemblés autour de leur président, M. le docteur Jean Lauret, et du bureau en exercice. Dans la nef, on reconnaissait également Mme Challe, premier président de la Cour d'Appel, M. Emile Jourdan, ancien député-maire de Nîmes, M. Jean Goujon, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, des représentants des sociétés littéraires locales et des groupements félibréens.

La messe fut concélébrée par M. l'abbé Grousset, curé de Sainte-Perpétue, M. l'abbé Veyrune, curé de Saint-Paul, M. l'abbé Durteste, curé de Notre-Dame-des-Enfants, M. le chanoine Daudet du Comité de l'Art chrétien, M. le chanoine Marcel Lambert, curé d'Uzès, et M. le chanoine Fayolle, membre résidant de l'Académie.

Le père Veyrune lut un message de Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes, message dont voici le texte :

« Je m'associe à tous ceux qui sont réunis autour de Monsieur Hugues pour lui rendre un dernier hommage.

Je partage tout spécialement la peine de sa famille, de

ses proches, de l'Académie de Nîmes dont il fut secrétaire perpétuel et de ses nombreux amis.

C'est une noble et grande figure nimoise qui nous quitte. Nous lui devons beaucoup. Ancien conservateur des antiquités et objets d'art du Gard, majoral du Félibre, membre honoraire de la Commission diocésaine d'Art sacré, il fut toujours un défenseur compétent et un promoteur avisé de notre patrimoine culturel.

Catholique fervent, il était très sensible à ce que la foi de nos ancêtres nous a transmis. L'aménagement et la beauté de nombreux lieux de culte dans notre diocèse doivent beaucoup à ses conseils judicieux.

C'est avec des sentiments de profonde reconnaissance que nous prions pour lui. Que Dieu, qu'il a aimé et servi durant sa vie terrestre, l'accueille dans sa paix maintenant qu'il ne le voit plus à travers un voile mais face à face. »

M. Serge Broudet, parent du disparu, donna ensuite lecture d'un passage de l'Évangile selon saint Luc, cependant que le père Durteste, neveu de Pierre Hugues, évoquait au cours d'une émouvante homélie la profonde foi chrétienne de son oncle.

A l'issue de l'office funèbre, M. le docteur Jean Lauret, devant le cercueil recouvert du drapeau de la Société d'Entr'aide de la Légion d'honneur, prononça l'allocution suivante :

« L'Académie est en deuil.

Le deuil qui la frappe aujourd'hui est le plus lourd, le plus difficile à supporter, c'est le deuil de son Secrétaire perpétuel.

Pierre Hugues est mort mardi, 28 octobre à 18 heures.

Depuis vingt ans, il consacrait à l'Académie de Nîmes la plupart de son temps.

Lorsque ses forces physiques l'ont abandonné, sans abdiquer, c'est de son appartement du 13 rue Briçonnet, transformé en passerelle, qu'il a continué à piloter le navire.

Contraint de se retirer dans sa cabine, c'est de la clinique Saint-Joseph et grâce au dévouement de certains d'entre nous et en particulier de Christian Lacour, qu'il continua à surveiller notre route.

La dernière réunion du bureau, celle du 3 octobre dernier, eut lieu à son chevet.

Quel était cet homme d'exception ?

Pierre Hugues était né le 7 septembre 1903 de Louis Hugues et de Suzanne Didier. Il était le cinquième enfant d'une famille de Manduel qui en compta neuf.

Après des études secondaires au Lycée de Nîmes, il obtint une licence d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Montpellier et dès 1924 il commença d'enseigner.

Tout en assumant différents postes dans plusieurs collèges, il poursuivait ses études et fut, en 1929, diplômé d'Etudes supérieures, et en 1932 soutint une thèse de doctorat de géographie.

En 1938, il quitta l'enseignement pour un service administratif de l'Education nationale qui l'amena, en 1942, à Nîmes comme censeur du Lycée Daudet.

Tout jeune, il se passionna pour la langue d'Oc et créa avec son ami Georges Martin et quelques autres la « Jouvenco Nîmesenco ».

En 1959, il fut élu majoral du Félibrige.

Lorsqu'il prit sa retraite en 1968, il partagea son activité entre la lourde tâche du secrétariat de l'Académie et celle de conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Gard, sans oublier ses attaches paysannes et ses vignes de Manduel (raison probable de sa fonction de grand archiviste de l'Ordre de la Boisson de la Stricte Observance).

Pour défendre le patrimoine de notre cité, il fonda la Société des Amis du Vieux Nîmes.

Les Anciens Elèves du Lycée lui avaient donné la présidence d'honneur de leur Association.

Il était : chevalier de la Légion d'honneur, comman-

deur des Palmes académiques, chevalier des Arts et Lettres, chevalier du Mérite agricole, chevalier du Mérite sportif.

On ne peut rappeler la vie de Pierre Hugues sans y associer la femme distinguée qu'il épousa en 1934 : Marguerite Tallez, cantatrice mondaine, relieuse d'art, officier des Palmes académiques et chevalier des Arts et Lettres, avec laquelle il connut quarante-cinq ans de bonheur.

Tel était l'homme estimé de beaucoup de Nimois. Qu'était pour nous, académiciens, notre secrétaire perpétuel ?

C'est le 17 juin 1955 que Pierre Hugues fut élu à l'Académie de Nîmes. Il fut accueilli par le président de Montaut-Manse qui lui rappela leur aventure catalane, qui les avait amenés dans leur jeunesse à connaître ensemble la citadelle de Montjuif à Barcelone à l'occasion d'une fête de la Santo-Estello.

Il remplaçait l'abbé Camille Chabot, chanoine honoraire, ancien curé de Saint-Paul, ancien professeur de Mathématiques à Saint-Stanislas, mais aussi « Mestre en Gai Sabé » et membre de la Société la Tour Magne.

En 1956, il fit une communication sur le général Laperine, artisan de la conquête du Sahara, sujet qu'il avait étudié durant les années qu'il avait passé à Bône en Algérie.

Mais sa tâche à l'Académie prendra sa dimension, lorsqu'il accepta, en 1966, d'en assurer le secrétariat.

Le bâtonnier Emmanuel Lacombe qui occupait cette fonction depuis 1926 était mort le 25 juillet 1965, remplacé par le conseiller Barnouin qui ne lui survécut que six mois.

Dès lors, toujours présent aux séances, Pierre Hugues en réglait la tenue. Sa grande culture lui permettait de commenter les écrits et les travaux présentés à l'Académie.

Chaque intervenant était assuré de connaître son opinion, qu'il avait l'habitude d'exprimer en dernier, avant que le président ne lève la séance.

Ses paroles étaient toujours empreintes de justesse et ses critiques de bienveillance.

Son action était pourtant souvent mal connue.

Outre le contrôle des publications et leur correction pour laquelle Félix Villeneuve et son épouse l'aidaient beaucoup, il avait, comme tout secrétaire perpétuel, la charge des relations publiques, de l'organisation des réunions de travail, avec constitution d'un programme de communication à établir trimestre après trimestre, celle de donner à la séance publique annuelle l'éclat désiré avec la présence des personnalités de la ville, celle d'entretenir la correspondance avec les Sociétés savantes françaises et étrangères et la centaine de correspondants, celle de ne pas laisser passer un anniversaire ou une fête, le passage à Nîmes, d'un homme ou d'une femme des Lettres, des Arts ou des Sciences, sans que l'Académie ne l'honore, celle d'entretenir une image digne et respectable, comme le permit la célébration du Tricentenaire en 1982.

Pierre Hugues savait l'accomplir avec distinction et précision.

Mais la qualité que j'admirais le plus chez lui, il la devait à son cœur de chrétien et c'était le pardon des offenses.

Il ne pouvait garder de dissentiments vis-à-vis de ceux qui ne pensaient pas comme lui. Cette vertu lui a permis, je le sais, de quitter cette terre en pleine sérénité, l'âme en paix, comme un juste.

Que tous ceux qui l'aimaient, acceptent les condoléances de ceux qu'il a servis les dernières années de sa vie, et jusqu'à son dernier souffle, ses confrères de l'Académie.»

Les membres de la famille reçurent alors des personnalités présentes de nombreux témoignages de sympathie.

Le fourgon mortuaire prit la direction de Manduel où devait avoir lieu l'inhumation. Une délégation de l'Académie, composée de M. le président Jean Lauret, de MM. Jean-Charles Lheureux, vice-président, Joachim Durand et

Christian Lacour, se joignit à la famille de M. Pierre Hugues.

Un cortège se forma à l'entrée du village, le corbillard étant précédé par un groupe de gardians menant leurs chevaux par la bride et ayant à leur tête M. André Dupuis, majoral du Félibrige.

Dans l'église paroissiale, au cours de l'absoute, M. l'abbé Toulouse, curé de Fourques, dit le « De Profundis » en provençal, cette prière étant traduite en français par M. l'abbé Bresson, curé de Manduel.

Dans le chœur, M. Joseph Artaud interpréta l'air de la Reine Jeanne, musique traditionnelle de Saboly, et devant l'église, à la fin de la cérémonie religieuse, la chorale « Lã Remembranço » fit entendre la « Cansoun dis Avi ».

Après quoi, le cortège prit le chemin du cimetière de Manduel, où devant le tombeau de famille de M. Hugues, trois allocutions furent prononcées. La première par M. André Dupuis, majoral du Félibrige :

« Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Quelques semaines avant qu'il nous quitte, Pierre Hugues m'avait décrit avec une remarquable sérénité la façon dont il souhaitait que soit organisée la cérémonie à laquelle nous avons la tristesse d'assister aujourd'hui. Il voulait que parmi les amis, qui nombreux viendraient l'accompagner, le Félibrige, la Société la Tour Magne et la Nacioun Gardiano soient présents.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'exprime la profonde reconnaissance des mainteneurs de la tradition félibréenne à celui qui, sa vie durant, fût un mistralien enthousiaste et fidèle.

De bonne heure, il avait adhéré au Félibrige et connut à cette époque bon nombre de personnalités du monde littéraire ce qui contribua à confirmer ce qui devait peu à peu devenir chez lui une véritable vocation. En 1959, lors des

fêtes de la Sainte-Estelle d'Arles, il fut élu majoral et reçut la Cigale de l'Aubo qui avait été successivement portée par Albert Arnavielle et par Clovis Roques.

Actif et infatigable, il participait à toutes les assemblées du Consistoire et organisait de nombreuses manifestations à la gloire de la Provence et de notre région.

Il était, aux côtés d'André Chamson, de Georges Martin et d'Henri Aubanel, un des représentants du Languedoc parmi les majoraux.

Malheureusement, au cours des dernières années il ne se sentit plus assez de force pour se déplacer comme il l'aurait souhaité, mais il demandait toujours qu'un compte rendu détaillé des réunions lui fut présenté, restant ainsi au courant de la bonne marche du Félibrige.

Souvent, il se montrait soucieux pour l'avenir car il désirait surtout que les félibres sachent se maintenir dans l'esprit de la doctrine mistralienne définie en 1854 par les Primadiés du Château de Fontségugne, à Châteauneuf-de-Gadagne.

Qu'il me soit permis de lui rendre un déférent hommage pour le combat qu'il a toujours mené au service de la tradition la plus noble.

Pierre Hugues, parmi ses nombreuses charges, avait également accepté de présider à Nîmes la Société félibréenne « La Tour Magno » fondée par notre ami regretté le majoral Georges Martin. Il s'en occupait avec le soin minutieux qu'il apportait à tout ce qu'il entreprenait et ses amis savent combien son absence va être durement ressentie... Qu'il soit remercié comme il le mérite pour l'œuvre accomplie. De toute façon son nom restera attaché à cette œuvre avec celui du fondateur et nous nous garderons de l'oublier.

Je saluerai enfin en Pierre Hugues le gardian. Très jeune il était devenu membre de la Nacioun Gardiano, c'était alors le temps de la grande épopée et cavalier ac-

compli, il parcourait à cheval de longues distances pour participer aux triages et aux ferrades.

Il connut Folco de Baroncelli, Bernard de Montaut-Manse, Joseph d'Arbaud et tous les grands manadiers de l'époque.

Jusqu'à ses derniers moments, il avait conservé de cette période une extraordinaire nostalgie, racontant avec plaisir ses expéditions dans les pinèdes ou sur le Riège à la recherche d'une bête égarée avec, comme récompense, la calme solitude d'une nature inviolée et les odeurs de salant et d'amertume.

Nombreux sont ceux qui, placés dans les mêmes conditions, sont passés sans voir et sans comprendre.

Mais de Pierre Hugues, on peut dire qu'il avait découvert le « secret » et qu'il était parfaitement heureux chaque fois qu'il se retrouvait dans cette ambiance de *sansouiro* d'*engano* et de gens de taureaux.

C'est pourquoi je réciterai pour lui ces magnifiques strophes qu'il aimait tant. Elles sont extraites du recueil de Joseph d'Arbaud : « *Li Rampau d'Aram* » (Les Rameaux d'Airain), « La mort du gardian » :

Voici d'ailleurs le texte de ces strophes et leur traduction :

Uno amo mounto dins l'espaci :
Maugrat l'escur e la brumour,
De ti rai douno-ié, Segnour,
La misericòrdi e la gràci ;
Uno amo mounto : dóu mitan
Di toumple, ause la voues que chamo,
Acato-la dins ta calamo
L'amo deliéuro dóu gardian.

Quand l'espelisoun dis estello
Enluis de la niue li gourg
E que li nivo, sus l'errour,
An la coulour di saladello,

Fai que vegon sis iue dubert,
I risènt de la mar divino,
Erseja li nèblo e l'oumbrino
Dins li calanco de l'etèr.

Segnour, i rebat de toun aubo,
Coucho vers éu lou ventoulet
Qu'à-bas, boufavo, frescoulet,
Dins li sausetto e dins lis aubo ;
Pèr soun reviéure, douno-ié
La flour salino qu'escandiho
E lou sablas dins la mountiho

E lou fremin sus lou sagnié.
I rai de l'eterno estivado,
Tau qu'à-bas, toucant soun grignoun,
Fai, Segnour, que lou coumpagnoun
Dins l'estrambord dis abrivado,
Tancant soun aste e, d'à-chivau,
De l'azur batènt lis andano,
Couche li niéu de la chavano
Dins li sansouiro d'amoundaut.

*Une âme monte dans l'espace : / Malgré les ténèbres et
les brumes, / De tes rayons, accorde-lui, Seigneur, / La mi-
séricorde et la grâce ; / Une âme monte : du sein / Des
gouffres, entends la voix qui appelle, / Accueille-la dans ta
paix / L'âme délivrée du gardian.*

*Quand la floraison des étoiles / Fait briller les abîmes
de la nuit / Et que les nues, au crépuscule, / Ont la cou-
leur des saladelles, / Fais que ses yeux ouverts voient, /
Au frisson de la mer divine, / Houler les brouillards et les
ombres / Dans les calanques de l'éther.*

*Seigneur, aux reflets de ton aurore, / Chasse vers lui la
brise / Qui soufflait, fraîche, là-bas, / Dans les saulaies et
dans les aubes ; / Pour sa résurrection donne-lui / La fleur
de sel qui étincelle / Et le sable sur la dune / Et le tremble-
ment des roseaux.*

*Aux rayons de l'éternel été, / Tel qu'ici-bas, poussant
son étalon, / Fais, Seigneur, que le compagnon / Dans le
transport des galopades, / La hampe en arrêt, à cheval, /
De l'azur parcourant les pistes, / Poursuive les nues de
l'orage / Dans les « sansouires » de là-haut. »*

Puis M. Joseph Artaud s'exprima ainsi en provençal :

« Adiéu à Pèire Hugues,

Vérai que dins la vido,
Uno fès que sian vièi,
Li bèn-fa, tout s'oublido,
Sèmblo qu'acò's la lèi.

*(Il est vrai, que dans la vie, une fois que l'on est vieux,
les bienfaits, tout s'oublie, il semble que c'est la loi.)*

Disié lou paure Charloun Rieu, dins soun bèu pouèmo
sus « La chabissènço de moun Roubin ».

Au tèms dis oulivado, en 1986, sara pas dis que li gènt
de la « Tour Magno » an belèu oublida la vido bèn coumpli-
do e l'obro felibrenco de Pèire Hugues, nimesen de trio,
membre dóu « Coumitat d'Ourganisacioun » di fèsto dóu
« Centenàri de F. Mistral », en juliet 1930, à Nîmes, « Pie-
loun » (président) de la soucieta felibrenco « La Tour Ma-
gno », e égrègi « majourau dóu Felibrige » despièi 1959.

Universitari, felibre, e crestian ferverous, mancavo ja-
mai li « Roumavage de Maiano », e foundè aqueu dóu « Còu
de la Luseto », sus lou toumbèu d'Andriéu Chamson, se re-
membran li paraulo dóu Mèstre, dins la « Cansoun dis Avi »
(La Chanson des Aïeux) :

S'avèn aquest terraire,
O fraire, o fraire,
S'avèn aquest terraire,
Es quéli l'an agu.

*(Si nous avons ce terroir, ô frères, ô frères, si nous
avons ce terroir, c'est qu'ils l'ont eu.)*

Touto sa vido a segui « l'Estello di Set Rai », e fa ounour à nòsti davansié, glourificant la lengo e la terro maire.

Li vendumìo acabado, à l'ouro que « lis escabot davalon d'en mountagno », noste ami a rejoun soun vilajoun de Mandiuel, « País de Mèste Eisseto », ount venié souvènt

Urous lou que pòu viéure,
Deliéure, deliéure,
Urous lou que pòu viéure,
Aqui monte es nascu !

(Heureux donc qui peut vivre indépendant, indépendant, heureux donc qui peut vivre au lieu où il est né !)

Meme aliuencha de la « Tour Magno », pèr sa situacioun, ié restè fidèu.

Ma patriò es monte es moun brès,
Monte anarai sout li ciprès,
Jougne mi gènt, vido finido.

(Ma patrie est au lieu de mon berceau, où j'irai un jour, sous les cyprès, rejoindre ma famille, vie accomplie),
escruguè lou felibre Francés-Sivèstre Gimet.

Soun pres-fa bèn coumpli, noste majourau es ana jougne si gènt.

Nous clinant, emé respet, davans soun cros, ié diren adiéu, coume l'avié souveta, en jougènt « La Cansoun dis Avi », coume lou faguerian pèr sis ami Andriéu Chamson e Jòrgi Martin, car, segound lou counsèu dóu Capoulié Pau Roux :

« Faudrié toujours se revira vers li sàgi davansié, parangoun de sapiènci, d'ounesteta e de merite » (Il faudrait toujours se retourner vers les sages devanciers modèles de sagesse, d'honnêteté et de mérite). »

Enfin, M. André Mazoyer, maire de Manduel, s'adressa à l'assistance en ces termes :

« Je ne voudrais pas laisser partir M. Pierre Hugues sans lui apporter l'hommage ému de la population de Man-

duel. Issu d'une famille manduelloise, il était très connu chez nous où nous avons toujours plaisir à le rencontrer. Nos relations étaient empreintes de la plus grande amitié.

Professeur d'histoire, il a consacré son intelligence et sa passion à faire revivre l'histoire locale. Homme de la sauvegarde du patrimoine, il a œuvré pour faire classer la borne millénaire située au début de notre avenue Pierre Mendès-France. Mais aussi les tableaux et les grilles de notre église.

Il était très proche de nous par son attachement à la terre, par ses activités liées à la viticulture.

Il m'appartenait d'honorer ici sa mémoire et de lui apporter notre témoignage de reconnaissance et de gratitude, ce que j'ai fait en toute simplicité mais du fond du cœur, parce que c'était un ami.

J'adresse aux membres de sa famille l'expression de ma sympathie, de celle du Conseil municipal en même temps que les condoléances de toute la population de Manduel. »

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE ET MESSAGES DE CONDOLEANCES

Parmi les nombreux messages reçus par le Président de l'Académie à l'occasion du décès de M. Pierre Hugues, il convient de citer ceux de :

— M. Gilbert Baumet, sénateur du Gard, président du Conseil général :

« Apprends avec tristesse décès Monsieur Hugues, censeur de grande qualité qui a marqué de nombreuses générations d'élèves, homme de culture, secrétaire perpétuel de l'Académie et majoral du Félibrige.

A sa famille, j'exprime toute ma sympathie et adresse mes très sincères condoléances.

Mes sincères condoléances également à l'Académie de Nîmes que le décès de Monsieur Hugues plonge dans un grand deuil. »

— Mme Georgina Dufoix, ancien ministre, député du Gard :

« Les nombreux témoignages d'amis de personnalités locales, de Nimois et de Gardois sont unanimes pour rendre hommage à l'homme de culture, à l'humaniste, à l'homme de tradition qu'incarne Pierre Hugues.

Pour ma part je retiens de lui avec quel acharnement et quelle force juvénile il a su défendre ces dernières années et jusqu'à son dernier souffle, notre patrimoine culturel menacé de disparition.

Président fondateur du Comité des Amis du Vieux Nîmes il a su rassembler les Nimois pour défendre leur patrimoine que d'aucuns jugent de peu d'intérêt.

Il nous a enseigné le respect des traditions et des usages tout en restant ouvert à un progrès en harmonie avec les valeurs du passé.

C'est ce message qu'il savait transmettre aussi à ces compagnons de route, les membres de l'Académie de Nîmes. Je souhaite que son œuvre à travers eux continue et soit entendue par les responsables locaux et les jeunes générations.

A sa famille, aux membres de l'Académie de Nîmes, à ses amis si nombreux, mon témoignage d'affection et de sincère sympathie. »

— M. Jean Bousquet, député-maire de Nîmes :

« Je viens d'apprendre avec une grande tristesse le décès de notre concitoyen, Monsieur Pierre Hugues, ancien censeur du Lycée Alphonse-Daudet, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, majoral du Félibrige.

Je prie l'Académie de Nîmes de bien vouloir accepter la vive et sincère expression des condoléances que je lui pré-

sente au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel. »

— M. Alain Clary, conseiller général de Nîmes :

« Je m'incline avec un profond respect et une grande émotion devant la haute stature de votre cher disparu, Pierre Hugues. Homme de progrès et de maintenance il enracinait et vivifiait tous ses actes dans le terreau fertile et bien millénaire de notre terre languedocienne. Il laissera à des générations de nos concitoyens le souvenir d'un grand humaniste associant science et conscience. »

A l'ensemble de ces messages, il convient d'ajouter celui de M. Mondesert, président de l'Académie des Sciences, Bellés-Lettres et Arts de Lyon, et de nombreux autres correspondants.

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 1986

La séance est ouverte à 17 h sous la présidence de M. le docteur Jean Lauret.

Sont présents : M. Henry de Régis, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. le docteur Edouard Drouot, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marcel Decremps, M. Georges Sapède, membres résidants ; M. le général Pierre-Henry Cothias, membre non résidant, ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants.

En début de séance, M. le Président évoque les récentes obsèques de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, inhumé à Manduel, le vendredi 31 octobre, après un office religieux à Sainte-Perpétue, office auquel assistaient tous les membres valides de la Compagnie.

Le président Lauret fait état du nombre et de la qualité des messages de condoléances reçus par l'Académie et qui témoignent de la notoriété et de l'estime dont jouissait notre regretté secrétaire perpétuel.

Une minute de recueillement est observée par la Compagnie.

Présenté par M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire de séance, le compte rendu de la séance du 24 octobre est adopté.

Lecture est faite de la lettre de remerciements de M. C. Lacour, correspondant, nommé bibliothécaire auxiliaire (fonction non statutaire).

M. le Président, après avoir fait mention de la réalité de la vacance du siège de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, précise que le groupe des Indépendants devra, avant le 5 décembre 1986, proposer un nom au Collège des anciens présidents. Ce nom sera alors statutairement inscrit sur le registre des délibérations.

M. le président René Panet suggère que, pendant la saison hivernale, l'heure d'ouverture des séances ordinaires soit avancée à 16 h 30. Après une brève discussion, un vote à main levée concrétise l'adoption du souhait du président Panet. Le nouvel horaire sera mis en vigueur à partir du vendredi 21 novembre.

La parole est alors donnée à M. le général Cothias qui présente une communication intitulée : « De la Provence aux Cévennes avec le lion Suffren ».

Le conférencier évoque de manière magistrale le personnage énigmatique que fut le vice-amiral de Suffren Saint-Tropez, plus connu sous le nom de « Bailli de Suffren ».

La communication de M. le général Cothias ayant été retenue pour être présentée par son auteur à la séance publique du 1^{er} février 1987, et, de ce fait, devant être publiée « in extenso » dans les Mémoires, il nous a paru, en conséquence, superfétatoire d'en donner ici un résumé.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président en exercice.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier, Marcel Fontaine, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants, et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Théron, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. le chanoine Fayolle, M. Michel Grollemund, M. le professeur René Bosc, membres résidants.

M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire de séance, présente le compte rendu de la séance du 7 novembre 1986, compte rendu adopté après rectifications de la liste des membres présents.

Une demande de renseignement de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, à propos de la procédure statutaire devant

être suivie pour le remplacement de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel décédé, donne lieu à des précisions du président : la conférence des anciens présidents du 5 décembre abordera cette question.

M. le bâtonnier Fontaine propose la réunion d'une assemblée générale pour étudier à fond ce « dossier », mais, après une nouvelle intervention du président Lauret, la décision est maintenue de suivre le processus envisagé précédemment.

Le 5 décembre à 16 h, les anciens présidents prendront une décision à propos de la succession du bâtonnier Edgar Tailhades, de celle du secrétaire perpétuel, ainsi que de celles de deux membres non résidants disparus : le professeur Harant et le duc de Castries.

Par ailleurs, il est annoncé que la Commission des Finances (M. le pasteur Château, MM. Vielzeuf, Debant, Grollemund, Frainaud et M. le bâtonnier Fontaine) sera réunie le 9 janvier à 16 h, cependant que la Commission des Publications (M. le bâtonnier Fontaine, MM. Villeneuve, Roger, Dupré, Liger, Nadal et Vielzeuf) tiendra une réunion de travail le 19 décembre à 16 h.

Après lecture de la correspondance, M. le Président informe la Compagnie qu'une lettre de félicitation a été adressée à M. Christian Giudicelli, correspondant, pour le Prix Renaudot qui vient de couronner son roman *Station balnéaire*. M. Christian Liger indique que le lauréat sera à Nîmes le 6 décembre.

La parole est alors donnée à M. Marcel Decremps, membre résidant, qui présente une communication intitulée : *Salvien de Marseille devant les Barbares*.

« Le 31 décembre 406, quatre hordes barbares, qui seront suivies de bien d'autres, franchissent le Rhin. L'Empire romain a connu d'autres invasions, celle-ci est décisive.

Le 14 août 410, les Goths d'Alaric s'emparent de Rome et mettent la ville à sac.

Vers la moitié du V^e siècle, une voix s'élève pour proclamer que « l'Empire romain est déjà mort ou sur le point de rendre le dernier soupir dans les quelques régions où il semble vivre encore ». Cette voix est celle d'un prêtre de Marseille, Salvien.

Né à Trèves, à la fin du IV^e siècle, Salvien, qui fut témoin de la mise à sac de sa ville par les Germains (418-420) s'est enfui avec sa jeune femme et leur enfant en Provence où ils ont trouvé refuge près du monastère de Lérins.

Adonné désormais, ainsi que son épouse, à la vie ascétique, Salvien devient prêtre de Marseille vers 427, et écrit de nombreux ouvrages.

« Pourquoi, demande-t-il dans son œuvre capitale le *De Gubernatione Dei*, si tout est, dans ce monde, conduit par le soin de Dieu, la condition des Barbares est-elle meilleure que la nôtre ? » A cette question, Salvien répond en dressant un violent réquisitoire contre les vices des Romains suivi d'une apologie de la « vertu » des Barbares. Il ne se contente d'ailleurs pas de stigmatiser les injustices sociales du monde romain, mais il s'en prend avec véhémence aux mœurs dissolues de ses concitoyens et coréligionnaires dont la presque totalité est une « sentine de vices ».

Aux « turpitudes » et « aux crimes du peuple romain », il oppose la « vertu » des Barbares. Pour lui, ces Barbares, qu'ils soient « païens ou ariens », pratiquent ce qu'ils croient être bon et les Chrétiens ce qu'ils savent mauvais.

Il ne se contente pas d'établir la supériorité morale des Barbares sur les Romains, il célèbre en eux les régénérateurs et les sauveurs du monde en perdition.

Réfugié dans l'un des derniers réduits de l'Empire, il sait que son apologie des Barbares semble intolérable et, qu'en donnant mauvaise conscience à ses concitoyens, il les

désarme moralement devant le péril. Mais il ne croit plus à la survivance de l'Empire. Il a honte d'être romain.

Certains historiens l'ont accusé de trahison et Ferdinand Lot voit dans son *Gouvernement de Dieu* « une œuvre de propagande gothique ». Mais un autre commentateur écrit : « Au lieu de se laisser hypnotiser par le souvenir de la grandeur romaine, Salvien accepte le fait accompli et passe résolument aux Barbares ».

Devons-nous le louer de son exceptionnelle perspicacité ? Comment oublier l'extrême recul que devait entraîner en Occident la domination barbare ? La régression presque totale de la civilisation et l'abaissement des mœurs dont le niveau sera l'un des plus bas de l'Histoire ? Sans doute les Barbares cherchaient-ils moins à détruire l'Empire, qu'à vivre à ses dépens.

Si l'Empire d'Occident a fini par succomber, il reste cependant que tout ce qu'il représentait de culture n'aura pas péri avec lui.

Contrairement à ce que prônait Salvien, l'Eglise a eu la sagesse d'en recueillir l'héritage et c'est même grâce à ce fait qu'elle a agi sur l'âme barbare. Dès le VI^e siècle, Jordanès, l'historien des Ariens pouvait, en effet, écrire que : « Rome ne tenait plus le monde par les armes, mais par les imaginations ».

Ainsi l'Empire s'est-il transposé dans une société des âmes et des esprits qui dure encore... »

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 5 DECEMBRE 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président en exercice.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants, et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Jean Thérond, M. l'abbé René André, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, Mlle Alice Fermaud, M. le professeur René Bosc.

Le secrétaire de séance présente le compte rendu de la séance du 21 novembre, qui est adopté.

Le président Lauret annonce que la Commission des anciens présidents a désigné le successeur de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel décédé. Il s'agit de M. Jean-Charles Lheureux, dont le nom sera inscrit sur le registre des délibérations, comme le prévoient les statuts. L'élection

du nouveau secrétaire perpétuel aura lieu le 9 janvier 1987, en assemblée plénière.

M. Jean Roger fait état du déroulement d'une quinzaine portugaise dont le programme comprend une exposition à Espace-Gard, un dîner-débat (le 11 décembre) avec le concours de personnalités européennes, une soirée folklorique.

La parole est donnée à M. Jean Roger, membre résident, qui présente une communication intitulée : *Autour de la pensée de Robert Schuman*.

Le recul du temps permet aujourd'hui de juger à sa juste valeur ce personnage hors du commun que fut Robert Schuman dont on célèbre en 1986, le centenaire de la naissance.

Issu d'une famille lorraine émigrée au Luxembourg pour fuir l'occupation allemande, Robert Schuman entame en 1910, après l'obtention de son doctorat en droit, une carrière d'avocat à Metz.

Député de la Moselle de 1919 à 1940, il organise, en cette année tragique, l'accueil des Alsaciens et Lorrains évacués. Déporté, il parvient à s'évader.

Député M.R.P. de 1945 à 1962, ministre des Finances, puis président du Conseil, il s'installe au quai d'Orsay et demeure ministre des Affaires étrangères sous huit ministères consécutifs.

M. Jean Roger évoque, bien sûr, toutes les étapes de sa vie politique pour entrer dans le vif du sujet : la pensée de celui que l'on appelle « le Père de l'Europe ». De cette Europe, qu'il va contribuer à construire « brique à brique ».

Créer un état d'esprit européen au lendemain de la fin de la deuxième guerre mondiale pouvait paraître tenir de la gageure. Robert Schuman a pourtant été avec une admirable largeur de vue et une remarquable obstination, l'ar-

tisan qui a su mener à bien l'entreprise à travers maints obstacles et en dépit de formidables oppositions. Il a su venir à bout des méfiances, vaincre les rancunes et les haines nées de la guerre, reconcilier d'anciens adversaires, créer un nouveau type de relations entre les Etats, faire apparaître des solidarités de fait et les traduire en termes institutionnels. Au cours de cette action, une obsession constante : rassembler les hommes et les amener à parler un langage commun.

Il fut ainsi l'un des plus efficaces promoteurs de la construction de l'Europe, posant les bases de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier et de la Communauté européenne de Défense. Ministre de la Justice de février 1955 à juin 1956, il se consacra à la fin de sa carrière à l'élaboration des institutions européennes comme président du Mouvement européen, puis à l'Assemblée parlementaire européenne à Strasbourg.

Emaillant son propos de savoureuses anecdotes (portant notamment sur les relations de Robert Schuman et du général de Gaulle), M. Jean Roger a éclairé magistralement une période capitale de notre Histoire contemporaine. Mais il faut avoir été et être un défenseur passionné de l'Europe pour analyser avec autant de vérité, de rigueur et de conviction les nobles idées d'unification de Robert Schuman, cet homme d'allure humble, qui reste aux côtés de Jean Monnet, de Konrad Adenauer, d'Alcide de Gasperi, ce rassembleur que l'on a pu dépeindre en ces termes :

« *Luxembourgeois de naissance, germanique d'éducation, Lorrain de toujours et Français de cœur.* »

Le débat se termine à 18 h30, heure où la séance est levée.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 1986

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président en exercice.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, et plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Claude Escolier, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants.

M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire de séance, présente le compte rendu de la séance du 5 décembre que le président fait adopter.

Après lecture de la correspondance, le secrétaire de séance annonce que la Commission des Publications a sélectionné

tionné les communications de M. Victor Lassalle : *Les musées de Nîmes de 1830 à 1881*, et de M. le général Pierre-Henri Cothias : *De la Provence aux Cévennes avec le lion Suffren*, pour figurer aux Mémoires de l'année 1986.

La parole est alors donnée à M. Aimé Vielzeuf qui présente une communication sur : *Les Cévennes, hier, aujourd'hui, demain*.

Les Cévennes se définissent comme une entité biogéographique qui impose aux différentes formes d'exploitation du milieu par l'homme, des servitudes impératives.

S'étendant sur près de 120 communes du Gard et de la Lozère, elles occupent un espace de 2.220 km² à peine peuplé de 15.000 habitants. Leur relief élevé et tourmenté, leur sol ingrat et leur climat rude en font une sorte de milieu insulaire que l'on évite. Leur isolement et leur situation marginale les incitent à se replier sur elles-mêmes et les maux que connaît le monde rural y prennent une acuité particulière.

La société cévenole s'est défaite, la ville a vidé la montagne ; contribuera-t-elle à sa renaissance ?

La montagne cévenole étant essentiellement rurale, et le travail agricole y constituant la base de l'activité, plus qu'ailleurs, le lien est ici étroit entre l'homme et le sol. Le montagnard doit être courageux et obstiné, dur au travail et sobre de besoins, s'accommoder d'une terre rare et s'adapter à une économie de subsistance autarcique.

Cet équilibre ancien qui atteint sa plénitude au début du XIX^e siècle va s'effondrer en quelques années. Les difficultés de la châtaigneraie (à un moindre degré cependant) et la crise de la sériciculture vont le saper rapidement et l'émigration va vider le pays, ses habitants allant travailler dans les mines d'Alès ou dans la plaine viticole.

Actuellement, économie et société appartiennent largement au passé. La vie rurale donne une impression d'enli-

sement tant du point de vue des techniques et systèmes de culture que des mentalités. L'isolement du paysan apparaît comme un trait dominant : il est d'abord physique par suite des difficultés de circulation, mais surtout psychologique.

La montagne cévenole est une terre qui meurt ; les surfaces cultivées y diminuent de jour en jour au profit de la lande à genêt ou de la broussaille. En 50 ans les friches ont doublé de superficie.

Les paysans doivent déployer beaucoup d'ingéniosité pour boucler leur budget : ils sont agriculteurs, apiculteurs, chercheurs de champignons et de fruits des bois. En quelques endroits cependant, se manifestent quelques tentatives de modernisation. Notamment avec l'élevage de la brebis, de la chèvre, avec les cultures fruitières, mais celles-ci ne concernent que de rares secteurs. La chute démographique entraîne la disparition de certaines activités (médicales, commerciales, artisanales, scolaires). La société rurale se « désencadre »...

Pourtant il faut exclure la perspective de voir les Cévennes devenir un désert, l'essentiel pour stopper l'hémorragie démographique étant de maintenir un minimum de services publics et d'augmenter le revenu des habitants. Pour cela, le tourisme doit être renforcé et devenir la première des activités complémentaires. Mais est-il à même de procurer une source de revenus suffisante pour enrayer le déclin économique et fixer une population vouée à l'émigration ? Rien n'est moins sûr !

Quant au Parc des Cévennes, créé en 1970, il est l'aboutissement des mesures de sauvegarde entreprises depuis plus d'un demi-siècle. Cependant cette création, indispensable à tous égards, ne satisfait ni les ruraux auxquels elle impose des contraintes, ni les écologues qui estiment la politique de protection de la nature insuffisante.

En tout cas, le Parc ménage l'avenir. Il a contribué à une nécessaire prise de conscience cévenole. A la débâcle

qui a suivi l'arrivée des citadins et leur boulimie de terres, commence à se substituer un front commun et un désir de faire face. Des points d'ancrage apparaissent peu à peu et la vie s'organise de façon plus rationnelle. Mais les difficultés à surmonter sont tellement énormes, qu'il est peu probable que les montagnards puissent les résoudre de l'intérieur. C'est à la communauté nationale que revient donc la charge d'assurer les moyens d'aménagement de la montagne cévenole.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 15, après que le président Jean Lauret ait souhaité une bonne fin d'année à ses confrères et annoncé que l'élection des nouveaux président, vice-président et secrétaire perpétuel aurait lieu le vendredi 9 janvier 1987.

PUBLICATION D'UN INDEX DES MEMOIRES DE L'ACADEMIE

A la diligence de MM. Victor Lassalle, membre résident, et Christian Lacour, correspondant, libraire de l'Académie et bibliothécaire auxiliaire, a été établi, au cours du deuxième semestre de 1986, un fichier duquel ont été tirés les éléments d'un index publié fin de 1986, début 1987.

Cet index chronologique et alphabétique des sommaires, thèmes et auteurs des Mémoires de l'Académie de Nîmes, couvre la période de 1756 à 1985. Soit au total : 105 volumes se répartissant ainsi :

- XVIII^e siècle : 2 volumes (1756 et 1777) ;
- XIX^e siècle : 65 volumes ;
- XX^e siècle : 38 volumes.

Il comporte 2.500 entrées avec classement par « mots clefs ».

Les périodes couvertes sont 1756...-1777 (période 1768 à 1777), ...-1804 à 1822 et ...-1832 à 1985.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Sont disponibles, salle « Villeperdrix » :

- Statistiques des travaux de l'Académie du Gard publiées de 1804 à 1860 ;
- Travaux de l'Académie : 1861 à 1870 ;
- Tables décennales de 1871 à ... ;

- Tables décennales de 1881 à 1890 ;
- Tables décennales de 1891 à 1900 par M. Paul Clauzel ;
- Tables récapitulatives des travaux de l'Académie de 1901 à 1927 par M. Emmanuel Lacombe.

LE FICHER DE LA BIBLIOTHEQUE

Un fichier thématique (et par mots clefs) de la bibliothèque de l'Académie de Nîmes a été établi.

Il comprend 3.600 entrées et concerne environ 7.000 volumes. Il vient compléter le fichier « auteurs ».

Ce fichier est disponible dans la salle « Villeperdrix ».

REEDITION DU NISARD

Les Editions Lacour ont publié en octobre 1986 une réédition de la deuxième édition (1835) de *Histoire et description de Nîmes*, de Désiré Nisard.

Jean-Marie Napoléon Désiré Nisard (1806-1888) : journaliste (Journal des Débats (1828), au « National » (1832), puis critique littéraire (1833)), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (de 1833 à 1844), maître des requêtes au Conseil d'Etat (1837) et enfin professeur d'éloquence latine au Collège de France.

Il fut élu le 4 août 1838 correspondant de l'Académie de Nîmes. Reçu en 1850 à l'Académie française, il l'emportait sur Alfred de Musset.

En 1844, il avait publié une *Histoire de la Littérature française*. Il acheva sa brillante carrière comme directeur de l'Ecole normale supérieure.

ENREGISTREMENT DES SEANCES

Depuis le 21 février 1986, l'essentiel des séances et des communications qui y sont faites est enregistré par magnétophone (don du président Lauret). Les cassettes résultant de cet enregistrement sont intégrées dans la bibliothèque.

MISE A JOUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Le classement des archives a permis de disposer de quelque 300 volumes non répertoriés qui ont pris leurs places sur les rayons et dont les titres ont été intégrés au fichier.

Par ailleurs, 200 volumes et plaquettes provenant de la bibliothèque de l'Hôtel Davé ont été transportés rue Dorée.

Ce sont donc au total 500 volumes (auxquels il faut ajouter 150 volumes provenant de dons ou legs de membres de l'Académie) qui ont enrichi la bibliothèque de la Compagnie.

REVUES ET PUBLICATIONS

A l'instigation de M. Christian Lacour, correspondant et bibliothécaire auxiliaire, les centaines de revues et publications ont été classées par départements d'origine dans la salle Barnouin et sont désormais disponibles.

FAITS ACADEMIQUES

M. le docteur Jean Lauret est élu président	6
M. Jean-Charles Lheureux est élu vice-président	6
M. Lucien Frainaud, trésorier adjoint, est nommé trésorier à titre provisoire	6
Passation des pouvoirs au nouveau président et au nouveau vice-président	12
Séance publique annuelle	17
Rapport financier sur l'exercice 1985, situation comptable au 31 décembre 1985 et budget prévisionnel pour 1986	20
Vœu de M. le bâtonnier Marcel Fontaine en faveur d'une aide financière aux chercheurs du département	20
Constitution de la Commission des finances et de la Commission des publications pour l'année 1986	20
Eloge funèbre de M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant	25
M. Jean Roger est chargé de représenter l'Académie aux cérémonies organisées à Marseille en l'honneur du Bailli de Suffren	26
Mme Georgette Tailhades, M. Jean-Pierre Nègre, M. le docteur Aimé Tempier sont élus correspondants	32

Trois communications sont choisies pour paraître dans les <i>Mémoires de l'Académie</i> , année 1985	32
Réunion de la Commission des anciens présidents au domicile de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel	37
Donation par M. La Villedieu de sa bibliothèque de manuscrits et de livres anciens	37
Le bureau est autorisé à signer l'avenant au bail Gibelin concernant l'hôtel Davé	38
M. François Penchinat est nommé gérant des immeubles de l'Académie	38
Réception de M. Georges Sapède, membre résidant, en présence de M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences	46
Lettres de remerciements de Mme Georgette Tailhades, de M. le docteur Aimé Tempier et de M. Jean-Pierre Nègre, élus correspondants	65
Régularisation de la situation de correspondant de M. le professeur Dr Antonio José Falcao	65
Lettre de félicitations de M. le Secrétaire perpétuel à M. Doyen, secrétaire général de la Préfecture, nommé chevalier de la Légion d'honneur	65
M. Marc Chausse, membre résidant, a représenté l'Académie de Nîmes à l'inauguration du Musée Pierre de Luxembourg à Villeneuve-lès-Avignon ...	65
M. Léopold Sédar Senghor, ancien Président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française, accueilli solennellement en séance, reçoit la Médaille d'argent de l'Académie et le titre de membre d'honneur de l'Académie	87

Election de MM. Lucien Ruty, Eric Favaron, Raymond Aubaret, André Guillaume, Jacques Daudin et du professeur Hans Lindemann comme correspondants.	97
Décision d'apposer sur l'immeuble de la rue Fénelon, deux plaques signalant que l'Hôtel Davé est la propriété de l'Académie de Nîmes	98
Décès de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, membre résidant, ancien président de l'Académie (1970)	109
Décès de M. le duc de Castries, membre non résidant	109
Décès de M. André Bernardy, membre résidant, ancien trésorier de l'Académie	109
Apposition d'une plaque commémorative à l'entrée de l'Hôtel Davé, rue Fénelon	115
M. Georges Sapède est désigné comme trésorier adjoint	115
M. Jean-Charles Lheureux est désigné comme secrétaire de séance	115
M. Christian Lacour, correspondant et libraire de l'Académie est nommé bibliothécaire intérimaire (titre non statutaire)	115
Déclaration de la vacance du siège de M. le bâtonnier Edgar Tailhades	115
Décision de radiation des correspondants n'ayant pas acquitté leur cotisation statutaire depuis trois ans	115
Obsèques de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel de l'Académie	122
L'assemblée des anciens présidents désigne M. Jean-Charles Lheureux pour succéder à M. Pierre Hugues comme secrétaire perpétuel	142

COMMUNICATIONS

M. le pasteur Aimé Bonifas: <i>Le refuge huguenot à Berlin et dans le Brandebourg</i>	6
M. Victor Lassalle: <i>Les musées de Nîmes de 1830 à 1880</i>	15
M. Jean-Marc Roger: <i>L'habitat chalcolithique en Vauvage</i>	21
M. Marcel Argenson: <i>Un village cévenol sous la Révolution: Sénéchas</i>	26
M. Jean Groffier: <i>Présence Wisigothe dans le Midi de la France</i>	32
M. Sydney Forado: <i>La transmission de la culture antique à l'Occident par l'Islam</i>	37
M. Lucien Frainaud: <i>Deux capitaines d'industries au XIX^e siècle, les frères Pereire</i>	65
M. le professeur Claude Lauriol: <i>Le protestantisme français en France au 18^e siècle</i>	72
M. Michel Courty: <i>Gaston Boissier et Louis Bertrand.</i>	80
M. Guy Dupré: <i>Un Hérodote chrétien: Eusèbe de Césarée</i>	93
M. le bâtonnier Marcel Fontaine: <i>La décadence de la faune aviaire dans le Delta rhodanien</i>	98
M. Joachim Durand: <i>Une décennie contentieuse: 1919 à 1939</i>	116
M. André Nadal: <i>Astronomie: origine de certains mots français</i>	121
M. le général Pierre-Henri Cothias: <i>De la Provence aux Cévennes avec le lion Suffren</i>	137

M. Marcel Decremps : <i>Salvien de Marseille devant les Barbares</i>	139
M. Jean Roger : <i>Autour de la pensée de Robert Schuman</i>	143
M. Aimé Vielzeuf : <i>Cévennes d'hier, d'aujourd'hui et de demain</i>	146

HOMMAGES

Mme Claude Gaidan, <i>Vie laborieuse d'une famille huguenote du XVII^e siècle à nos jours</i> , Nîmes, 1985 ..	15
Arnaud de Cazenove, <i>Les verriers du Languedoc</i> , s.d.	15
Maucombe, <i>Histoire de Nîmes</i> , réédition, Nîmes, 1985 .	15
Pasteur Idebert Exbrayat, <i>Calvisson, village huguenot</i> , Nîmes, 1985.	
Professeur Louis Leprince-Ringuet, <i>Renaissance de la recherche à l'X</i> , Paris, 1985	20
Catalogue de l'exposition « <i>De la bibliothèque Séguier à la médiathèque</i> », Nîmes, 1985	20
Catalogue de l'exposition Gaudi, Nîmes, 1985	20
<i>La France Latine</i> , 4 ^e trimestre 1985	20
Aimé Vielzeuf, <i>Les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale dans le département du Gard</i> , Nîmes, 1985	20
Aimé Vielzeuf, <i>En Cévennes et Languedoc au temps des longues nuits</i> , Nîmes, 1985	26
J. Bouche, <i>Vallabrègues en plein soleil</i> , Nîmes, 1986 .	26
Joseph Bouche, <i>Farandole provençale</i> , Nîmes, 1984 ...	26

Daniel-J. Valade, <i>La belle respire</i> , Nîmes, 1986	26
Adrienne Durand-Tullou et Yvette Chassin du Guerny, <i>Bonahuc au cœur des Cévennes</i> , Alès, 1985	26
Adrienne Durand-Tullou, <i>L'homme face à la maladie en Cévennes et sur les Causses gardois</i> , Alès, 1985 ..	26
Duc de Castries, <i>La Du Barry</i> , réédition, Paris, 1986 ..	37
Robert Clément, <i>Les théâtres de Nîmes</i> , Nîmes, 1986 ..	37
Maurice Aliger, <i>La Réforme en Vaunage</i>	65
Marcel Girault, <i>Le chemin de Regordane</i>	65
Robert Badoin, <i>Le développement agricole en Afrique tropicale</i>	65
Edmond Reboul, <i>Surgi du sable</i> (poèmes)	65
Joachim Durand, <i>Les militants socialistes gardois de la période 1878-1928</i>	93
Jean-Charles Lheureux, <i>Histoire d'un village de Vis- trenque : Rodilhan</i>	93
Ouvrage collectif, <i>Ladrecht, pour vivre ici</i>	93
Catalogue de l'exposition de dessins d'enfants de Ta- ragone	93
Robert Faure, <i>La grande dame de la Camargue : Fan- fonne Guillaume</i>	116
Duc de Castries, <i>Mirabeau</i>	116

DONS ET ACHATS

Liste des ouvrages	99
------------------------------	----

L'ACADÉMIE DE NIMES

Achévé d'imprimer en avril 1987

sur les presses de l'imprimerie Bené,

12 c, rue Pradier, 30000 Nimes.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1987

Le gérant de la publication : Jean-Charles Lheureux.

L'ACADÉMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nimes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée : ceux, notamment, de Rabaut Saint-Etienne, Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Napoléon Bonaparte, Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

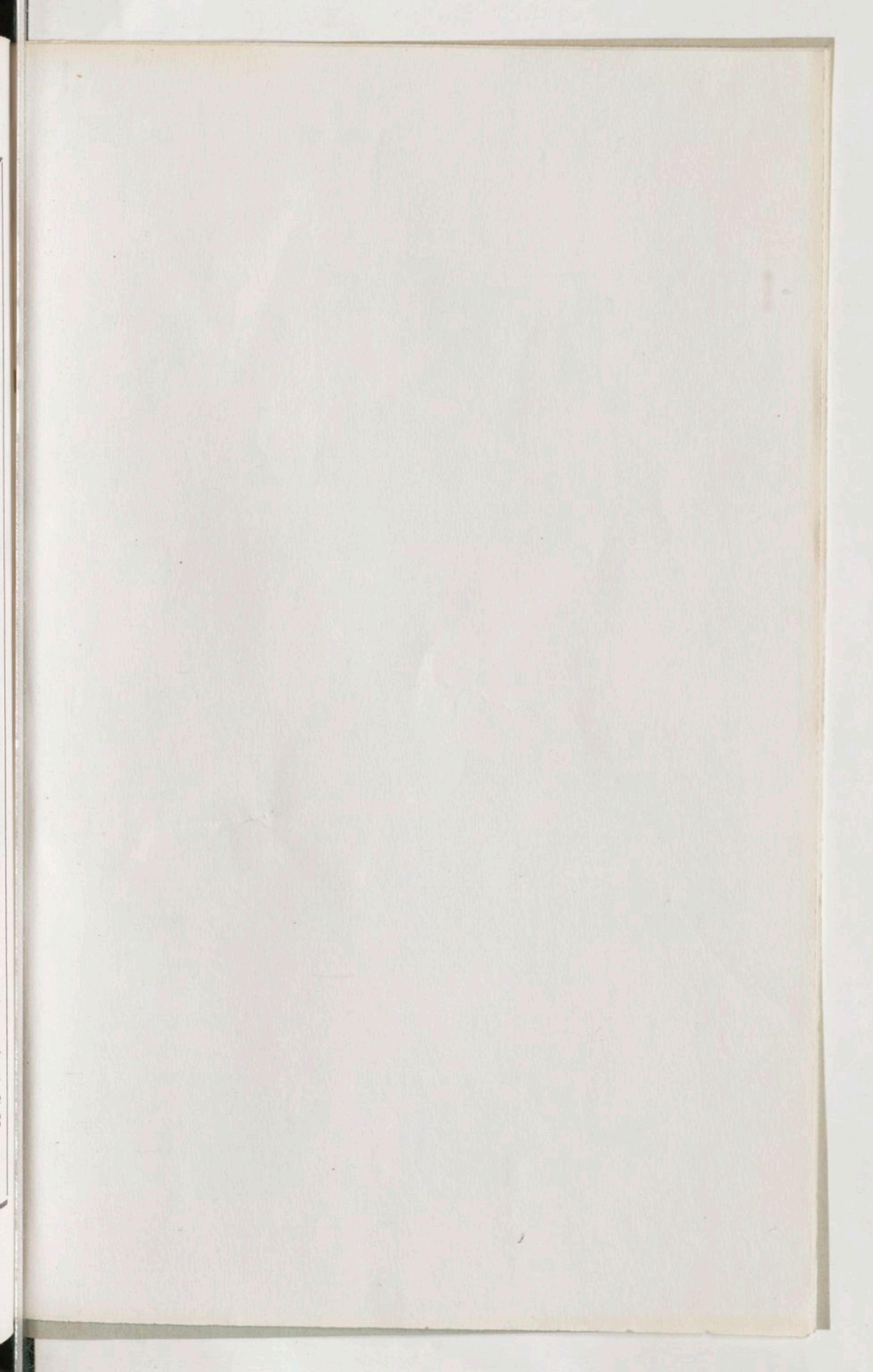
A l'époque moderne, les travaux de ses membres (36 résidants dont deux femmes et 24 non résidants parmi lesquels les académiciens français Louis Le-prince-Ringuet et Thierry Maulnier) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de soixante sociétés savantes européennes correspondent avec l'Académie de Nimes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, chaque année, en janvier, le bilan de ses travaux de l'année à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel du 16 de la rue Dorée : *NE QUID NIMIS* (Rien de trop !).



L'ACADÉMIE DE NIMES

Officiallement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nîmes a été constituée, par lettres patentes d'août 1683 à ses premiers privilèges, facultés, franchises et libertés, dans le même esprit que l'Académie Française.

En cours des trois siècles écoulés de grands noms ont contribué à répandre sa renommée, notamment de Rabaut Saint-Etienne, Méné, Florio, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurent Napoléon Bonaparte, Cambacérès, Talleyrand, Berthelot, Gaston Darboux, Camille Julien, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des illustres étrangers aussi célèbres que Goethe ou Voltaire.

A l'époque moderne, les travaux de ses membres (24 habitants de la ville, 24 non résidents) portaient sur les sciences françaises, les lettres, les arts et Théorie (Maurice) touchant aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les langues.

Plus de six cents autres travaux imprimés correspondent avec l'Académie de Nîmes.

Quatre fois dans la distribution, celle-ci publie, chaque année, en janvier, le bilan de ses travaux de l'année à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanité où toutes les convictions se côtoient et combattent sans haine.

Vivante à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel de 16 de la rue Daudet : NE QUITTE NIMES (Rue de trop !).



